



ceresco.
Alimentation, filières & territoires



VERS UN PROJET ALIMENTAIRE DEPARTEMENTAL

SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Jun 2023



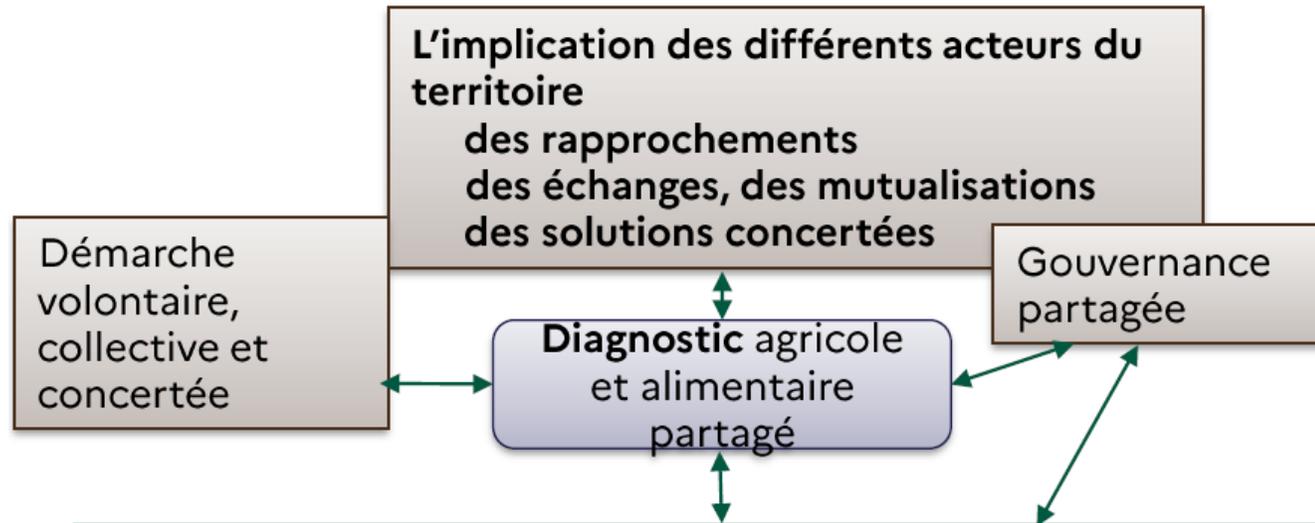
Les grands axes pressentis du PAT (stade candidature)

Stratégie agriculture-alimentation (juin 2020)	Proto axes candidature PAT (2022)
<ul style="list-style-type: none">✓ Axe 1/ Agir pour le développement du <u>manger local</u> avec une alimentation saine et de qualité,✓ Axe 2/ Agir pour s'adapter au <u>changement climatique</u>,✓ Axe 3/ Soutenir <u>l'agriculture</u>, facteur d'attractivité pour notre territoire,✓ Axe 4/ Agir pour la <u>solidarité et la santé</u>,✓ Axe 5/ Agir pour accompagner les <u>territoires</u>	<ul style="list-style-type: none">✓ Soutenir le développement de filières alimentaires équitables✓ Faciliter la logistique alimentaire✓ Accompagner la transition alimentaire✓ Agir pour la solidarité et la santé par une alimentation saine et de qualité pour tous✓ Fédérer et accompagner les EPCI portant des politiques alimentaires (PATs ou autres)

- Un PAT départemental qui veut :
 - ✓ Se dérouler en **coordination avec les PAT locaux portés par les intercommunalités du territoire** → pas en doublon mais en appui cohérent
 - ✓ Être dans la **continuité** des actions du Département en matière d'alimentation → des priorité à définir selon les enjeux et les compétences
 - ✓ Mobiliser et accompagner progressivement l'ensemble des partenaires et acteurs concernés → une démarche inclusive et ambitions à long terme

Le cadre de réflexion dans lequel inscrire le PAT

A l'échelle d'un territoire, le PAT est un outil systémique :



Le PAT est un **plan d'actions opérationnelles** pour répondre à des problématiques locales concernant :

- la production agricole : le foncier agricole, l'installation d'agriculteurs, la structuration de filières, la transition agroécologique...*
- la transformation des produits agricoles*
- la distribution : la logistique, l'approvisionnement de la restauration collective, les circuits-courts de proximité ...*
- l'accès à une alimentation de qualité pour tous (lutte contre la précarité alimentaire), l'éducation alimentaire à la jeunesse, la lutte contre le gaspillage alimentaire ...*
- la gastronomie et la culture culinaire*

Politique alimentaire du territoire

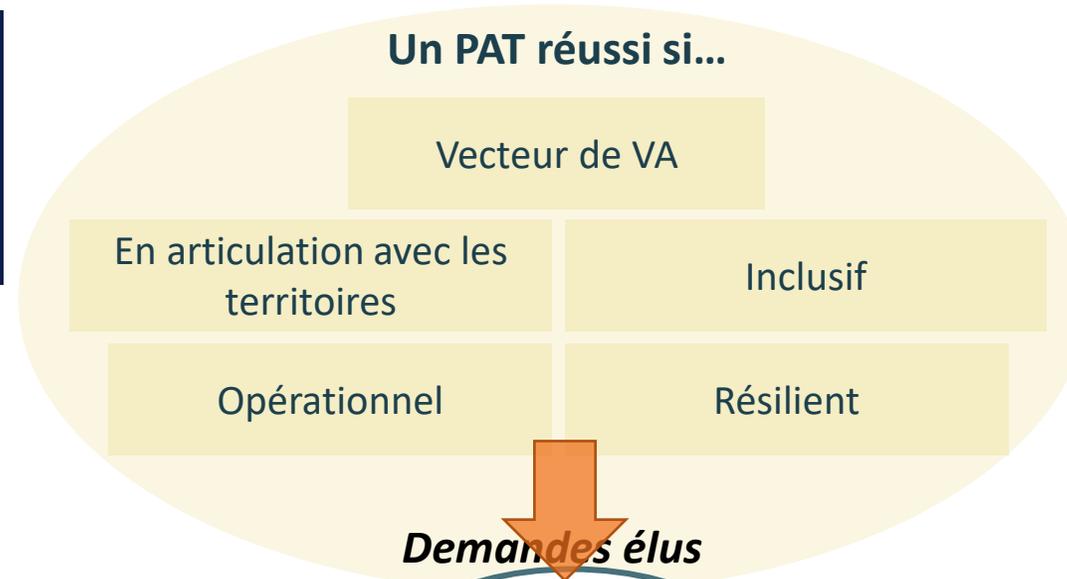
Dispositif de reconnaissance ministérielle

DGAL

5

01/01/2023

Le cadre de réflexion dans lequel inscrire le PAT



NOTRe
loi pour une Nouvelle Organisation
Territoriale de la République

COMPÉTENCES CD

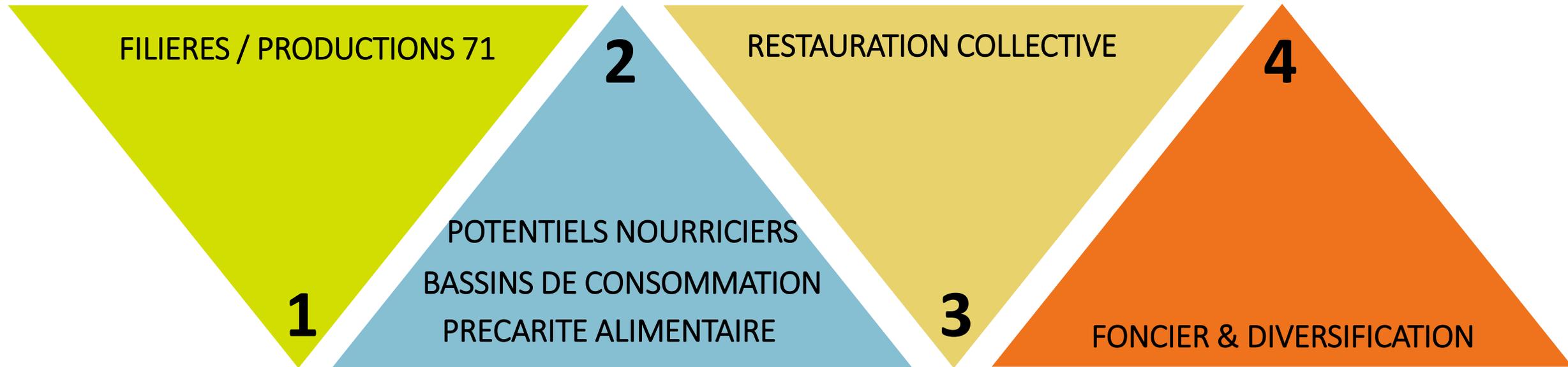
- Loi Notre > fin compétence éco
- Agri = intervention en accord avec le cadre CR
- Approche « indirecte » : environnement, collèges, social pour l'essentiel

**QUELLES
CIBLES ?**

CADRE PAT

- Diag > concertation > gouvernance et actions
- Crise Covid 19 : approvisionnement de proximité et accès des publics sensibles
- Nouvelles dispositions introduites par la loi Climat et résilience

PRINCIPAUX ANGLES DU DIAGNOSTIC



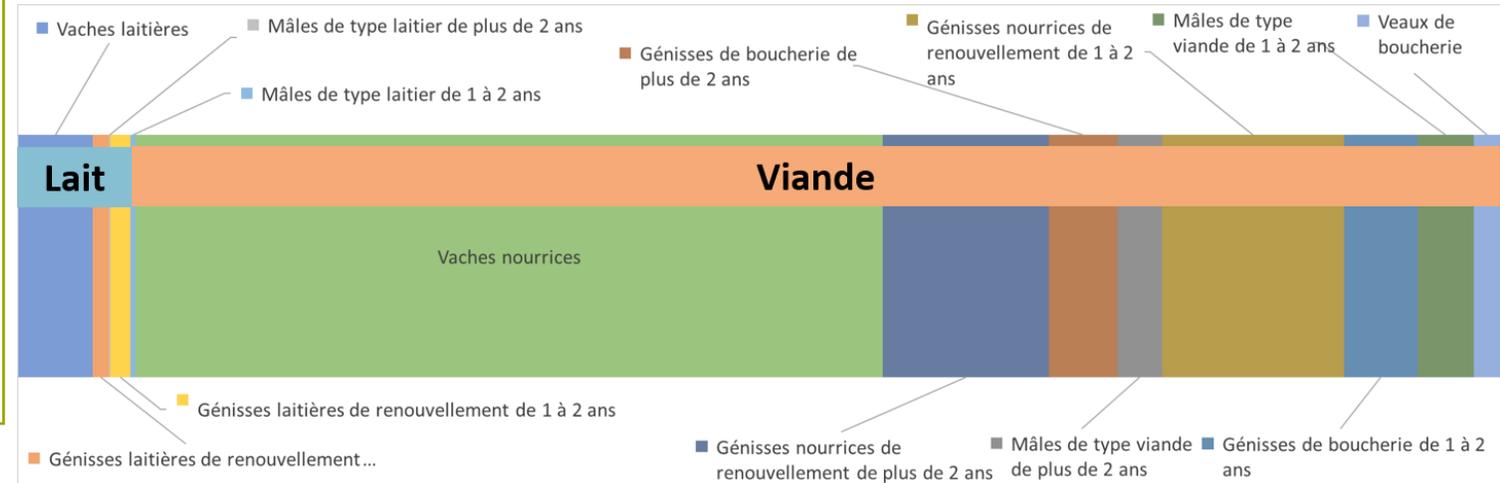
01

**DES ÉLÉMENTS DE
DIAGNOSTIC SUR LA
PRODUCTION**

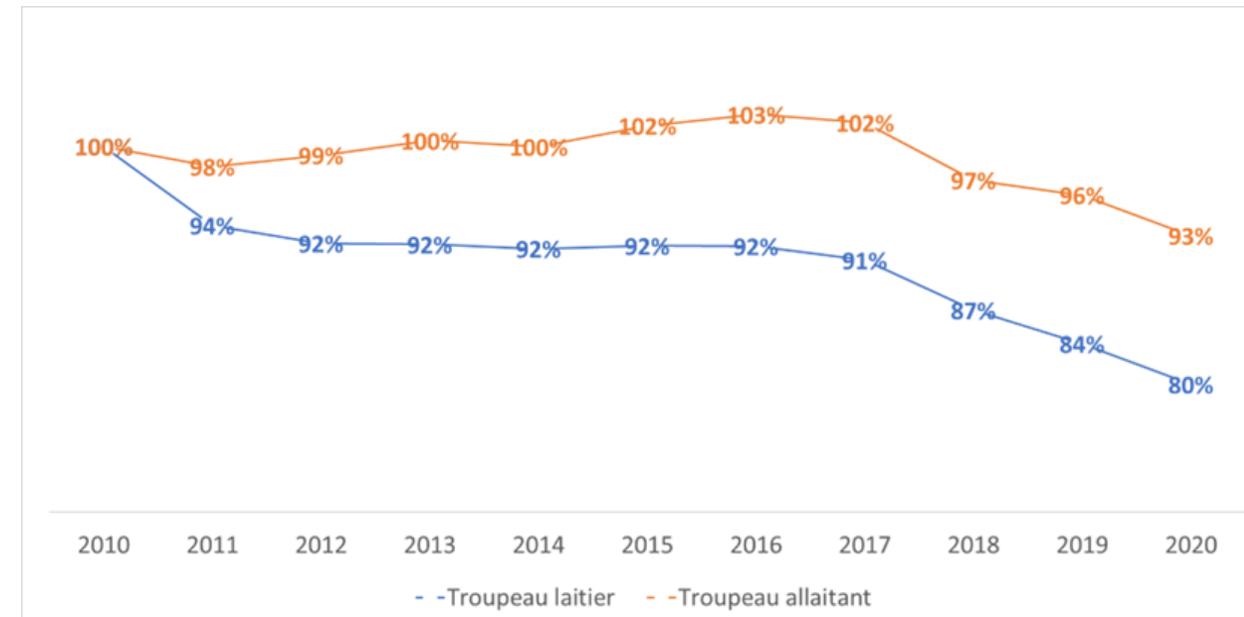
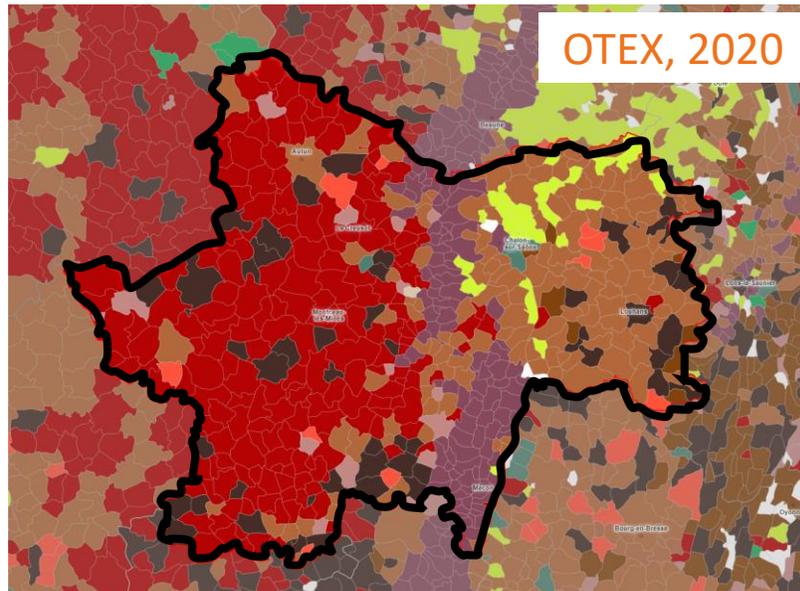
La filière viande bovine en Saône et Loire : une filière majeure, mais qui fait face à de nombreux défis

- ~ 25% de la PBS est issue de ces exploitations, mais **baisse 10/20 de 9%** contre 4% d'érosion au total
- ~ 40% des exploitations en OTEX bovins viande, mais **baisse 10/20 de 25%** contre 21% d'érosion au total
- ~ 60% de la SAU consacrée à cette OTEX, mais **baisse 10/20 de 5%** contre 1% d'érosion au total
- Un cheptel de bovins allaitant en baisse : **- 8,5% sur la période 2000/2020 pour le 71**, contre - 10% en France sur la même période

Cheptel bovins (lait et viande), 2020



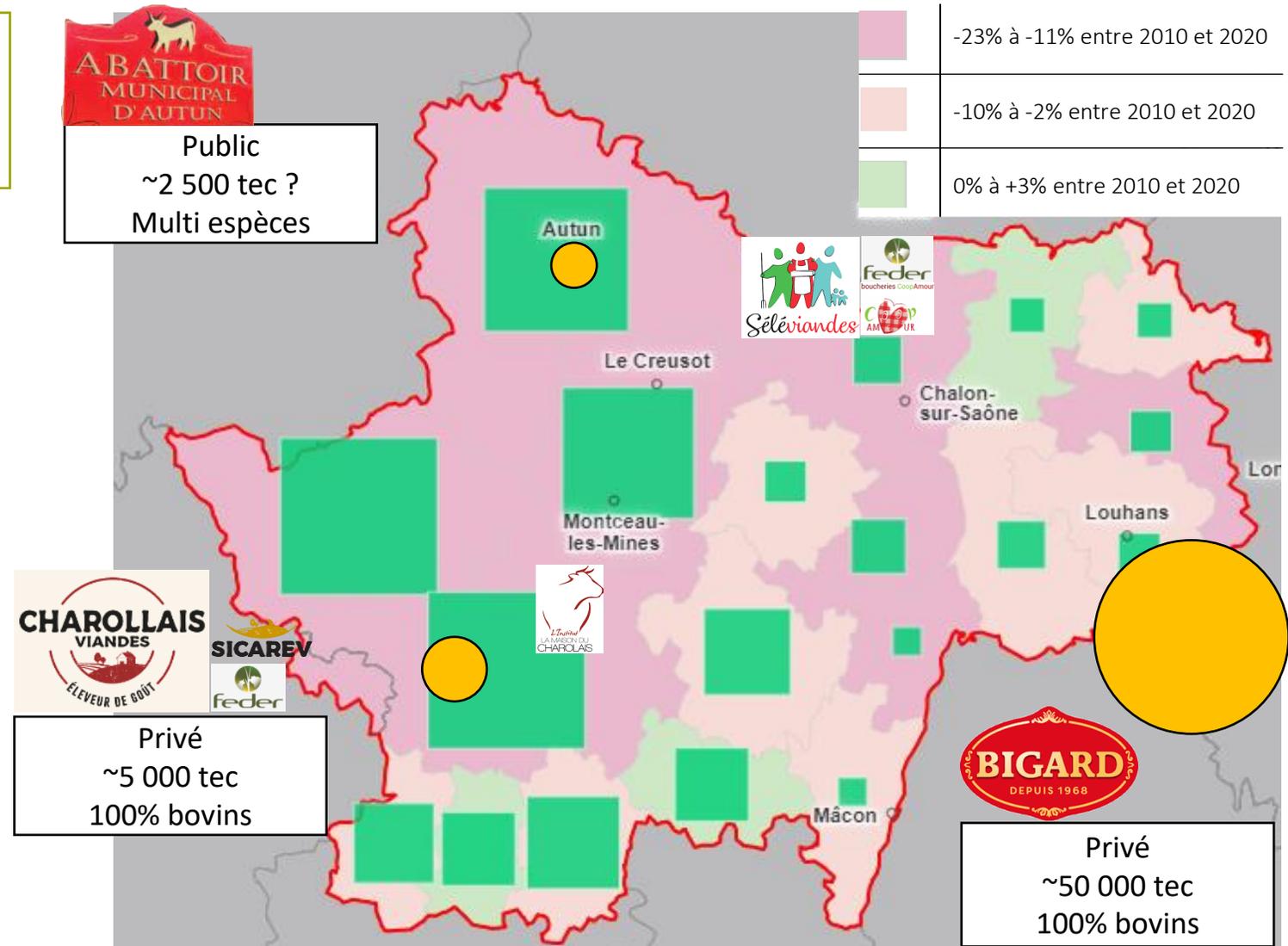
- Grandes cultures
- Maraîchage, horticulture
- Viticulture
- Bovin lait
- Bovin viande
- Bovin mixte
- Ovins, caprins et autres herbivores
- Porcins, volailles
- Polyculture, polyélevage
- Exploitations non classées
- Sans exploitation



Evolution des troupeaux bovins laitiers et allaitants en Saône et Loire - Base 100 en 2010 (Agreste)

La filière viande bovine en Saône et Loire : une filière majeure, mais qui fait face à de nombreux défis

- ❑ **3 outils d'abattage** sur le département dont un qui draine environ 90% des volumes abattus
- ❑ **4 outils de découpe** : 3 abattoirs + Séléviandes à Chalon



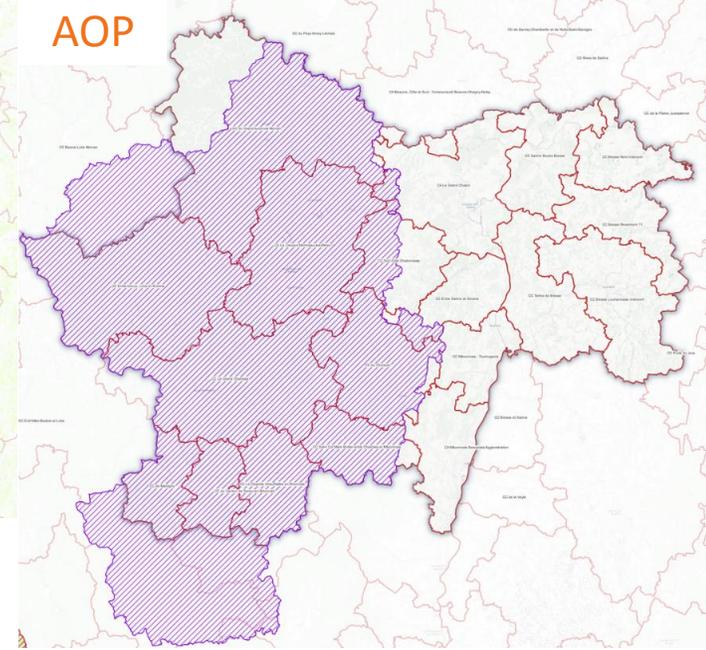
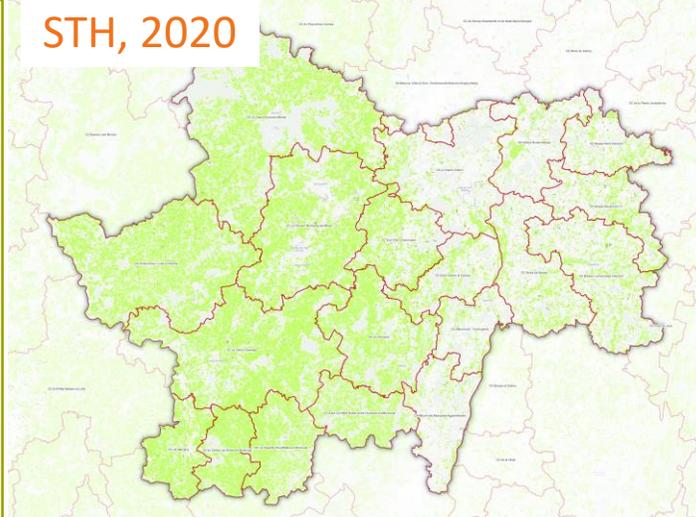
Cheptel bovins allaitants par EPCI et évolution 2010/2020 - RGA

Dans un contexte de fortes mutations des pratiques alimentaires, des pratiques extensives source de valeur ajoutée ?

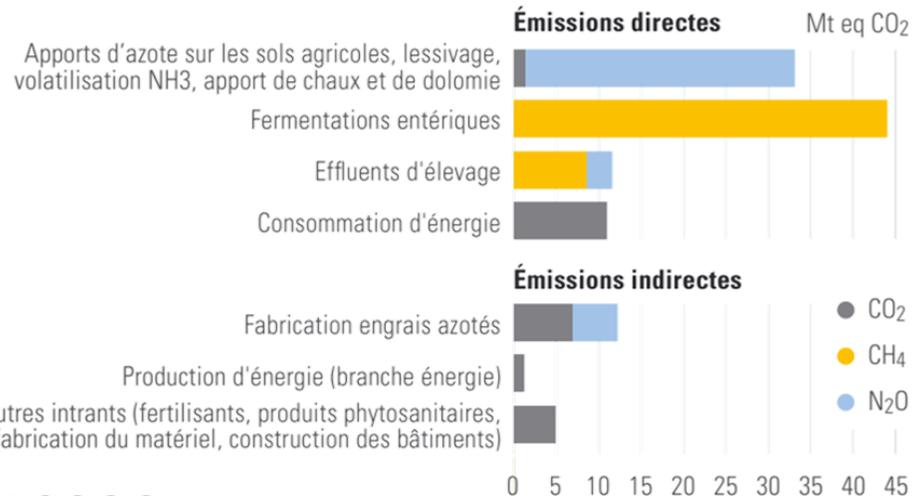
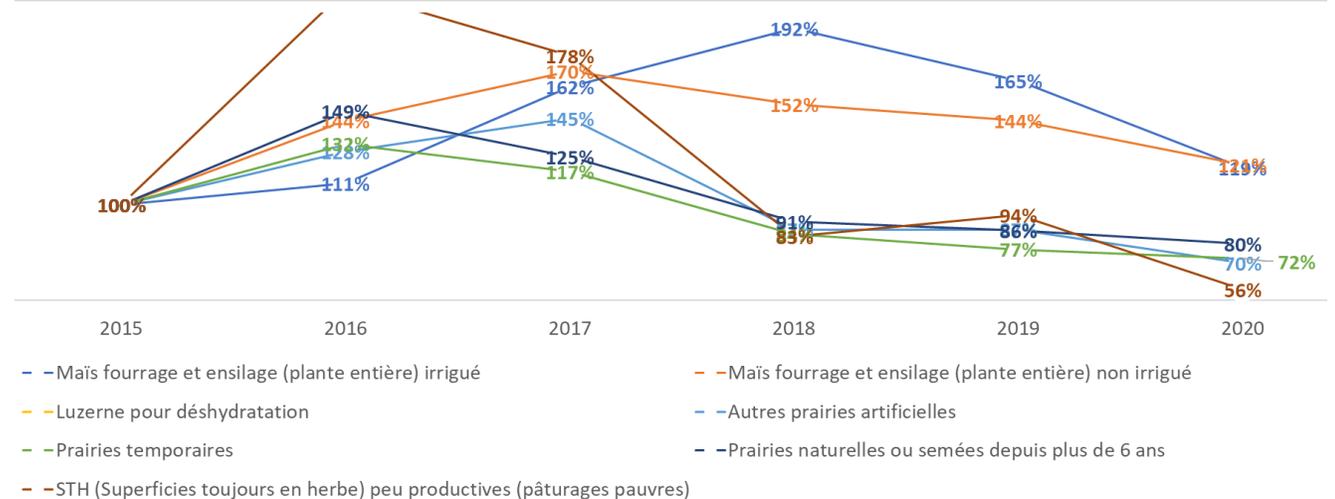
- ❑ **Filière Bovine AOP Charolaise extensive, valorisant bien l'herbe** → résilience / hausses des cours des matières premières

MAIS...

- ❑ Des épisodes climatiques de sécheresse qui vont aller en s'accroissant tant en fréquence qu'en intensité → **impact sur les rendements fourragers & la conduite des troupeaux**
- ❑ Un **secteur élevage de plus en plus « pointé du doigt » sur l'émission des GES** → rappel : secteur agricole = environ 20% des émissions GES totales (2d poste après les transports) dont ~ 45% dues au méthane (fermentation entérique)
- ❑ Des **distributeurs de plus en plus sensibles à l'impact Carbone...** ex : Carrefour se fixe un objectif zéro émission scope 1&2, et une réduction de 30% / 2019 sur scope 3 d'ici 2030



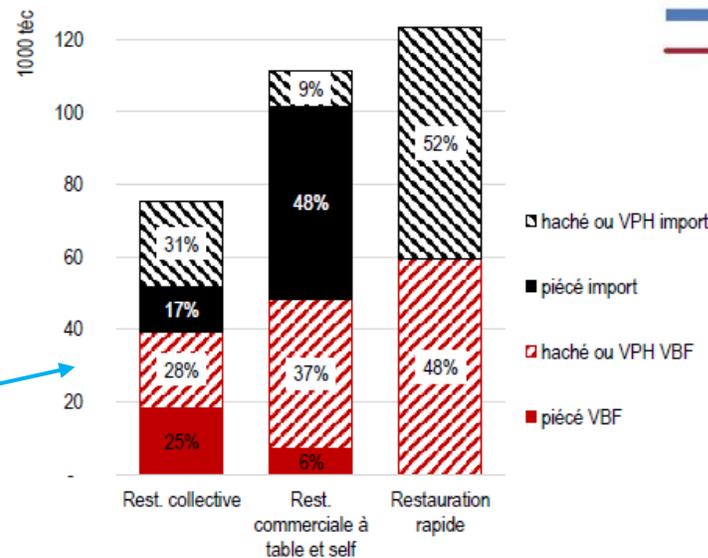
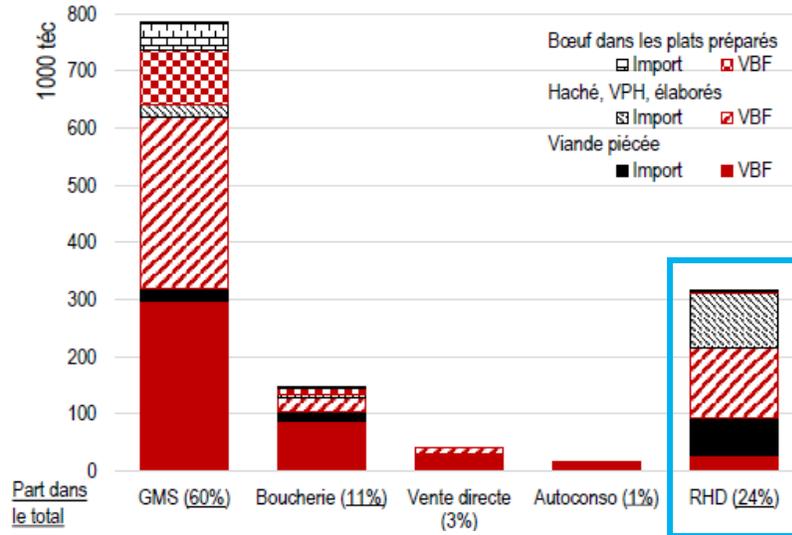
Evolution des rendements fourragers, base 100 en 2015



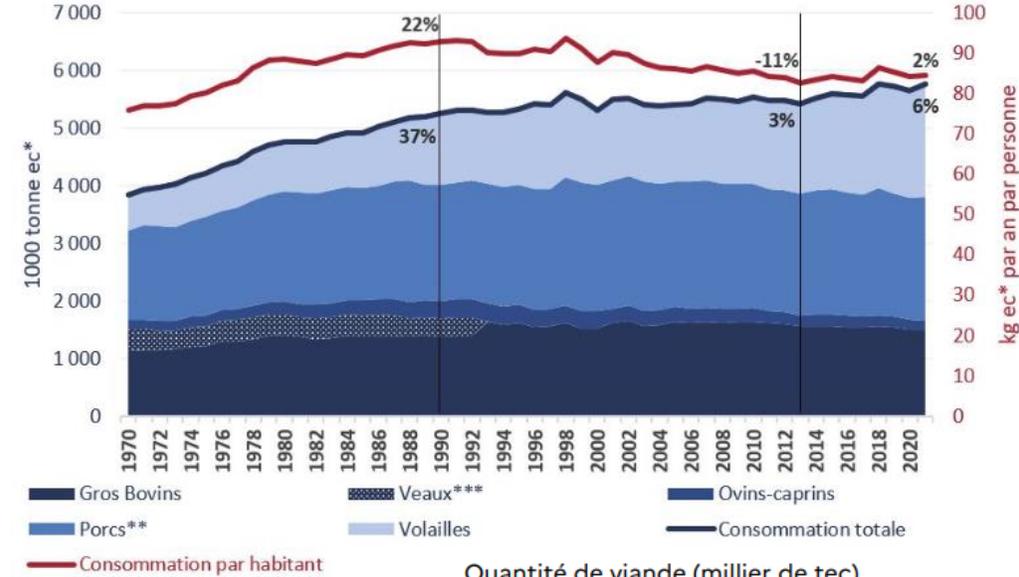
Dans un contexte de fortes mutations des pratiques alimentaires, des pratiques extensives source de valeur ajoutée ?

- ❑ Une **consommation totale de viande en hausse** en France → hausse de la population
- ❑ Une **consommation/habitant en baisse globale**, mais sur un plateau depuis 2013
- ❑ Une consommation carnée tirée par les viandes blanches → **baisse de 10% de la consommation de viande bovine** en France (2001/2021), viande porcine stable et volaille +42%
- ❑ **Hausse des importations de viande bovine**, pour atteindre environ 20% de la consommation Française
- ❑ **Forte hausse de l'élaboré et des plats préparés** → 57% de la consommation totale
- ❑ **RHD collective** = ~6% des PDM totale → 50% d'imports et ~40% de pièce total

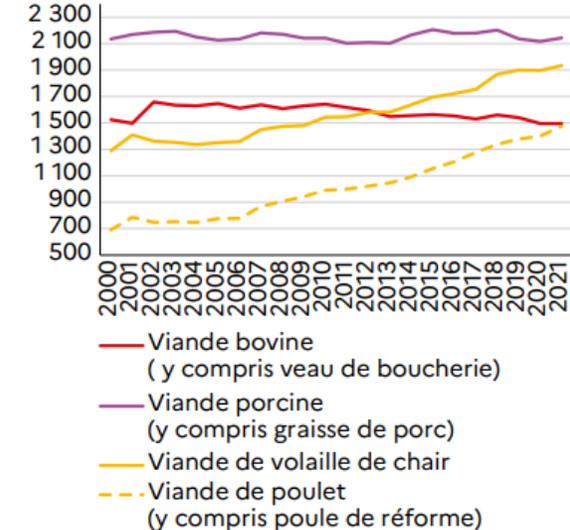
Débouchés de la viande bovine (FR et imports) sur le marché français par grand type d'utilisation (tec) - GEB-Idele 2019



Détail de la consommation FR de viande bovine, porcine et volailles (France AgriMer, Agreste – DGDDI)



Quantité de viande (millier de tec)



La filière viande bovine en Saône et Loire : une filière majeure, mais qui fait face à de nombreux défis



- ✓ Valoriser les pratiques extensives de la filière auprès des consommateurs, et notamment en GMS, pour encourager sa résilience
- ➔ Herbe, stockage carbone, ...

APAL – LIDL : un contrat tripartite avec une GMS pour valoriser les pratiques de réduction des GES en viande bovine

L'APAL est une Organisation de Producteurs pour faciliter les mises en marché, sans transfert de propriété. Fondée en 1985, son Conseil d'Administration est composée exclusivement d'éleveurs. Implantée dans le Grand Est elle compte 2 700 éleveurs adhérents.

Depuis 2020, elle assure la promotion auprès de ses adhérents des diagnostics Cap'2ER, outil qui permet de mesurer finement les émissions GES d'une exploitation, et de simuler l'effet des actions à mener pour les réduire, dans le cadre de la mise en œuvre d'un futur plan carbone.

En parallèle, l'APAL a établi un partenariat avec la chaîne LIDL, pour soutenir financièrement les éleveurs engagés dans la décarbonation de leurs exploitations. Les éleveurs engagés dans cette voie peuvent espérer selon les situations, éviter l'émission de 500 à 1 000 tonnes de carbone et percevoir jusqu'à 30 000 € sur 5 ans soit 6 000 € par an (la tonne de Carbone est valorisée entre 30 et 35€ à date). Une 40aine d'éleveurs se sont engagés dans la démarche à son lancement.



1. Valorisation
2. Diversification
3. Adaptation

Coopérative Carbone La Rochelle – Un outil territorial pour faciliter le financement de la séquestration du carbone

Créée en 2020, suite à la réponse de l'appel à projets national "Territoires d'Innovation", la coopérative est un outil collectif permettant de mutualiser l'ingénierie carbone et financière et d'agrèger les initiatives du territoire, en matière de pratiques permettant la séquestration et le stockage long terme du carbone.

La « contribution carbone volontaire », consiste à financer des projets permettant la capture, l'évitement ou la séquestration de GES, dont l'impact viendra contrebalancer les émissions non évitables.

Les réductions d'émissions reconnues par le label bas-carbone ne peuvent toutefois pas être utilisées pour remplir des obligations légales découlant de traités internationaux ou européens de réduction des GES. C'est pourquoi ces démarches sont dites « volontaires », et sont effectuées dans le cadre de politique RSE.

Cette rémunération se fait par le **financement participatif et volontaire de crédits carbone** (citoyen, entrepreneurial, ou issu de collectivités), via la mise en ligne sur un site web de projets certifiés.

La Coopérative regroupe 50 sociétaires (citoyens, entreprises, collectivités, structures d'enseignement, agriculteurs), elle a accompagné 8 projets de séquestration carbone en Nouvelle-Aquitaine et 31 organisations ainsi que 7 communes de l'Agglomération de La Rochelle dans la réalisation du bilan carbone de leurs activités.

Cette démarche est proche de celles initiées par Terre et Cité (<https://terreetcite.org/compensation-carbone-2/>) ou la plateforme Agoterra Terra/Terre (<https://www.terraterra.co/>).



La filière viande bovine en Saône et Loire : une filière majeure, mais qui fait face à de nombreux défis



- ✓ Accompagner le phénomène de non renouvellement des exploitations bovines
 - ➔ reprise / installation / diversification (cf. partie dédiée), y compris en type de viande bovine
- ✓ Utiliser le secteur RHD collective et notamment les collèges, comme un vecteur de sensibilisation au « bien manger » (à associer aux journées AOP du CD71 ?)

Elevage bovin en VD : adapter ses productions aux demandes

Pour développer la vente directe sur son exploitation, des éleveurs cherchent à s'adapter aux demandes des consommateurs.

Pour contenter chaque débouché et en tirer une valorisation optimale, ils font notamment appel à des croisements, et pratiquent la vente aux quartiers, pour assurer les équilibres carcasse.

Chez Thierry Chouteau, éleveur du Maine-et-Loire, l'intégralité des bovins est valorisée en vente directe. Avec **quatre races sur l'exploitation** (Blonde d'Aquitaine, Parthenaise, Angus et Simmental), il propose une **gamme de bovins aux conformations diversifiées pour satisfaire à la fois bouchers et restaurateurs**.

Les aloyaux de **croisés Angus x Simmental** sont généralement valorisés auprès de **restaurateurs**. « *Au restaurant, les clients préfèrent manger une côte de croisés de 800 g, qu'une côte de Blonde qui fait 1,5 kg* », explique l'éleveur. Les avant et arrière sont ensuite valorisés via l'abattoir. La consommation de viande hachée ayant le vent en poupe, il n'a pas de mal à écouler ses bas-morceaux. L'agriculteur définit un prix pour les morceaux d'aloiaux avec les restaurateurs, et bénéficie de la valorisation fixée par l'abattoir pour les autres pièces.

Intéressé par l'Angus, l'agriculteur cherchait un débouché pour assurer son installation. « Je suis tombé sur un boucher parisien qui m'a aiguillé sur la valorisation de la race. Il m'a conseillé le croisement avec la Simmental », explique M. Chouteau. Ce croisement, populaire outre-Atlantique est assez méconnu des producteurs français. C'est pourtant un moyen d'apporter de la viande sur les petites carcasses des Angus. L'éleveur fait abattre un croisé toutes les deux semaines. **D'avril à juin, ainsi qu'à l'automne, les bœufs et génisses sont finis au pâturage**. Le reste de l'année, une finition à l'auge s'impose. Sur une durée de deux mois, les bovins disposent d'une ration d'un quart de trèfle, d'un quart de foin et de maïs grain. « C'est un petit surcoût, mais avec ce débouché, je dois avoir des bovins toute l'année. Parfois, il faut accepter d'envoyer des bovins moins lourds ou de les garder un peu plus longtemps... Mais le prix est également là pour compenser ces écarts ».

Les **Blondes et Parthenaises** sont généralement intégralement valorisées par les **bouchers**. « Ça n'est pas la même marchandise, précise Thierry. Avec la Blonde, on a des carcasses presque deux fois plus lourdes. On est plus sûr une conformation qui répond aux attentes des bouchers, notamment pour l'extension de découpe ».

1. Valorisation
2. Diversification
3. Adaptation



+ porcs plein air (cf PNR Morvan) ?

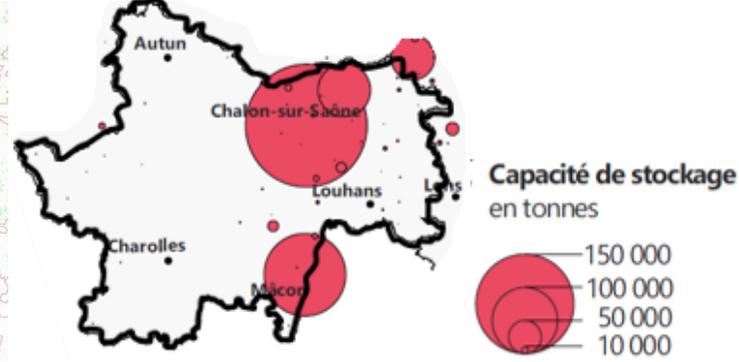
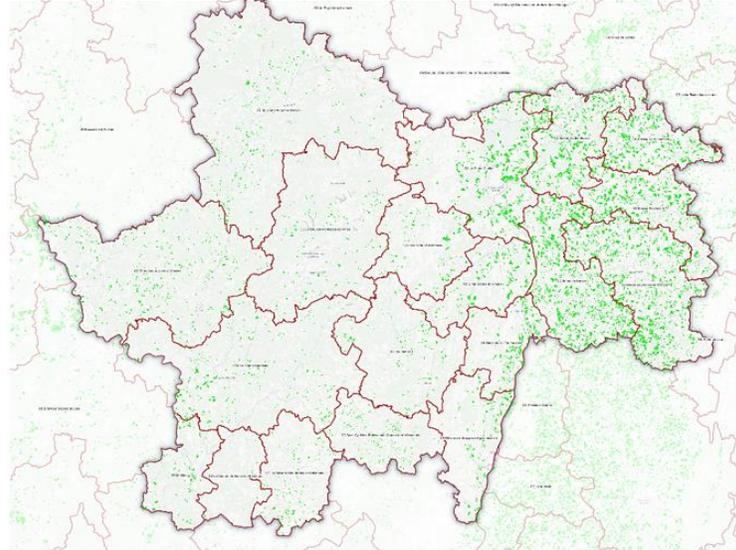


+ porcs sur paille (réseau cohérence)

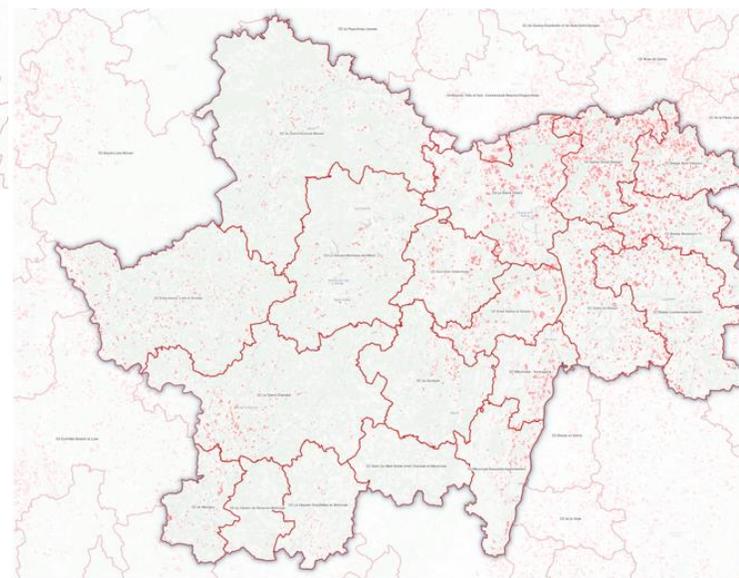
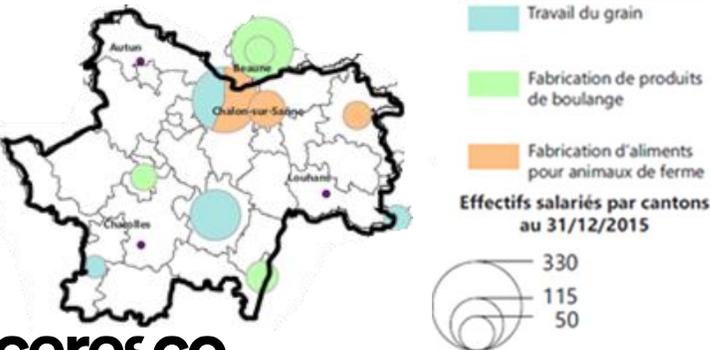


La filière Grandes Cultures (COP) en Saône et Loire, des opportunités de reconnexion partielle en local, sur des filières résilientes (enjeux eau) ?

- 90% des volumes de COP collectés par **Bourgogne Sud**
- ~50% des volumes de COP collectés sont du **blé meunier** (recherche de contrats à forte valeur ajoutée / qualité)
- 35% du blé meunier collecté est valorisé dans des **meuneries du 71** (30% export, 30% France) - Moulins Nicolas, Forest, ou Axiane du groupe Axérial → démarche Agriéthique initiée
- Le **maïs ensilage** pour l'élevage représente environ 1,5 fois le total des surfaces de COP → enjeu eau ?

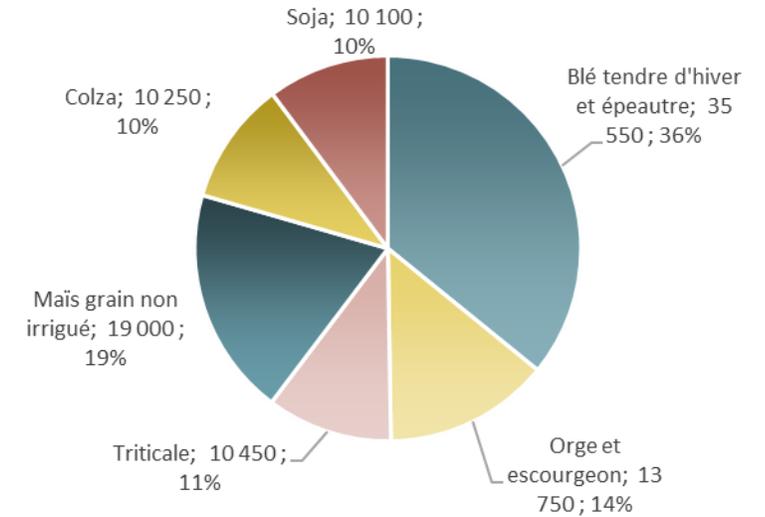


Surfaces de Maïs ensilage

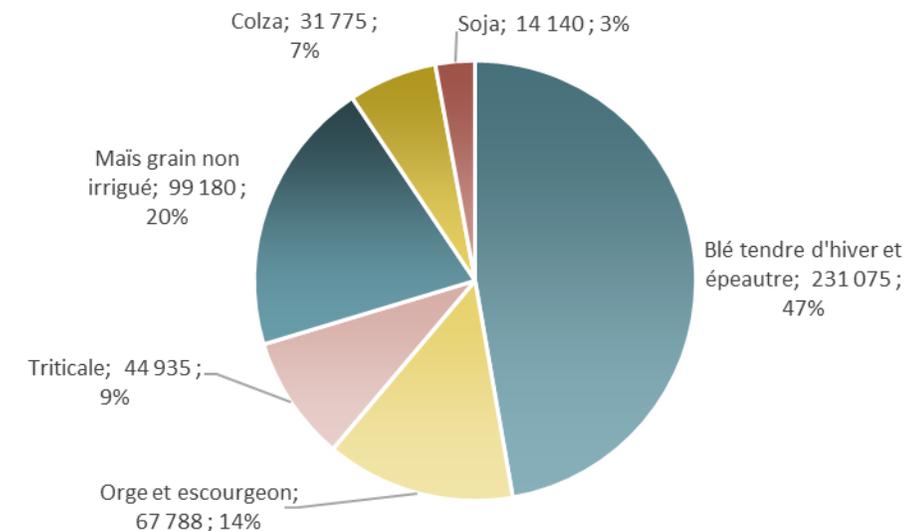


Surfaces de Blé tendre

Surfaces développées (ha) en 2020 - Agreste 2022



Volumes (t) en 2020 - Agreste 2022



La filière Grandes Cultures (COP) en Saône et Loire, des opportunités de reconnexion partielle en local, sur des filières résilientes (enjeux eau) ?



- ✓ Encourager le lien blé meunier et meunerie locale
- ➔ Vers une filière boulangerie locale ? Lien avec la démarche Agriéthique ? Lien avec les approvisionnements RHD ?
- ✓ Réflexion à engager sur l'impact sur la ressource en eau
- ➔ Enjeux sur le qualitatif (BNI – Cultures Bas Niveau d'Impact) et le quantitatif (BBE – Bas Besoin en Eau)
- ✓ Légumes secs (outils et diversification)

Agri-éthique - Une filière boulangère commerce équitable « origine France »

Le label créé en 2013 par une coopérative agricole française. Le cahier des charges certifie des filières dans lesquels les 8 principes fondamentaux du commerce équitable, défini par la loi, sont respectés (prix rémunérateurs, engagement commercial pluriannuel, transparence et traçabilité, environnement...)

En Essonne (91), la Coopérative « Ile de France Sud », et le transformateur « Moulins Fouché », et plusieurs artisans boulangers produisent des pains labellisés commerce équitable – agri-éthique



1. Valorisation
2. Adaptation (eau et climat)



+ lien minoterie GAY ?
La filière « Le Doré »

Circuits de distribution : GMS, et artisans-boulangers principalement. Le segment RHD est encore peu développé, mais constitue un segment à enjeu. Des contacts avec Moulins Nicolas et Bourgogne Sud ?

Initié avec la filière blé, le label a progressivement développé plusieurs productions : 31 filières au total, dont des légumineuses, des légumes frais, des produits laitiers...

Les 31 filières développées en 8 ans d'existence

Grandes cultures	Fruits/Légumes	Animal
Céréales <ul style="list-style-type: none"> Blé <ul style="list-style-type: none"> Pain Viennoiserie Crêpes Biscuiterie Sachet de farine Blé noir <ul style="list-style-type: none"> Galette Orge bio <ul style="list-style-type: none"> Bière bio 	Fruits <ul style="list-style-type: none"> Abricot Cerise Poire Pêche Nectarine 	Produits laitiers <ul style="list-style-type: none"> Fromage Lait UHT
Légumineuses <ul style="list-style-type: none"> Lentilles bio cuit et sec bio Haricot coco bio cuit et sec Haricot rouge bio cuit et sec Pois chiche bio cuit et sec Flageolet bio 	Légumes <ul style="list-style-type: none"> All Echalote Oignon 	Viandes <ul style="list-style-type: none"> Charcuterie bio
		Œufs <ul style="list-style-type: none"> Œuf boîte Viennoiserie Biscuiterie
		Miel <ul style="list-style-type: none"> Miel en pot

La filière Grandes Cultures (COP) en Saône et Loire, des opportunités de reconnexion partielle en local, sur des filières résilientes (enjeux eau) ?



- ✓ Encourager le lien blé meunier et meunerie locale
- ➔ Vers une filière boulangerie locale ? Lien avec la démarche Agriéthique ? Lien avec les approvisionnements RHD ?
- ✓ Réflexion à engager sur l'impact sur la ressource en eau
- ➔ Enjeux sur le qualitatif (BNI – Cultures Bas Niveau d'Impact) et le quantitatif (BBE – Bas Besoin en Eau)
- ✓ Légumes secs (outils et diversification)

Application de cahier des charges BNI sur les céréales

Ex. François Cholat blé « EC'EAU RESPONSABLE »

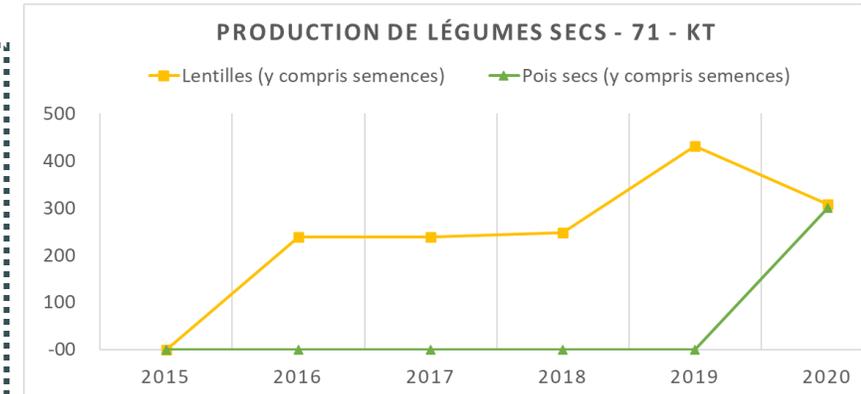
Ex. Moulins Viron « blés écoresponsables »

- Réduction des traitements phytos (mais difficultés sur les herbicides)
- Meilleure valorisation de l'azote
- Prime à l'ha pour anticiper facilement les montants avec les ha engagés : une partie de cette plus-value subventionnée par AERMC depuis 3 ans, dispositif en renouvellement
- 327 ha engagés en 2022

Retours 2017-2018

	Blé type	Blé bas intrants	Evolution
IFT chimique, TS inclus	4,9	3,1	- 38 %
Unité d'azote minéral / ql produit	2,6	2,3	- 11 %
Coûts des intrants (€/ha)	461,9	413,4	- 10 %
Marge brute (€/ha)	791,3	880,3	+ 11 %

François Cholat



90% des surfaces de pois chiches et 70% des surfaces de lentilles BFC localisées dans l'Yonne

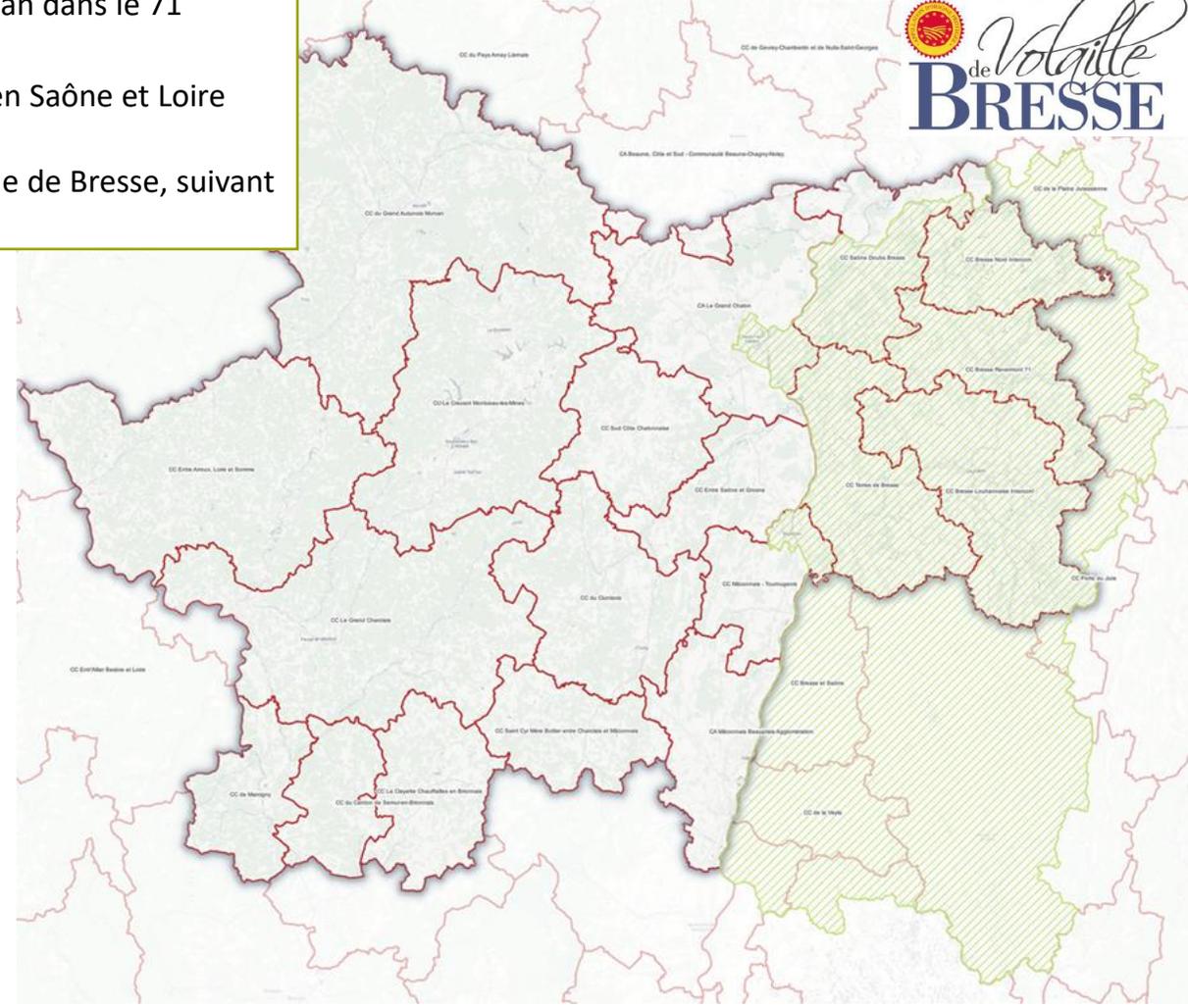
Saône et Loire ➔ cultures AB mal valorisées par Bourgogne Sud, du fait de leurs volumes réduits (pas de contrats). Les marchés de la RHD collective pourraient ici prendre un relais intéressant, en lien avec une unité de triage/ensachage

La filière Volailles en Saône et Loire : une consommation française dynamique, mais qui ne profite pas à l'AOP

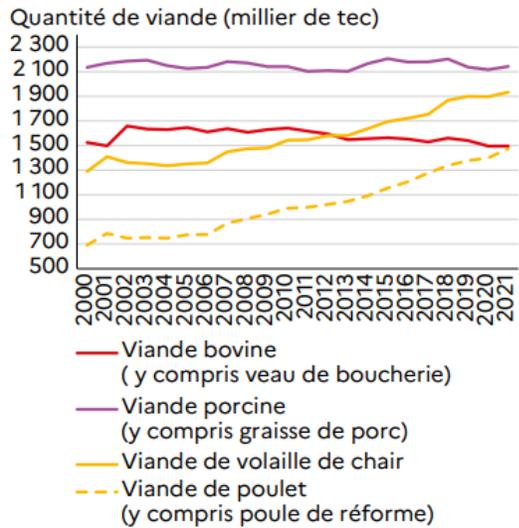
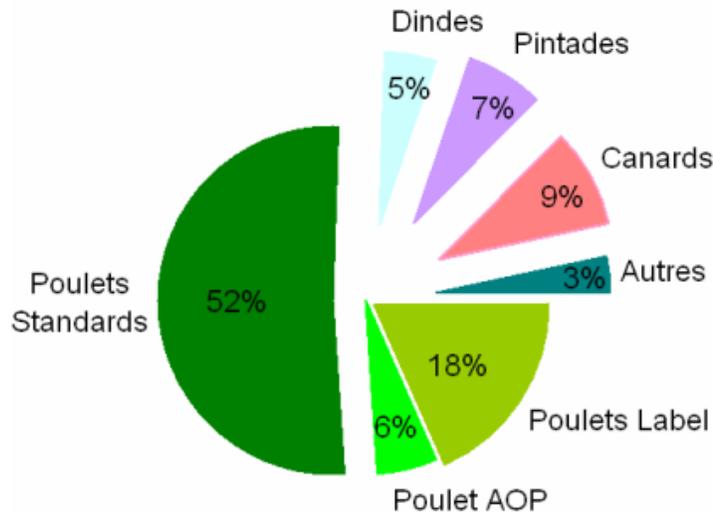
- ❑ Un **marché de consommation national très dynamique**, mais d'avantage orienté sur le « **poulet standard** »
- ❑ BFC = 3% de la production FR vs Bretagne et Pays de la Loire ~ 60% de la production FR

Saône-et-Loire = 33% de la production régionale derrière l'Yonne → 8,4 millions de têtes / an dans le 71

- ❑ Volailles de Bresse : seule AOP volailles de France
- ❑ 800 000 volailles AOP de Bresse produites chaque année → ~53% des volumes en Saône et Loire (soit 5 à 6% des volumes volailles 71), le reste dans l'Ain (43%) et le Jura (4%)
- ❑ Les **volumes produits augmentent en poulets standards**, mais baissent en volaille de Bresse, suivant les tendances de consommation



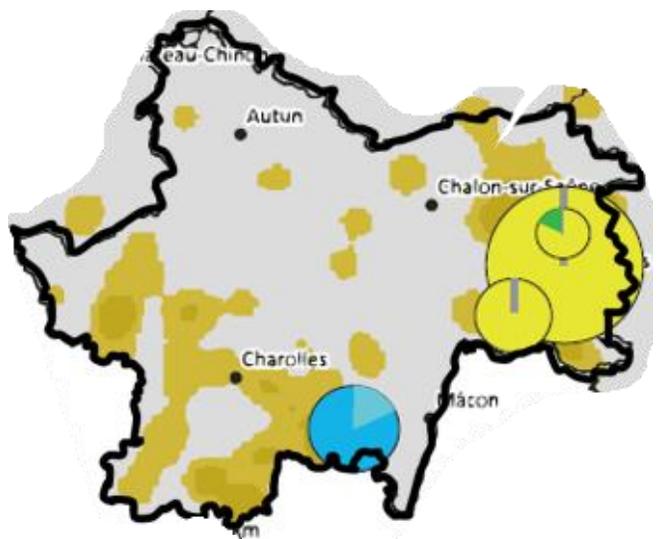
Répartition de la volaille finie en Saône et Loire - Agreste enquête avicole 2008



La filière Volailles en Saône et Loire : de nombreux outils, pas tous saturés

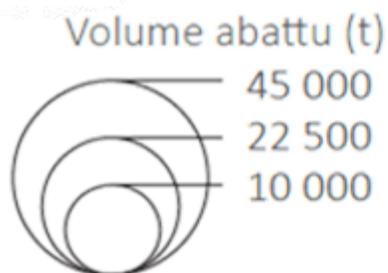
- ❑ **4 abatteurs expéditeurs du groupe LDC** sont situés en Saône et Loire : LDC Bourgogne à Branges (~ 30 000 T/an, Palmid'or à Trambly (~ 7 500 T/an), Guillot Cobreda à Cuisery (~5 000 T/an) et Mairet (~ 2 500 T/an)
- ❑ Une **20aine de petits abattoirs agréés CE**, chez des agriculteurs
- ❑ Une 40aine de **structures d'abattage non agréées CE** → vente directe dans un rayon de 80 km max
- ❑ 1 outil collectif à Oslon « **CUMA Graines des Saveurs** », en lien avec le lycée agricole de Châlon + une construction en cours d'atelier de découpe à St Bonney-de-Joux

Elevages de volailles de chair et volume d'abattages de volailles des établissements agréés tonnage élevé – Agreste 2020



Nombre de volailles de chair par km²

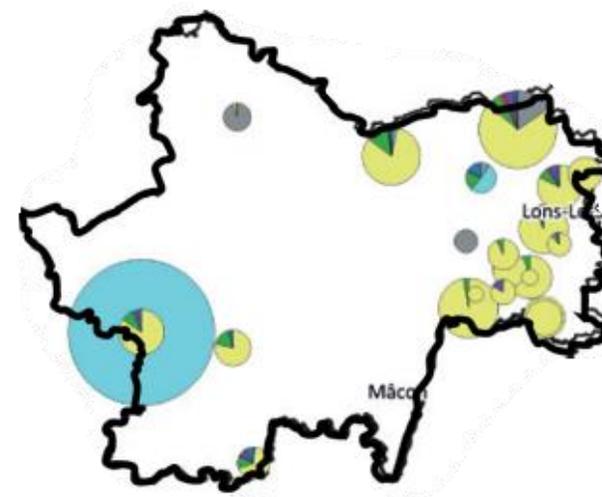
0 - 224
224 - 755
755 - 1820
1820 - 4498



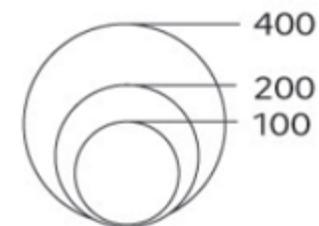
Espèces

Canards
Dindes
Oies
Pintades
Poulets
Lapins
Autres

Volume d'abattages de volailles des établissements agréés tonnage faible – Agreste 2020



Poids en tonnes

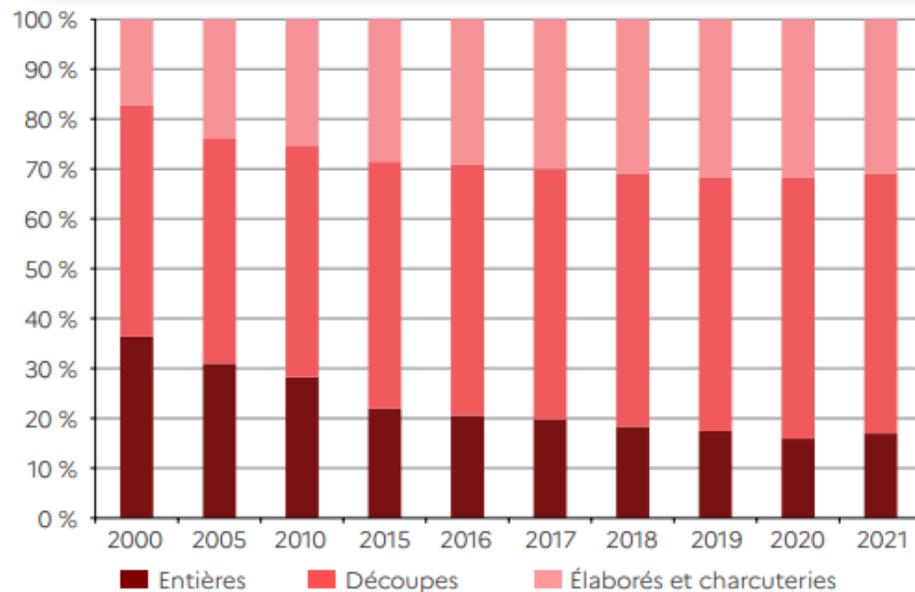


La filière Volailles en Saône et Loire : une consommation française dynamique, mais qui ne profite pas à l'AOP

- ❑ Forte croissance des ventes en produits élaborés (cordon bleu, nuggets, ...), au détriment des volailles entières
- ❑ Plus forte proportion à la consommation de **poulet entier chez les plus de 50 ans**, les plus jeunes et les revenus plus modestes consommant d'avantage de **produits élaborés**
- ❑ Volumes de volailles consommés en FR → 45% en GMS et 9% en magasins spécialisés (boucheries, épiceries fines, traiteurs, ...)
- ❑ Volumes de volailles AOP de Bresse, des circuits « premiums » → 46% en magasins spécialisés, et 12% en GMS

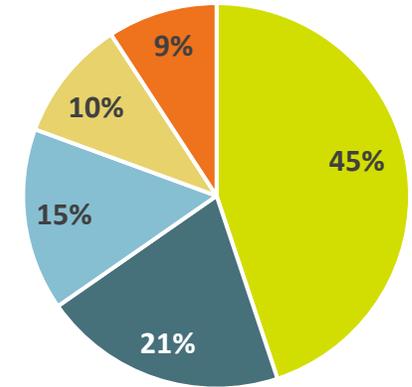
RHD collective (données FR)

- ❑ 28% des volumes de poulet consommés en brut, pour 56% en frais et 44% en surgelés,
- ❑ Au ¾ en découpe
- ❑ ~ 60% des volumes importés (46% pour le total de la conso FR)

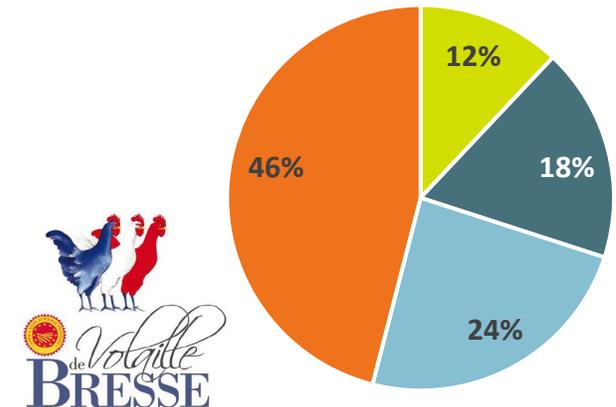


Evolutions des types de produits de volailles achetées par les ménages Français - FranceAgriMer

- GMS
- RHD collective
- Magasins spécialisés
- RHD commerciale
- HD



- GMS
- Grossistes
- Magasins spécialisés
- RHD commerciale
- HD



La filière Volailles en Saône et Loire : une consommation française dynamique, mais qui ne profite pas à l'AOP



→ Une filière emblématique à la peine : l'AOP volaille de Bresse

- ✓ Un mode de production très contraint et très résilient → un bon support de sensibilisation pour le « mieux manger », notamment dans les collèges (à associer aux journées AOP du CD71 ?)
- ✓ Un mode de production à valoriser pour ses pratiques vertueuses → des exploitations et des pratiques à rémunérer via le label bas carbone ?
- ✓ Une production d'avantage mise en avant dans l'Ain, où elle est pourtant moins présente → lien à renouveler sur la stratégie tourisme ?

→ Attention à la démultiplication des outils lorsque les existants ne sont déjà pas saturés / rentables (ex : Cuma Graines des Saveurs) → un projet pilote à mener pour tenter de tenir des prix compétitifs en RHD ?

ENVIRONNEMENT

Évaluation des performances environnementales des élevages avicoles :

CRÉATION D'UN OUTIL CAP'2ER® VOLAILLES



L'évaluation de la performance environnementale de l'élevage et l'accompagnement des éleveurs dans une démarche de management environnemental sont devenus incontournables pour relever les défis directement adressés aux éleveurs et contribuer à la durabilité de leur exploitation. Ainsi, l'objectif de ce projet est de construire un outil compatible avec l'outil CAP'2ER® ruminant existant pour l'adapter aux ateliers avicoles et générer, pour chaque exploitation, un plan de progrès personnalisé. Le programme de travail vise à :

1. Définir les systèmes avicoles à considérer,
2. Définir les bases méthodologiques de l'évaluation environnementale et du label bas carbone,
3. Construire l'outil,
4. Préparer la formation de techniciens agricoles qui assureront la diffusion de l'outil.

PARTENARIAT

IDELE, CRAB, CRAPL, CRAL, CNPO, LDC, Le Guessant, Euralis, Maisadour, Terrena.

FINANCEMENT

FranceAgrimer, ANVOL (CIPC, CIDEF, CIP, CICAR), CNPO, CIFOG.

CONTACT

Elodie Pechenart

pechenart@itavi.asso.fr

1. Valorisation
2. Education



La filière Légumes en Saône et Loire : une filière confidentielle & un outil performant à préserver

- ❑ Une filière très confidentielle, avec environ 400 ha engagés en surfaces développée → ~ 14 000 tonnes de légumes produits/an, dont 1 300 tonnes de pommes de terre
- ❑ Fort tropisme sur les terres d'Agrival, tant en AB qu'en légumes plein champs (aides PAC)
- ❑ 95% des volumes sur 7 variétés : carottes (46%), poireaux, pommes de terre, tomates sous serres, salades, radis, oignons

Localisation des parcelles de légumes touchant des aides PAC, RPG 2020

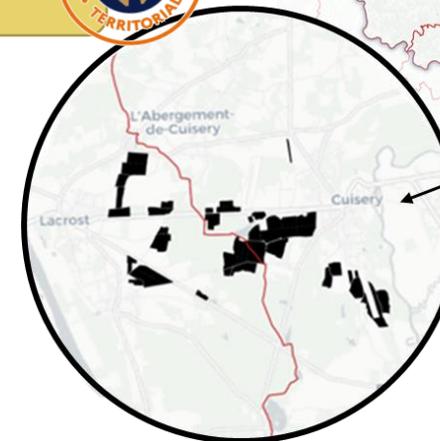


Agrival, un projet central pour le 71, à accompagner collectivement



Production de légumes dans le 71 en quintaux - SAA 2020

Carottes pour le frais	67 170
Poireaux	18 550
Pommes de terre	13 500
Tomate sous serres	13 287
Salades	12 326
Radis	9 450
Oignon	5 231
Courgette	1 215
Haricots verts (y c. haricots beurre)	1 093
Citrouilles, potirons	851
Aubergines	524
Choux-fleurs	521
Concombre en plein air	505
Epinards	457
Autres choux, n.c.a.	352
Céleris branches	306
Betterave potagère	286
Fraises en plein air	229
Navet potager	181
Echalote	166
Céleri rave	142
Tomate en plein air	128
Choux de Bruxelles	119
Asperges en production	97
Choux brocolis à jets	88

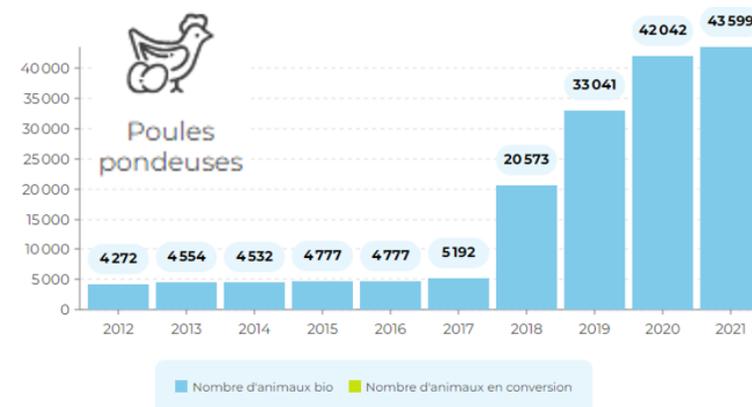
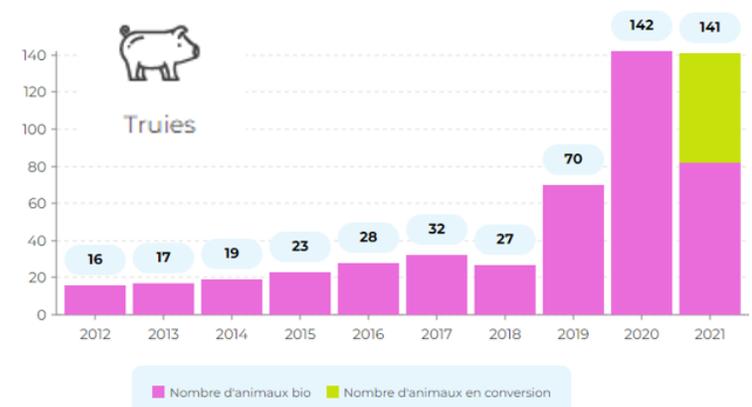
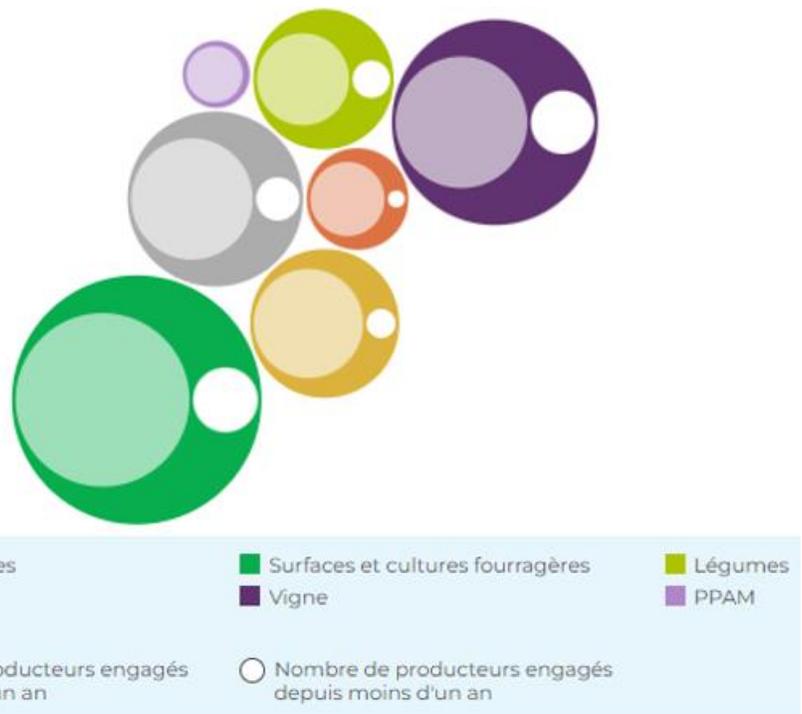
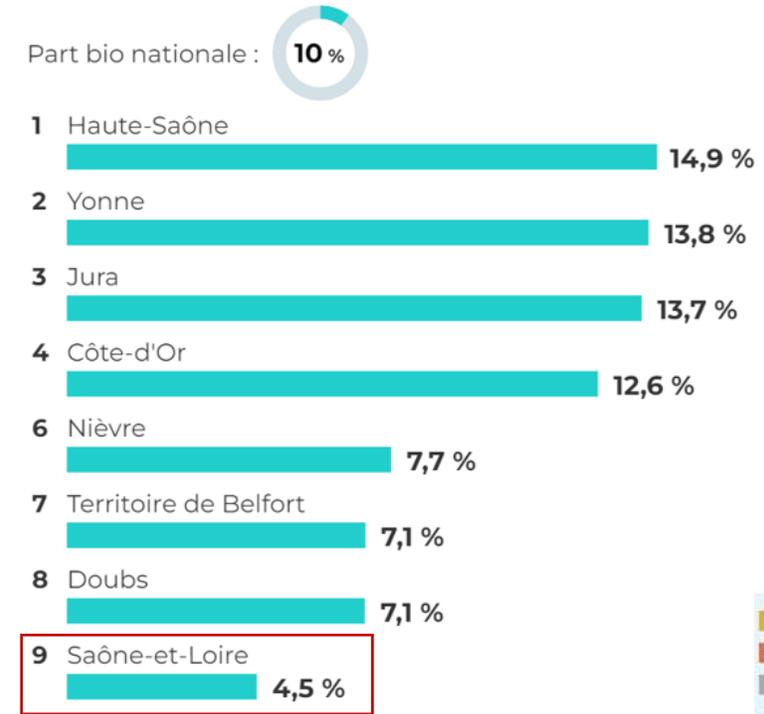


Localisation des surfaces AB (gauche) et des exploitations AB (droite)



La filière AB en Saône et Loire : peu de surfaces et des conversions sur des filières plus réduites en surfaces

- ❑ 23 000 hectares de surfaces AB (yc en conversion) sur le département, soit **4,5% de la SAU**, réparties sur 570 fermes
- ❑ **Dernière position régionale** en termes de surfaces, en comparaison de la moyenne BFC située à 10% de la SAU
- ❑ Depuis 3 ans, une **dynamique de conversion d'avantage portée par la vigne et des filières de diversification** (porcs, œufs)



A RETENIR

- ▶ **Des filières agricoles majeures à accompagner**
 - ➔ *Pour valoriser / encourager des pratiques plus résilientes (cf label bas carbone, BNI et sensibilisation-éducation)*
 - ➔ *Pour relocaliser des flux (cf légumes secs ou blés meuniers équitables) : attention volumes parfois « réduits » au regard de la production*
 - ➔ *Pour sensibiliser et agir sur les habitudes alimentaires*
- ▶ **Des filières agricoles plus rares à maintenir**
- ▶ **Des filières de diversification à encourager (cf axe précédent)**
 - ➔ *Prise en compte des potentiels et des contraintes (climat, eau, ...)*
 - ➔ *Une filière AB en retrait*

02

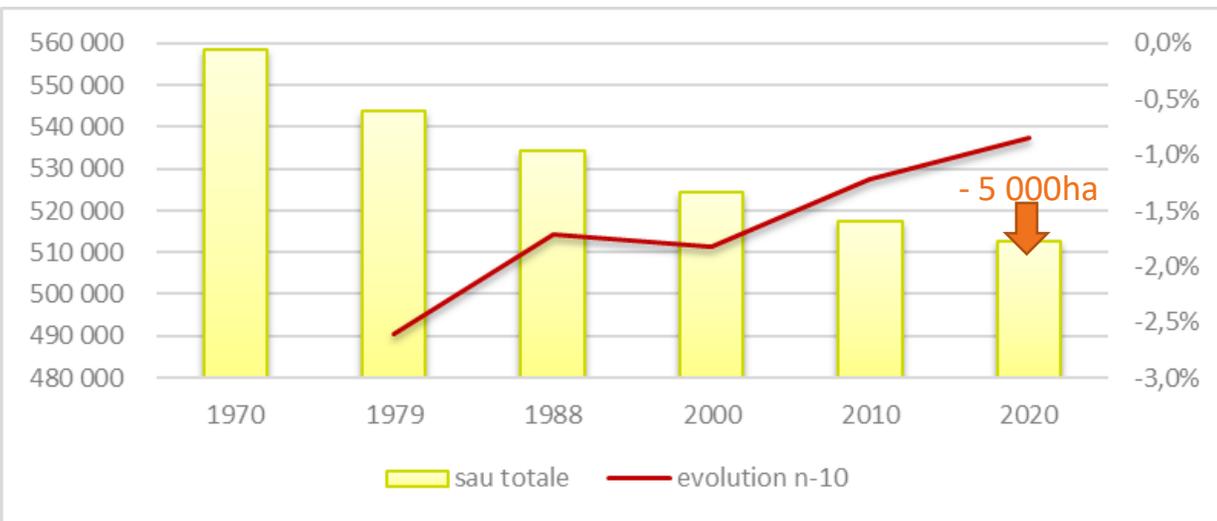
DES ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC SUR LA CONSOMMATION

Les potentiels nourriciers en Saône et Loire

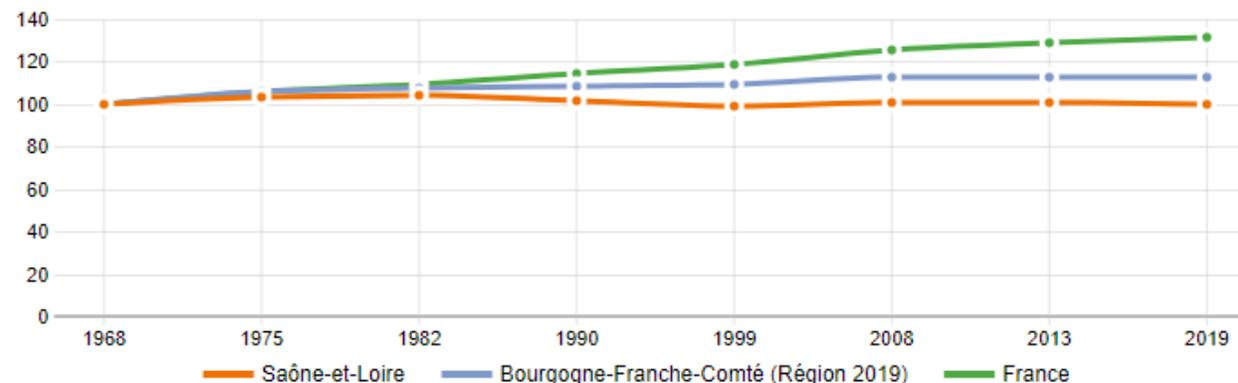
Des calculs théoriques pour :

- ✓ Identifier des potentiels de diversification (filieres déficitaires) → attention aux capacités agricoles du territoire
- ✓ Questionner la résilience alimentaire → externe (territoire) et interne (filieré)
- ✓ Mesurer les volumes en jeu au regard des marchés cibles (ex : effet levier RHD)
- ✓ Illustrer l'impact des changement de régimes alimentaires (cf baisse de la viande et augmentation de légumes secs)c

Evolution de la SAU total du département et rythme décennal d'évolution – RGA

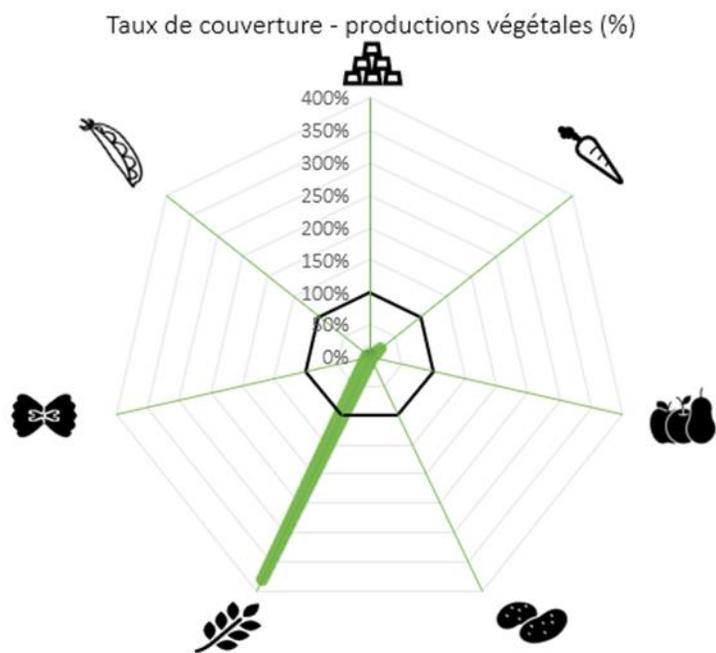


Evolution de la population en Saône et Loire - Base 100 en 1968 - INSEE

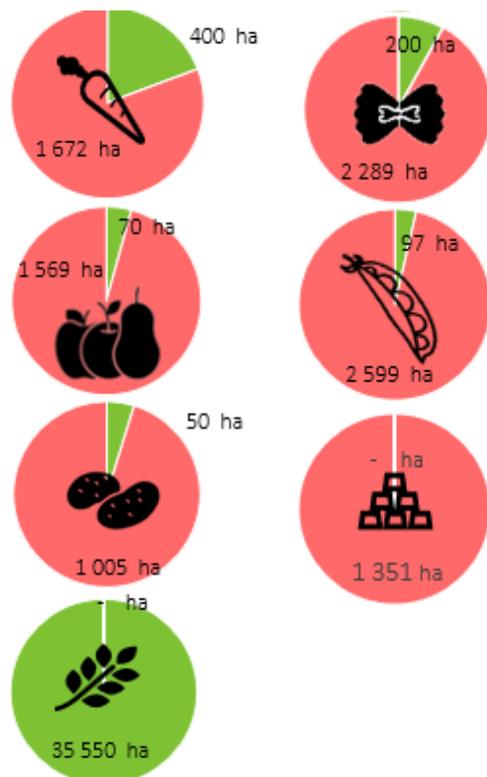


Les potentiels nourriciers en Saône et Loire

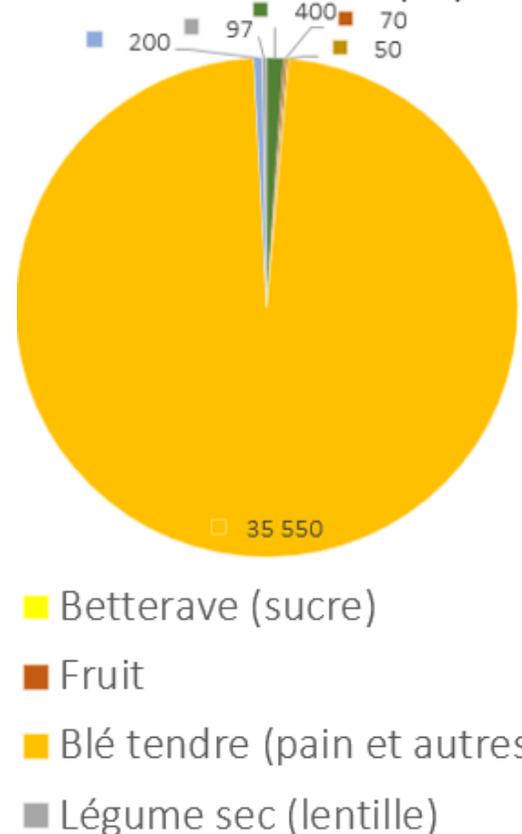
Selon les régimes actuels – surfaces végétales



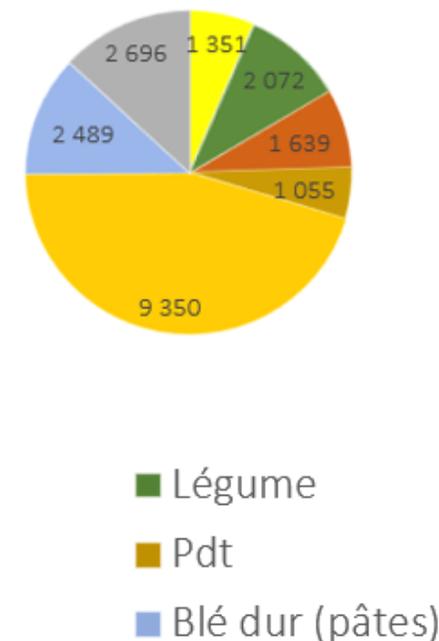
Couverture (ha)
■ Surfaces actuelles ■ Manques (surfaces)



Surfaces actuelles (ha)



Surfaces nécessaires (ha)

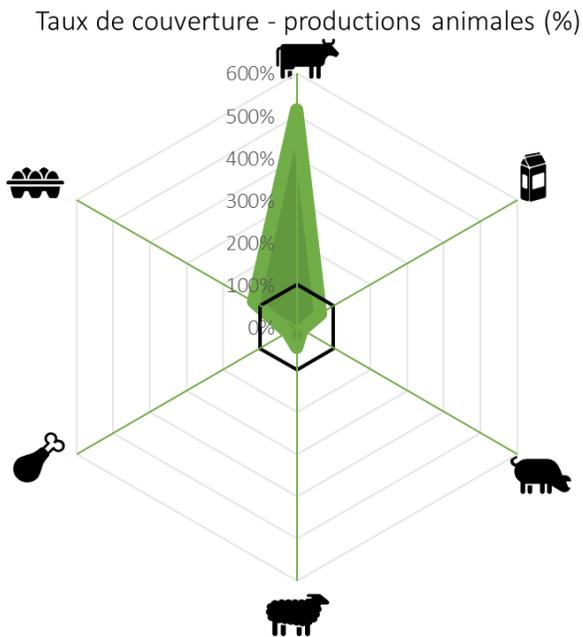


380% des surfaces nécessaires en blé tendre (meunerie)

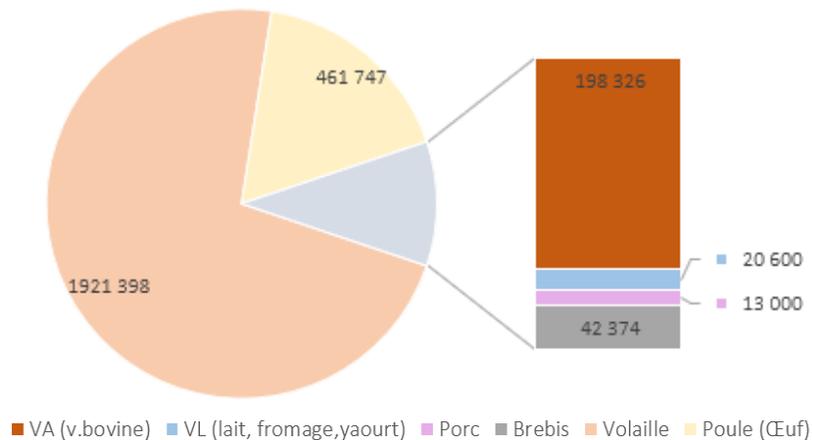
- 19% des surfaces nécessaires en **légumes**, soit un déficit de 1 700 ha
- 5% des surfaces nécessaires de **pommes de terre**, soit un déficit de 1 000 ha
- 4% des surfaces nécessaires en **fruits**, soit un déficit de 1 500 ha
- 4% des surfaces nécessaires en **légumes secs**, soit un déficit de 2 600 ha

Les potentiels nourriciers en Saône et Loire

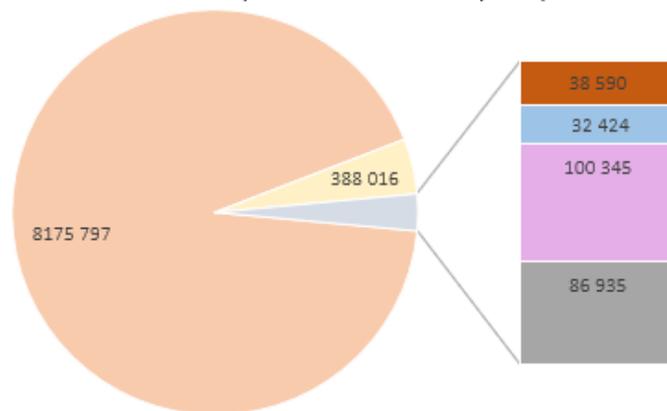
Selon les régimes actuels – les cheptels



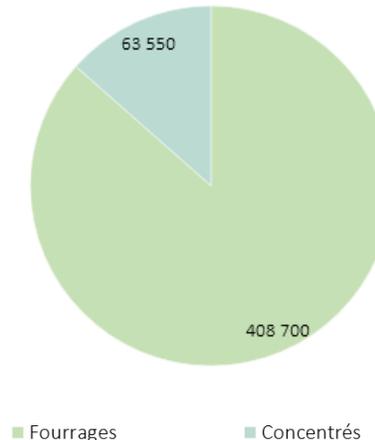
Cheptels actuels (tête)



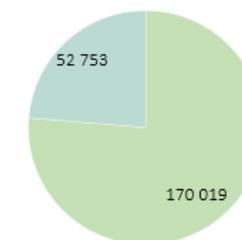
Cheptels nécessaires (tête)



Surfaces actuelles (ha)



Surfaces nécessaires (ha)

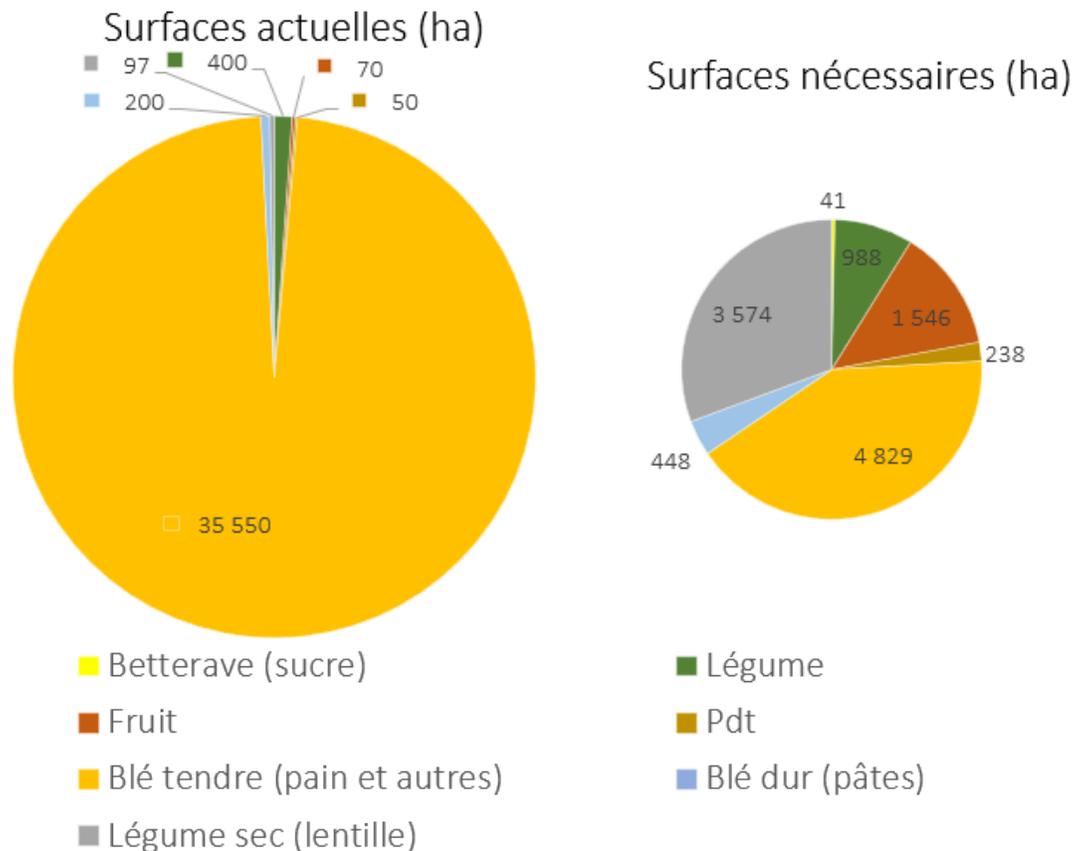


- 500% des besoins de la population couverts en viande bovine
- 120% des besoins de la population couverts en production d'œufs

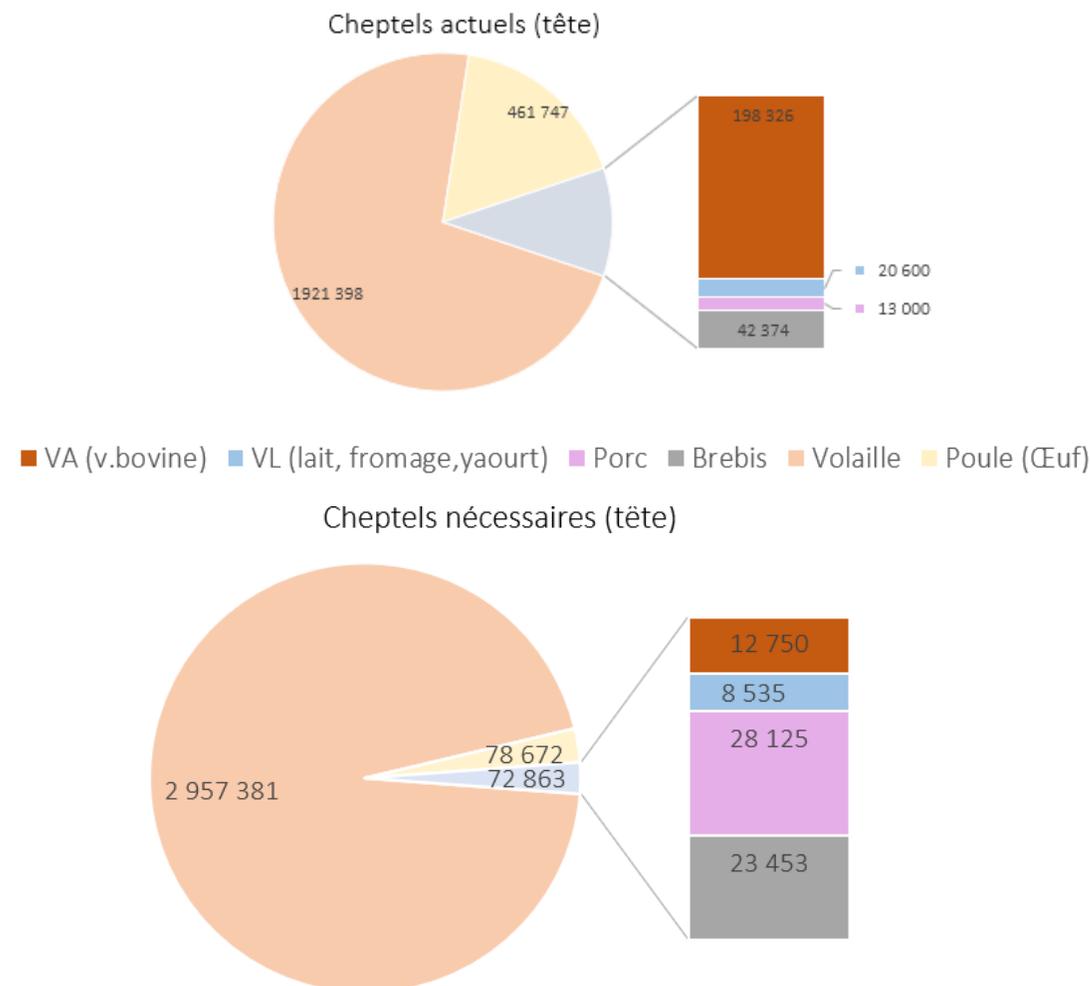
- 68% des volumes laitiers couverts, soit un déficit de 55 000 tonnes
- 10% des volumes de porcs couverts, soit un déficit de 16 000 tonnes
- 16% des volumes de volailles couverts, soit un déficit de 13 000 tonnes

Les potentiels nourriciers en Saône et Loire

Selon les régimes climato-résilients



- La filière lait deviendrait excédentaire, avec 250% des volumes couverts
- Les volumes de volailles seraient à peu près à l'équilibre, avec une couverture de 110%

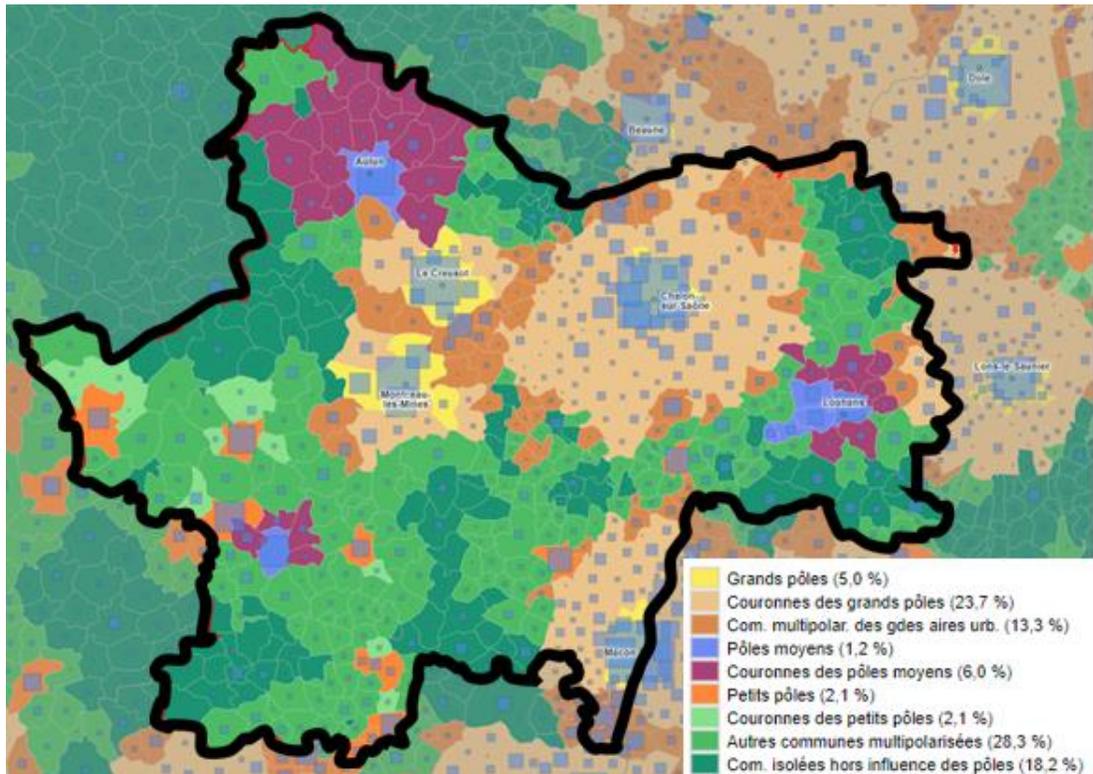


- La filière porcs approcherait l'équilibre avec 72% des volumes (contre 10% en régime actuel), soit un déficit restant de 711 tonnes
- Fort besoins en légumes secs, avec 3 500 ha de déficit (contre 2 500 en régime actuel)

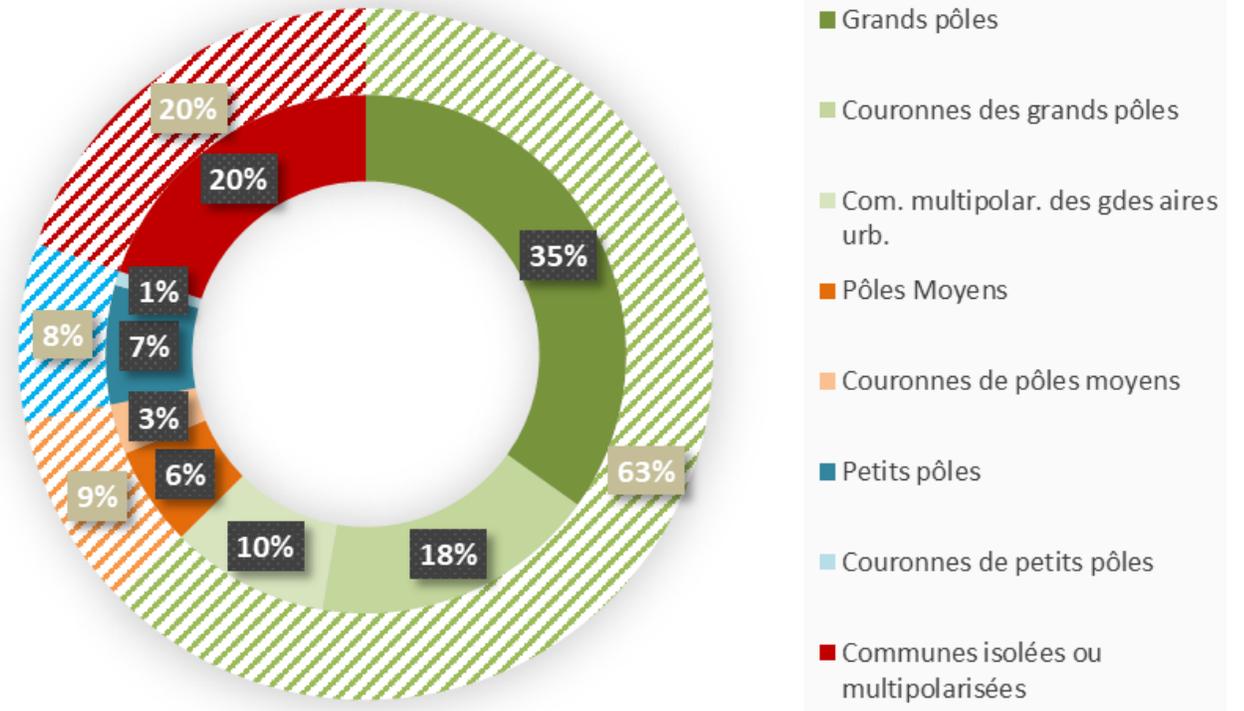
La consommation alimentaire des ménages en Saône et Loire

- ❑ **3 bassins de consommations majeurs** : le Chalonnais, le Maconnais et le pôle Creusot-Monceau → 60% de la population du département
- ❑ 72% qui réside sur un grand ou moyen pôle, ou en périphérie immédiate,
- ❑ 20% de la population en zone rurale

Carte de la population 2019 et typologie communale / aires urbaines de la DATAR (% = nombre de communes)

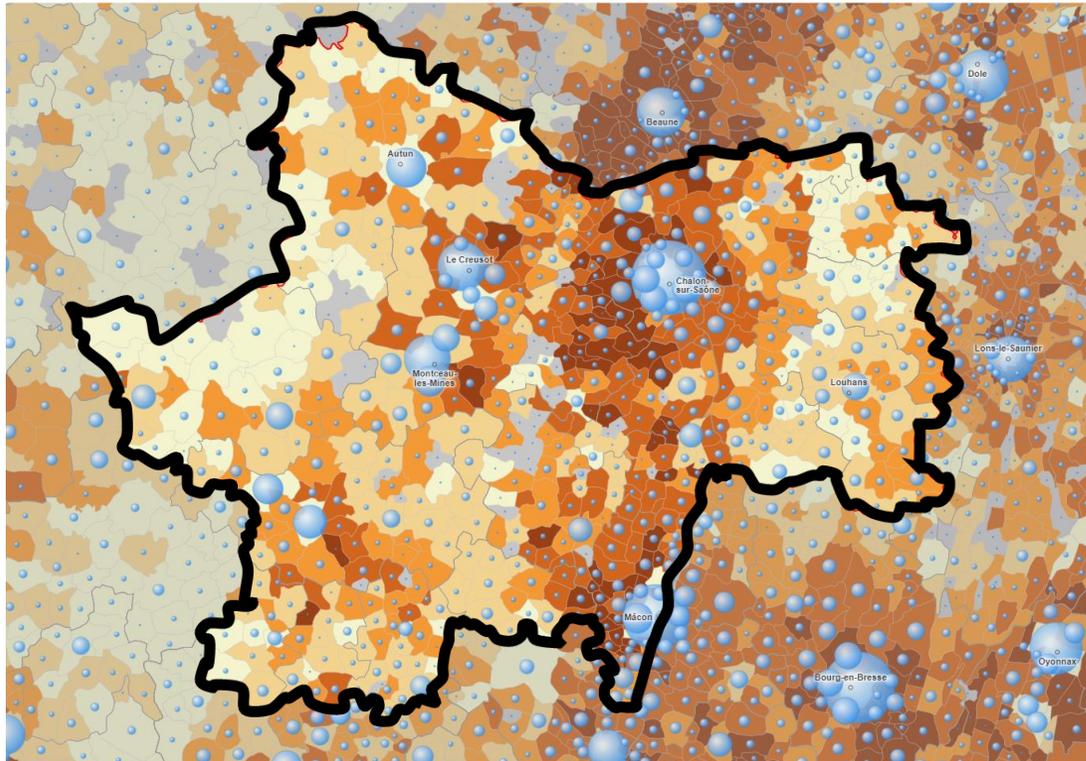


Répartition de la population par typologie de commune - INSEE



La consommation alimentaire des ménages en Saône et Loire

- ❑ **Moyenne française du revenu fiscal annuel par Unité de Consommation = 21 930€**
- ❑ En Saône et Loire, 70% de la population est dans une commune dont le revenu moyen est sous cette moyenne nationale (cf quantiles 1 à 3 sur la carte)



Cartes de la population 2019 et revenu fiscal moyen par unité de consommation, par commune (INSEE 2019)

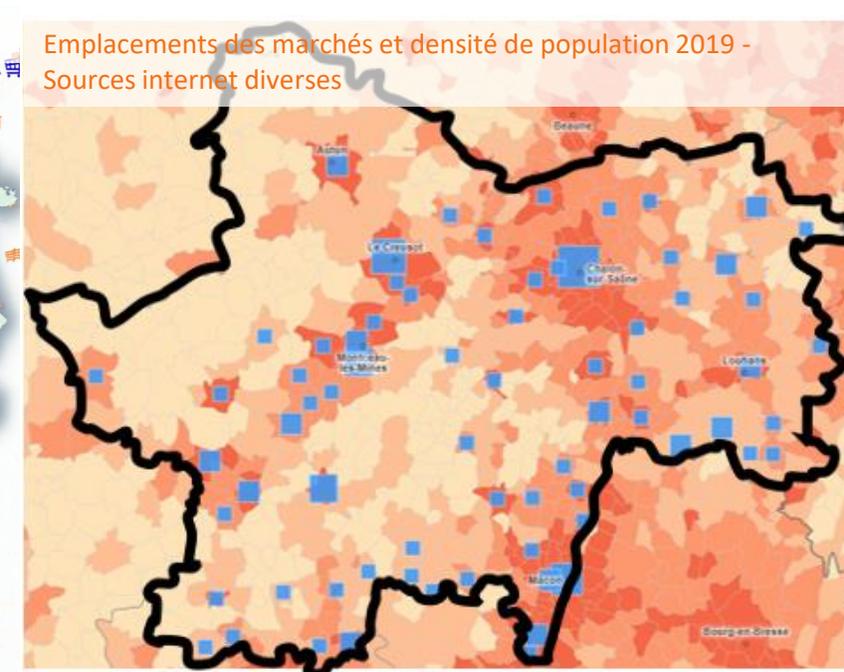
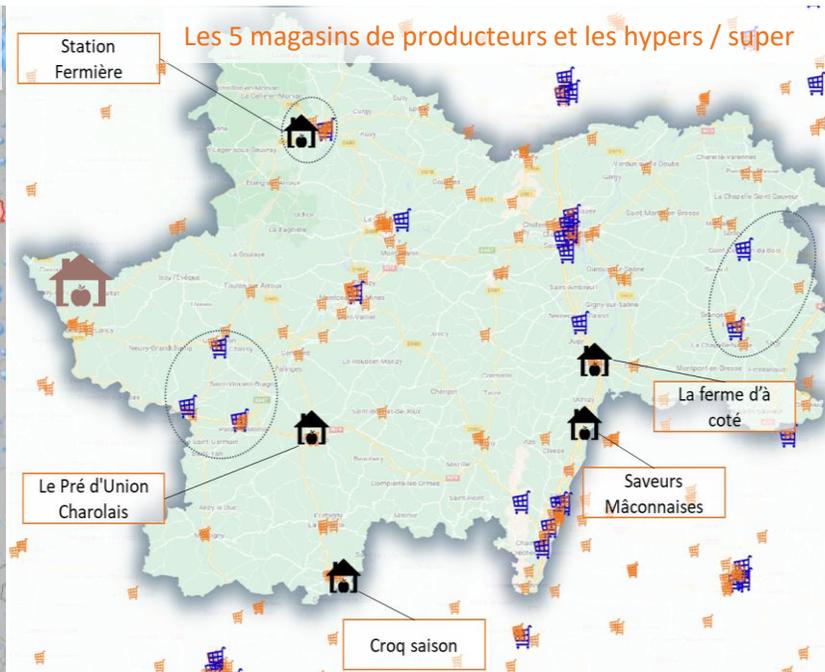


La consommation alimentaire des ménages en Saône et Loire

D'après l'OBSCO, 3 types de profils de consommateurs sont susceptibles d'être « acteurs de leur consommation » :

- **La génération « Greta » ou « Climato-natif »** : majoritairement des femmes de moins de 35 ans urbaines, et diplômées
- **Les « urbains métropolitains » ou « hipster »** : majoritairement des hommes, urbains, diplômés, de CSP+, et à plus haut revenu
- **La « vieille garde », les « écolo-responsables »** : majoritairement des femmes de plus de 55 ans, à revenu modéré à haut

Communes avec les plus forts taux de « consomm'acteurs / OBSCO » - INSEE 2019 + localisation des 5 magasins de producteurs



- ❑ 3 magasins situés dans des zones de consommation propices aux circuits de proximité, dont 2 en périphéries (flux ?)
- ❑ 2+1 magasins « hors zones », d'avantage en proximité des bassins de production
- ❑ 4 zones de consommation peu exploitées ? Châlon, Creusot-Monceau et Louhans + Paray le Monial (attention au Pré d'Union)
- ❑ Un maillage par les marchés très corrélés aux densités urbaines



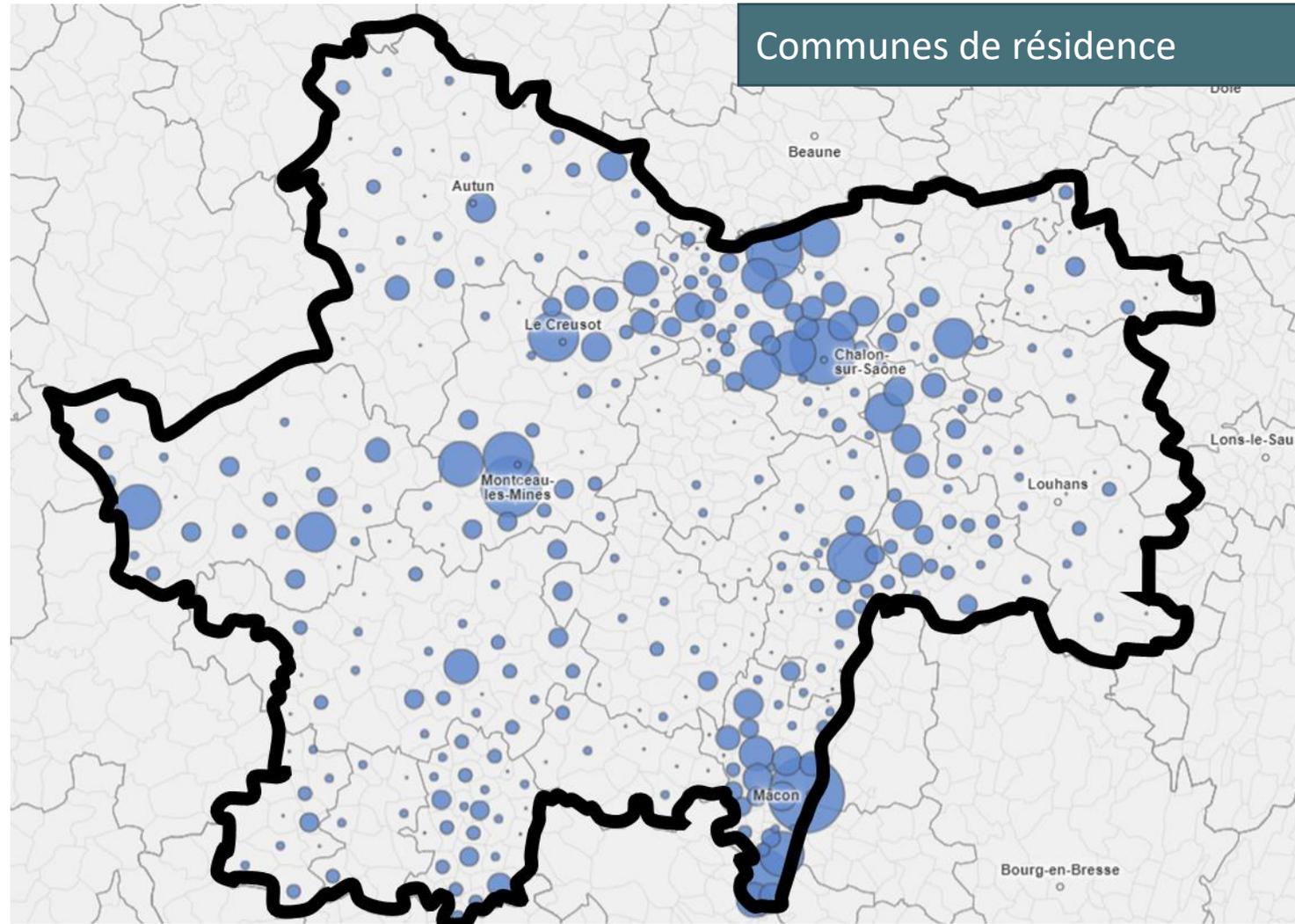
Une réflexions collective à mener sur les formes de vente directe à soutenir ?

➔ Vers un schéma directeur des circuits courts 71 ?

La consommation alimentaire des ménages en Saône et Loire

Questionnaire sur les comportements d'achats et la restauration dans les collèges

- **3 953 participants**
- **Environ 2 900 réponses complètes**

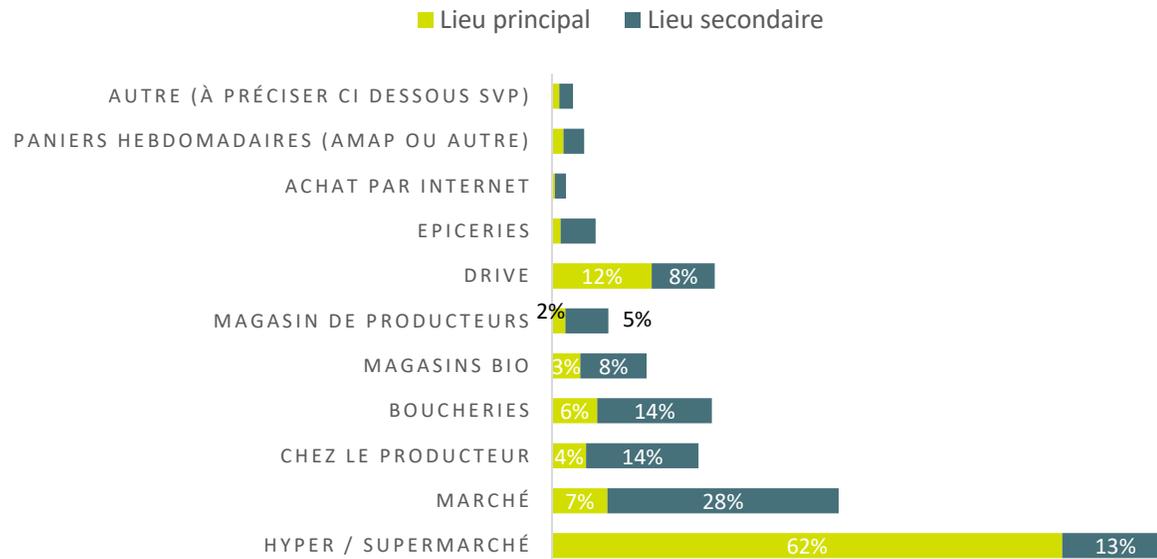


La consommation alimentaire des ménages en Saône et Loire

Questionnaire sur les comportements d'achats et la restauration dans les collèges

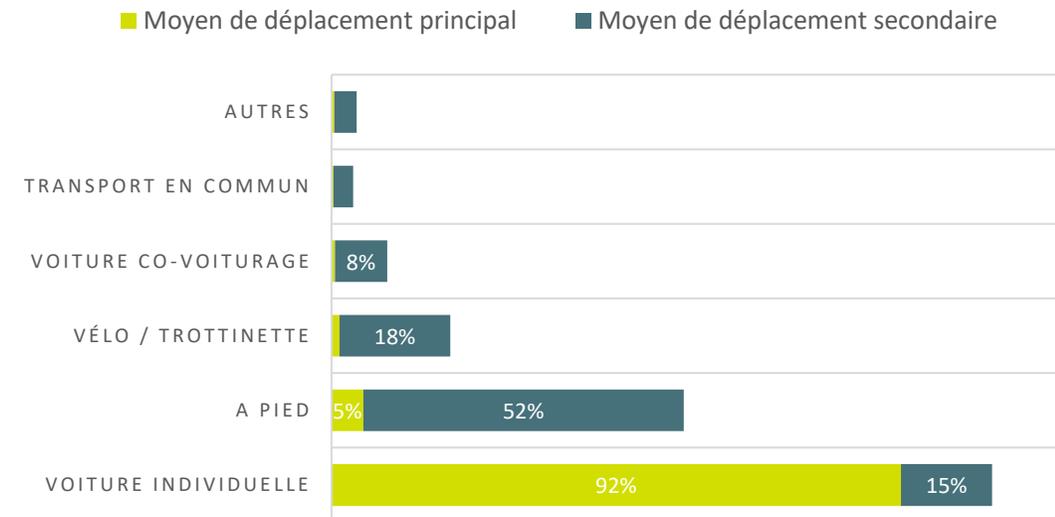
- **3 953 participants**
- Environ **2 900 réponses complètes**

Où faites-vous le plus souvent vos courses alimentaires ? (2 choix)



- **Choix n°1** : fort tropisme sur GMS et drive
- **Choix n°2** : plus diffus, mais d'avantage en proximité >> épiceries, marchés, PVC

Comment vous rendez-vous sur ces 2 lieux d'achat ? (1 choix pour principal et 1 choix pour secondaire) ?



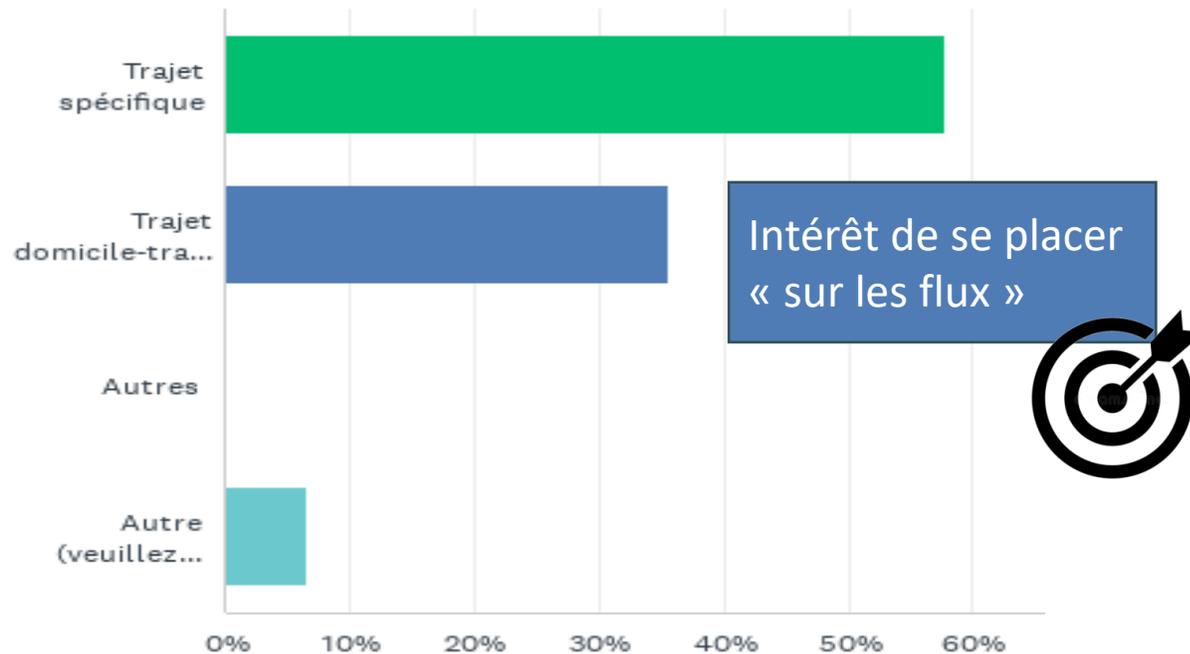
- **Choix n°1** : très fort tropisme de la voiture
- **Choix n°2** : la proximité récompensée

La consommation alimentaire des ménages en Saône et Loire

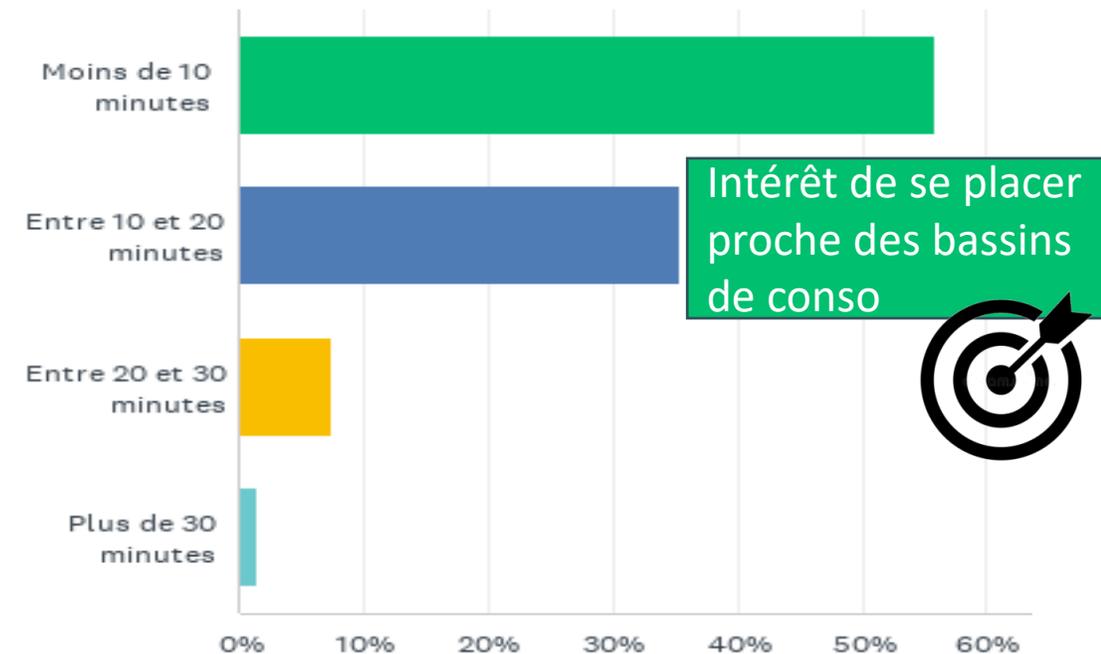
Questionnaire sur les comportements d'achats et la restauration dans les collèges

- **3 953 participants**
- Environ **2 900 réponses complètes**

Est-ce un trajet spécifique que vous faites pour faire vos courses ?



Quel temps moyen de parcours effectuez-vous sur ce trajet spécifique (pour l'aller uniquement svp) ?

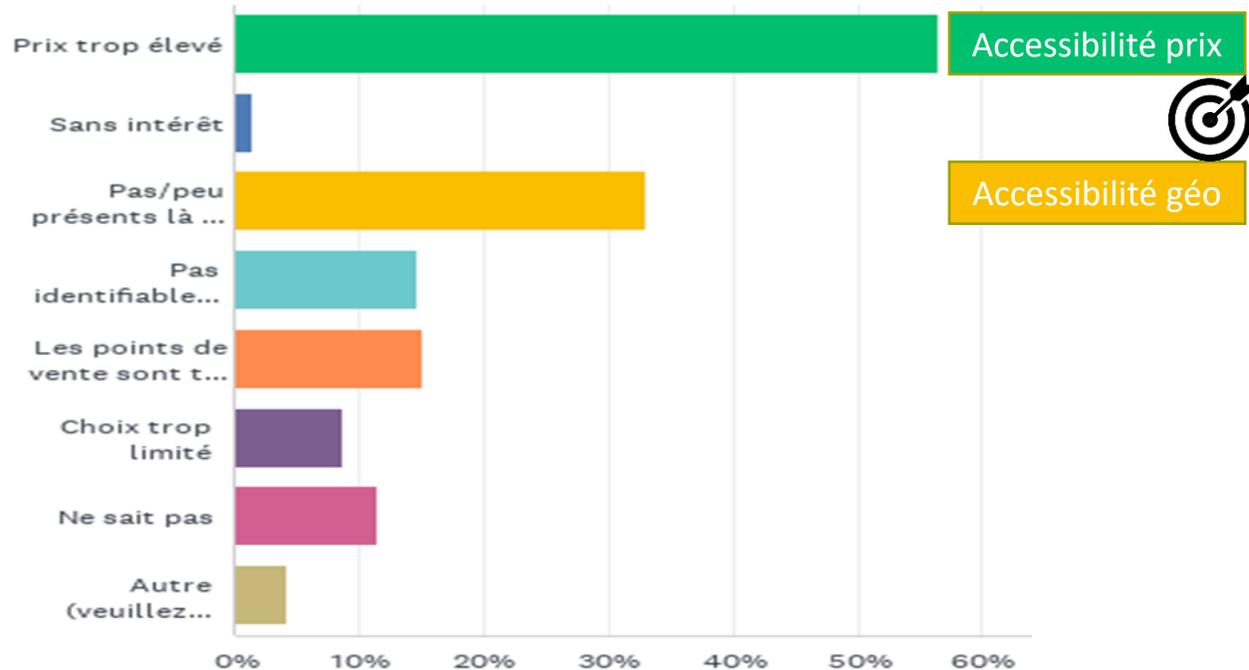


La consommation alimentaire des ménages en Saône et Loire

Questionnaire sur les comportements d'achats et la restauration dans les collèges

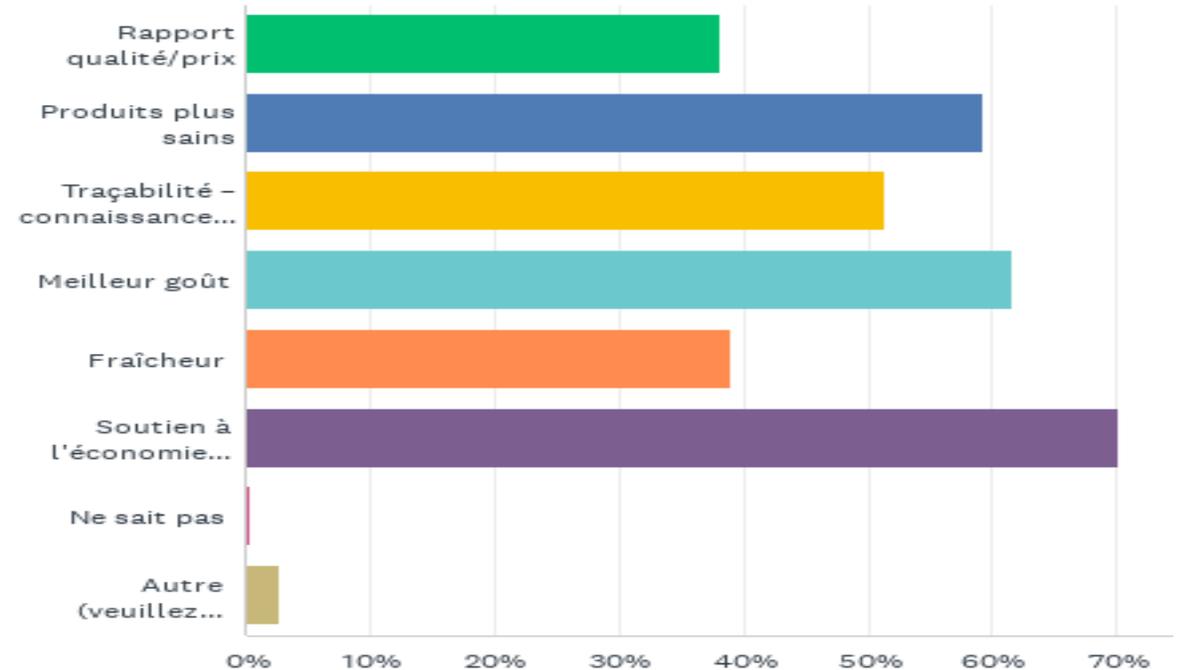
- **3 953 participants**
- Environ **2 900 réponses complètes**

Pouvez-vous nous préciser pourquoi vous n'achetez pas régulièrement des produits fermiers locaux ? (plusieurs réponses possibles)



- **Recherche de qualité et achat « militant »**

Pouvez-vous nous préciser pourquoi vous achetez régulièrement des produits fermiers locaux ? (plusieurs réponses possibles)



La consommation alimentaire des ménages en Saône et Loire

Questionnaire sur les comportements d'achats et la restauration dans les collèges

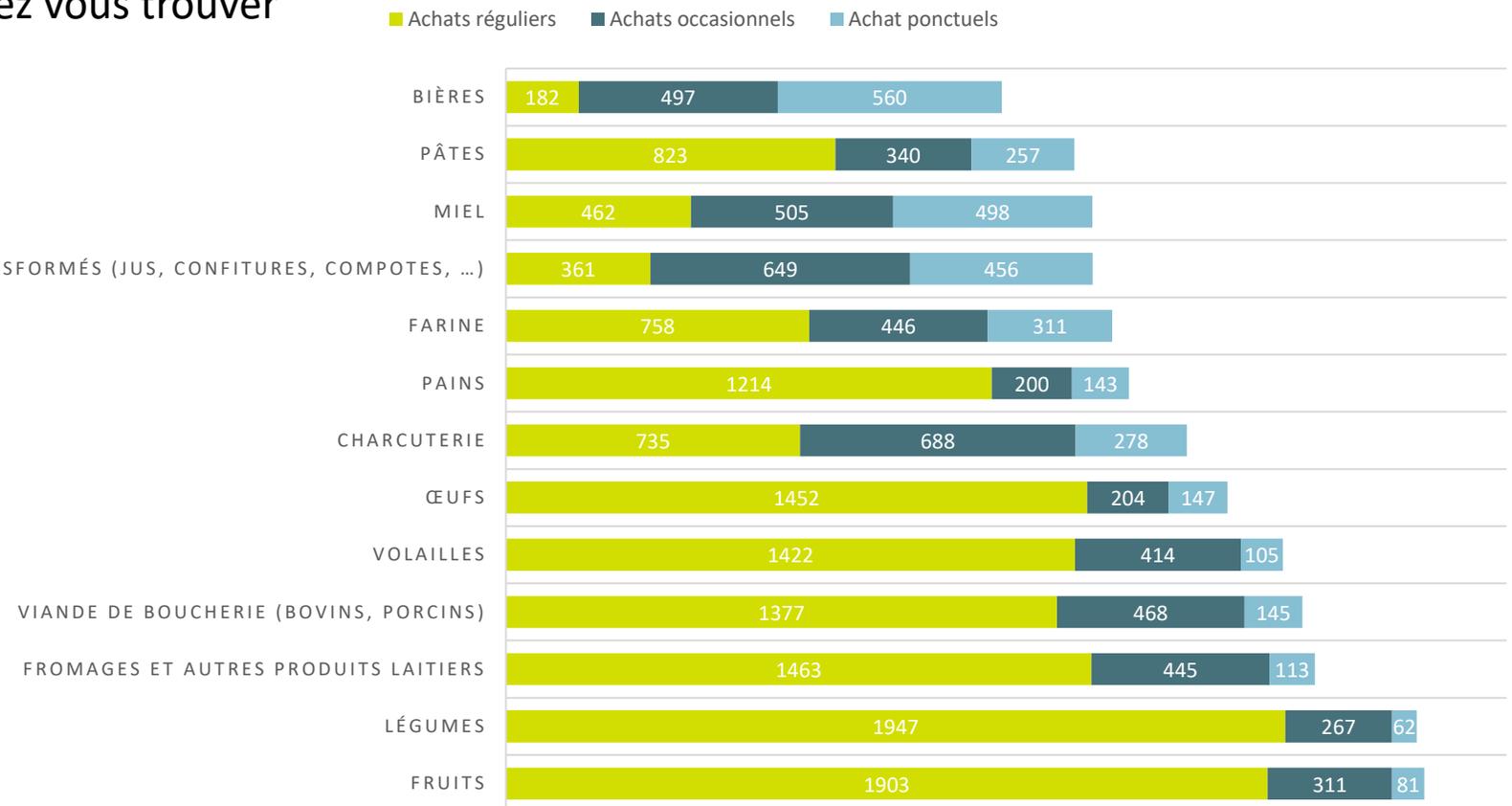
- **3 953 participants**
- Environ **2 900 réponses complètes**

Si oui, quels produits fermiers locaux aimeriez vous trouver d'avantage ? (plusieurs réponses possibles)



- **Fond de panier** > Fruits et légumes
- **Achats complémentaires, voire occasionnels** > pains, œufs, volailles, boucherie, fromages
- **Achats plaisir** > bières, miel, fruits transformés, ...

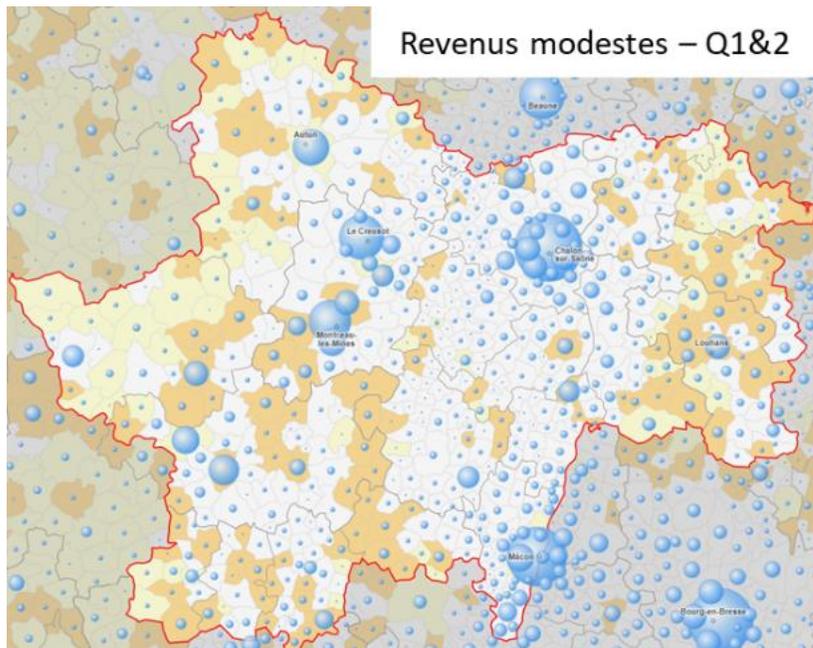
FRUITS TRANSFORMÉS (JUS, CONFITURES, COMPOTES, ...)



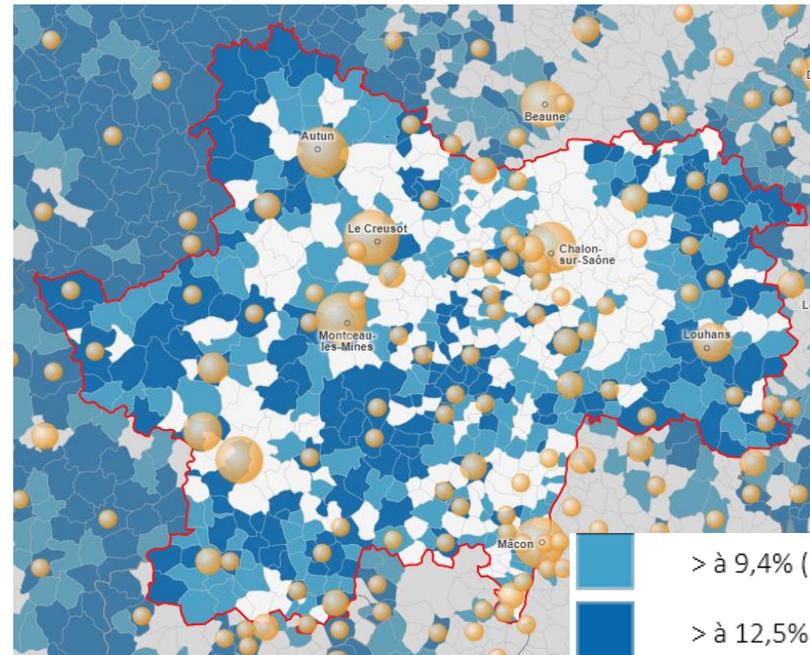
La précarité alimentaire en Saône et Loire

- ❑ De multiples formes possibles de précarité alimentaires, mais 2 profils sensibles en Saône et Loire : les **personnes âgées et les faibles revenus**
- ❑ **12,5% de la population a plus de 75 ans** (9,4% au niveau national) → manque de mobilité, de plus faibles capacités à cuisiner, ou de difficultés de santé.
- ❑ **70% de la population de Saône et Loire** réside dans une commune dont le revenu moyen est sous le revenu moyen fiscal annuel par Unité de Consommation en France (21 930€)
- ❑ **43 % de la population habite à plus de 2km à vol d'oiseau de 3 commerces alimentaires** de types différents (pour 24% en moyenne en France)
- ❑ **12% de la population de Saône et Loire vit en deçà du seuil de pauvreté**

Cartes de la population 2019 et revenu fiscal moyen par UC, par commune (INSEE 2019)



Communes à forte part de population de plus de 75 ans et localisation des établissements spécialisés pour personnes âgées



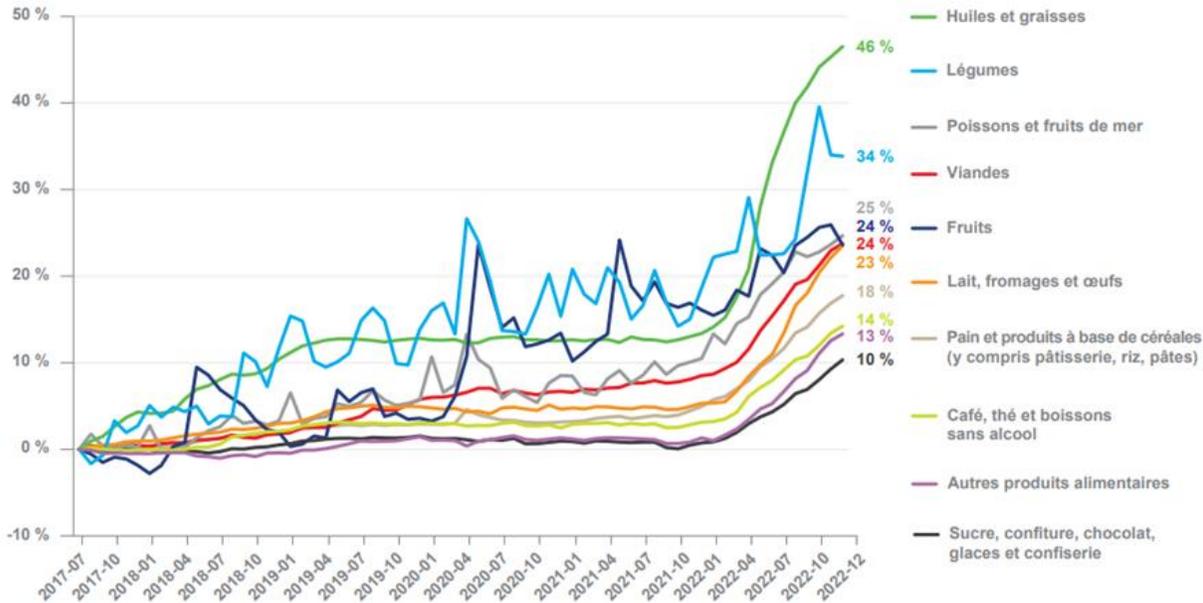
> à 9,4% (moyenne nationale) et < à 12,5% (moyenne départementale)

> à 12,5% (moyenne départementale)

La précarité alimentaire en Saône et Loire

- ❑ **15% d'inflation** sur les produits alimentaires entre 2017 et 2022
- ❑ **Mai 2022 : 40% des sondés envisagent d'acheter moins de produits chers**, comme les fruits et légumes ou la viande, afin de réduire leurs dépenses alimentaires (contre 32 % en janvier).

Evolution du prix des produits alimentaires de juillet 2017 à décembre 2022 (France Stratégie)



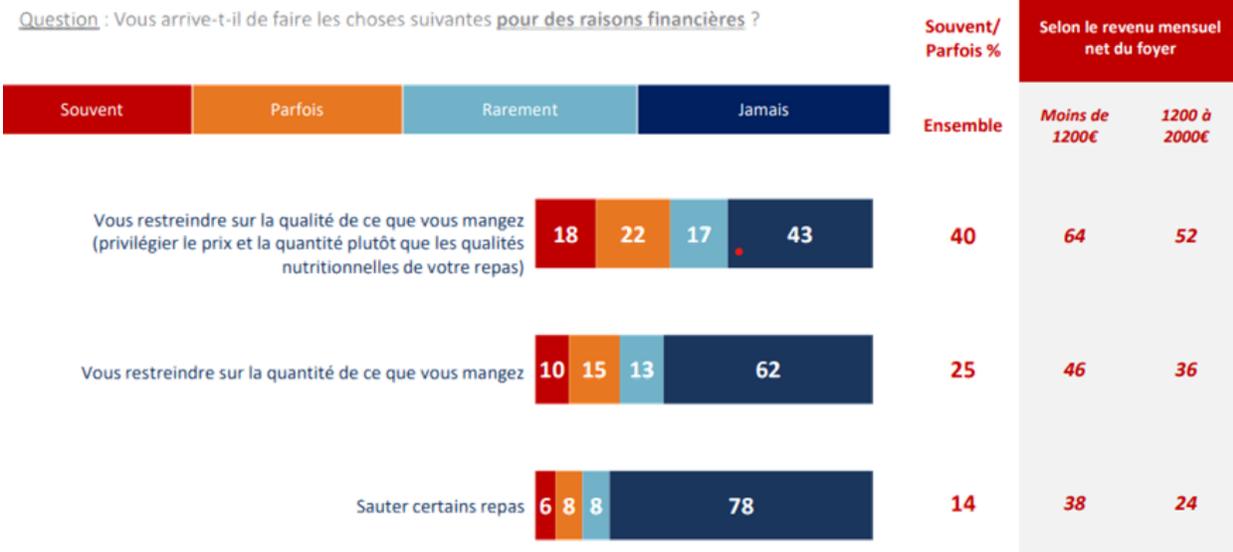
Lecture : entre juillet 2017 et décembre 2022, le prix des huiles et graisses a augmenté de 47 %, celui du sucre, de la confiture, du miel ou du chocolat seulement de 10 %.

Champ : France métropolitaine, ensemble des ménages.

Source : Insee, indices des prix à la consommation

Pratiques alimentaires en fonction du revenu (source : Ipsos/Secours Populaire, Baromètre de la pauvreté 2018)

40% DES FRANÇAIS, DONT 64% DES PLUS MODESTES, SE RESTREignent SUR LA QUALITÉ DE LEUR ALIMENTATION POUR DES RAISONS FINANCIÈRES



La précarité alimentaire en Saône et Loire

- ❑ **Le Département, chef de file de l'action sociale** → mise en place par le CD71 d'une allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile, via le réseau de 6 maisons locales de l'autonomie (MLA) + des CLS sur l'ensemble du département, et des PAT en relais possible
- ❑ **Pas d'étude récente spécifique pour caractériser les profils et les besoins des personnes en situation de précarité alimentaire en Saône et Loire**
- ❑ **Des politiques nationales de lutte contre la précarité alimentaire aux résultats attendus : Cocolupa, chèque alimentation durable...**
- ❑ **Développement des projets de recherche-action sur l'accessibilité alimentaire : plusieurs boîtes à outils mobilisables (CIVAM, ANSA, Territoires à Vivre...)**

Agir sur le budget : augmenter le budget global des ménages

Exemple d'initiative : Chèque alimentaire Coup de Pouce – Département de la Somme (80)

Objectif : Offrir la possibilité de se procurer ponctuellement gratuitement des produits issus de l'agriculture locale

Public visé : Publics financièrement précaires se manifestant au Département

Périmètre : Département

En partenariat avec 37 producteurs locaux, le Conseil Départemental de la Somme met en place des **chèques alimentaires d'une valeur de 25€** utilisables seulement auprès des producteurs identifiés.

20 000 foyers se verront attribuer deux chèques de 25€ en 2022, sur demande auprès des Maisons Départementales des solidarités.



Agir sur l'offre alimentaire

Exemple d'initiative : Caisse alimentaire commune – Associations Territoires à Vivre (Métropole de Montpellier)

Objectif : Offrir un accès pérenne à une alimentation locale et de qualité, à tous, en fonction de leurs revenus

Public visé : Tous les habitants volontaires

Périmètre : 6 quartiers de Montpellier

Porteurs de projet : 26 associations ou organisations territoriales, participantes du projet de recherche « Territoires à Vivre » (dont le CIVAM Occitanie).

Financeurs : Citoyens, collectivités, associations, entreprises.

Principe : Une caisse rassemble des fonds publics, privés et citoyens, afin de distribuer une enveloppe de 120€ par mois à chaque adhérent, utilisable dans des circuits de distribution ciblés. Les circuits conventionnés (marchés paysans, groupements Vrac, magasins de produits locaux) ciblent les productions locales et de qualité. Le montant de l'enveloppe est donné en monnaie locale, solidaire et citoyenne, de la ville. Chaque habitant volontaire cotise mensuellement au fond, en fonction de ses revenus (de 0% à plus de 100% du montant distribué par mois).

A partir de septembre 2022, des actions de sensibilisation à l'alimentation et au projet seront menées pour regrouper un maximum d'habitants des 6 premiers quartiers expérimentaux.

La précarité alimentaire en Saône et Loire

- ❑ **Le Département, chef de file de l'action sociale** → mise en place par le CD71 d'une allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile, via le réseau de 6 maisons locales de l'autonomie (MLA) + des CLS sur l'ensemble du département, et des PAT en relais possible
- ❑ **Pas d'étude récente spécifique pour caractériser les profils et les besoins des personnes en situation de précarité alimentaire en Saône et Loire**
- ❑ **Des politiques nationales de lutte contre la précarité alimentaire aux résultats attendus : Cocolupa, chèque alimentation durable...**
- ❑ **Développement des projets de recherche-action sur l'accessibilité alimentaire : plusieurs boîtes à outils mobilisables (CIVAM, ANSA, Territoires à Vivre...)**

Agir sur le budget

Agir sur l'offre alimentaire : rendre plus accessible une alimentation de qualité

Agir sur les comportements

Exemple d'initiative : Vers un Réseau d'Achat en Commun – Métropole de Lyon

Exemple d'initiative : Association SOLAAL

Objectif : Réduire les coûts des produits de qualité grâce à des groupements d'achat

Public visé : Populations urbaines financièrement précaires et peu intéressées par l'alimentation

Périmètre : Quartier

Objectif : Prendre en charge la gestion des dons alimentaires de produits frais et locaux

Public visé : Bénéficiaires de l'aide alimentaire

Périmètre : Région



VRAC est une association implantée dans les quartiers prioritaires ou les campus universitaires de plusieurs métropoles. Elle favorise le développement de groupements d'achats de produits de qualité, locaux et biologiques, entre habitants de ces quartiers (sans conditions de ressources). Les prix sont plus accessibles grâce aux achats en grande quantité, à la réduction des coûts intermédiaires, du coût des emballages, et l'absence de toute forme de marge. VRAC porte d'autres valeurs dans sa lutte contre la précarité alimentaire, notamment sociales : les groupements d'achats permettent d'ouvrir de nouveaux lieux de socialisation, de développer les échanges et la coopération entre les habitants. VRAC organise par exemple des concours de cuisine dans les quartiers. Ces groupements sont également engagés pour l'environnement et sensibilisent les habitants à des pratiques vertueuses (saisonnalité, réduction des emballages).

Initiée en 2013 dans les QPV de la Métropole de Lyon, elle compte aujourd'hui 15 groupements sur l'agglomération, et l'association continue son déploiement en créant des antennes locales dans plusieurs territoires, comme la Drôme et en Ile-de-France...



L'association rassemble des organisations issues des secteurs agricole, industriel, de la grande distribution, des interprofessions agricoles et alimentaires et des marchés de gros.

Elle accompagne ces potentiels donneurs alimentaires en **organisant gratuitement leur don vers les associations d'aide alimentaire**. SOLAAL permet donc de développer les échanges de produits frais (98% de produits frais) en renforçant l'engagement des filières agricoles et agro-alimentaires et en facilitant l'organisation des dons. Une **plateforme en ligne** permet aux donneurs d'adresser leur offre facilement aux relais locaux de l'association. SOLAAL soutient un second type d'actions : elle propose d'organiser les opérations de glanage pour les agriculteurs volontaires.

Issue du monde agricole, SOLAAL est encore peu connue par les structures de l'aide alimentaire. Les journées du don agricole, soutenues par le Ministère de l'Agriculture, sont organisées deux fois par an au niveau national pour communiquer et sensibiliser à ce sujet, à la fois auprès des agriculteurs et des associations.

La précarité alimentaire en Saône et Loire

- ❑ **Le Département, chef de file de l'action sociale** → mise en place par le CD71 d'une allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile, via le réseau de 6 maisons locales de l'autonomie (MLA) + des CLS sur l'ensemble du département, et des PAT en relais possible
- ❑ **Pas d'étude récente spécifique pour caractériser les profils et les besoins des personnes en situation de précarité alimentaire en Saône et Loire**
- ❑ **Des politiques nationales de lutte contre la précarité alimentaire aux résultats attendus : Cocolupa, chèque alimentation durable...**
- ❑ **Développement des projets de recherche-action sur l'accessibilité alimentaire : plusieurs boîtes à outils mobilisables (CIVAM, ANSA, Territoires à Vivre...)**

Agir sur le budget

Agir sur l'offre alimentaire

Agir sur les comportements : développer l'éducation au goût et aux équilibres nutritionnels

Exemple d'initiative locale : Animations SilverFourchette

Objectif : Sensibiliser les personnes âgées à l'alimentation et aux enjeux de santé

Public visé : Personnes âgées (plus de 60 ans)

Périmètre : Communes participantes

SilverFouchette est une entreprise sociale, qui agit depuis 2016 à l'échelle nationale. Elle mène un programme de sensibilisation sur la thématique de l'alimentation « plaisir et santé » pour un public senior.



SILVER
Fourchette

Pour cela, des ateliers sont mis en place à destination des personnes de plus de 60 ans, ou encore à destination du personnel aidant ou du personnel des structures d'accueil des seniors. Des interventions de sensibilisation auprès du public concerné sont proposées : **ateliers de cuisine, conférences thématiques, activités** (randonnées, concours de recettes...) ; ainsi que des formations pour les cuisiniers des EPHAD, centres de soins ou résidences seniors.

De nombreux ateliers proposent des temps d'échanges avec des professionnels de la restauration, mais aussi des professionnels de santé (psychologues et diététiciens entre autres). Les ateliers permettent d'informer, mais surtout d'instaurer de nouvelles pratiques, pour encourager une alimentation saine répondant aux besoins nutritionnels spécifiques des personnes âgées.

Exemple d'initiative locale : Défi Foyers à Alimentation Positive

Objectif : Accompagner des foyers dans leur consommation de produits bio et locaux

Public visé : Tout public

Périmètre : Tarare et communes voisines

Le défi FAAP propose d'accompagner pendant 6 mois à 1 an un groupe de familles, à raison d'un atelier par mois, dans le but d'augmenter leur consommation de produits bio locaux sans augmenter leur budget nourriture.

L'animation est proposée par les antennes de la FNAB, en partenariat avec une collectivité locale (7 à 20 k€ par défi selon les modalités). Le projet concourt à trois ambitions :

- Mener un projet fédérateur permettant la création de liens entre les populations, en encourageant la mixité sociale,
- Participer à la dynamique de l'alimentation locale,
- Transmettre le discours aux structures relais afin d'essaimer les bonnes pratiques et accompagner les foyers.

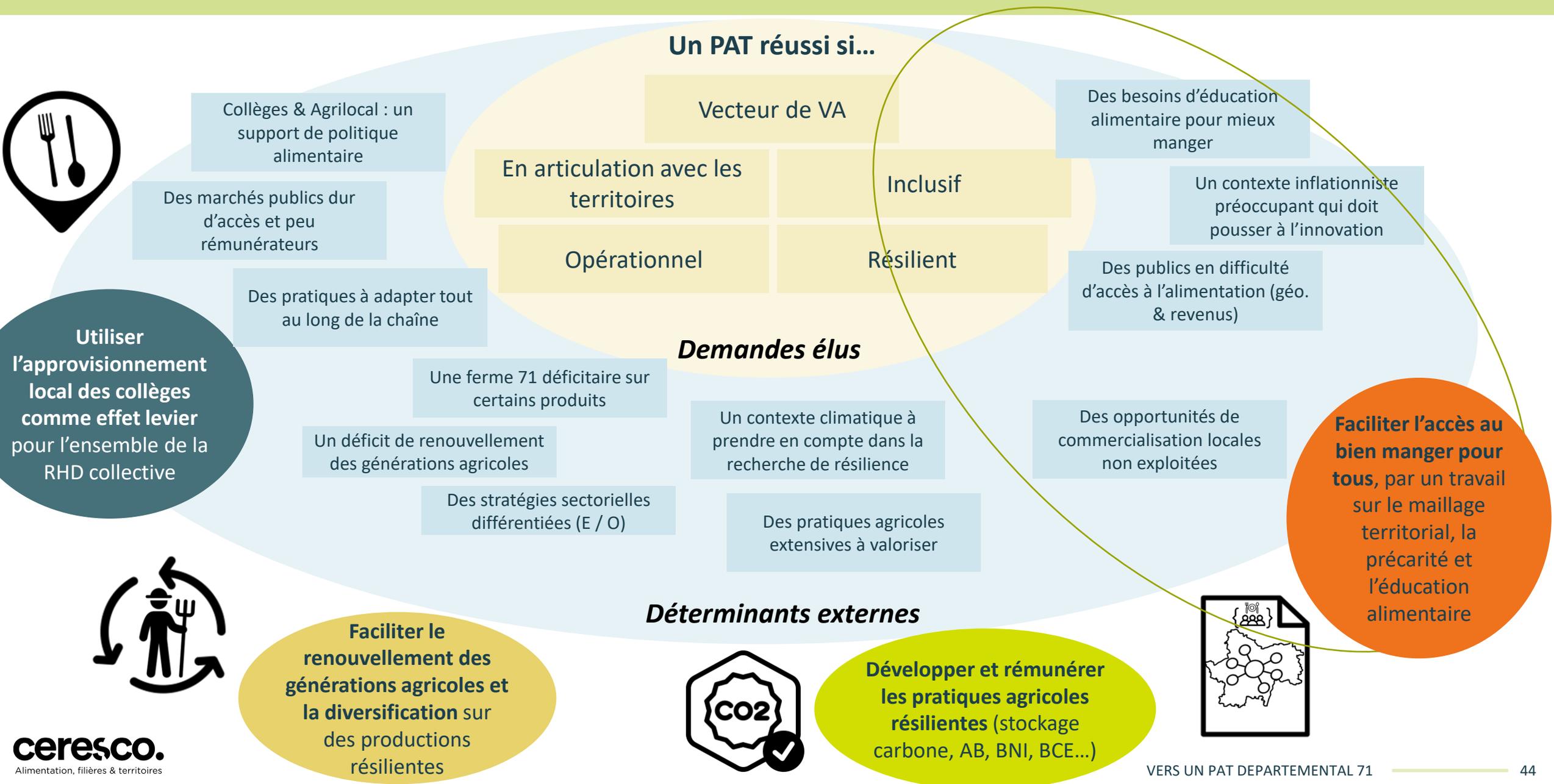


+ tiers lieux collèges ?

A RETENIR

- ▶ **Des comportements d'achats à considérer selon les territoires et les populations**
 - ➔ *La bonne forme de vente au bon endroit (casiers, paniers, magasins, coop d'achats, ... tiers lieux collèges ?)*
- ▶ **Une précarité alimentaire et des « déserts alimentaires » dans un contexte inflationniste fort**
 - ➔ *Une innovation sociale à enclencher, tant dans les formes de ventes que dans les principes de solidarité*
- ▶ **Des actions déjà mises en place par le CD : ateliers cuisine dans les MDS, Silver fourchette EHPAD, ...**
 - ➔ *Des enjeux de coordination/coopérations & internes/externes, pour déployer efficacement*
- ▶ **Des filières alimentaires déficitaires pour certaines productions**
 - ➔ *Des pistes de diversification à explorer ?*

Proposition d'axe en réponse au diagnostic

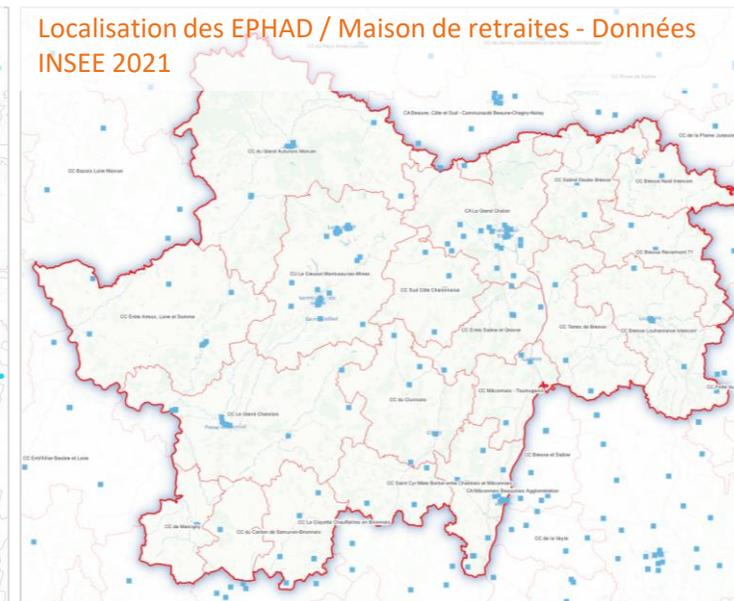
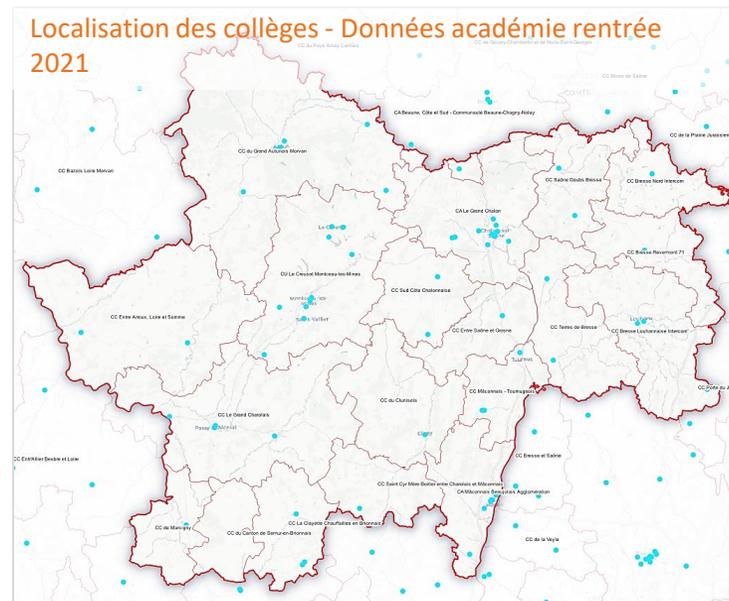
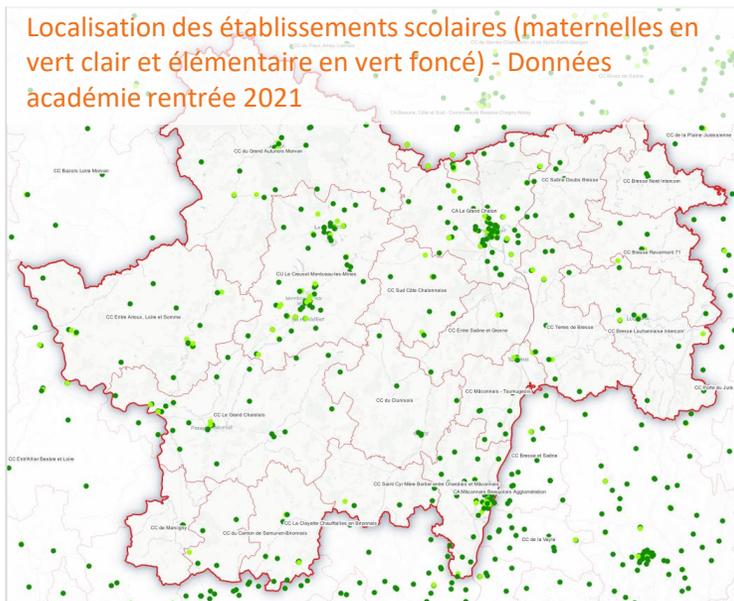
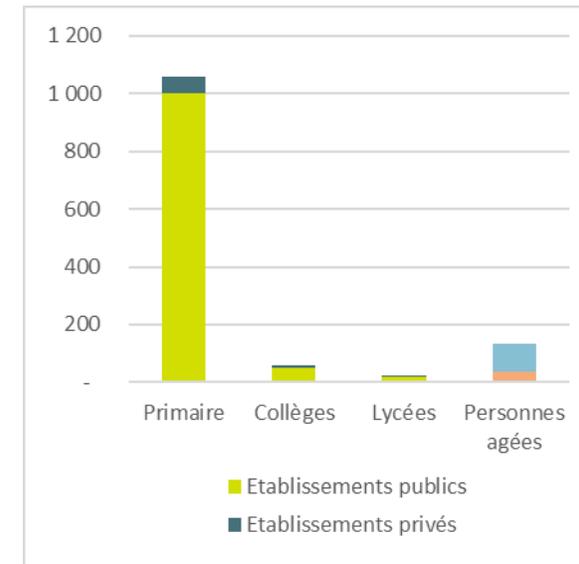
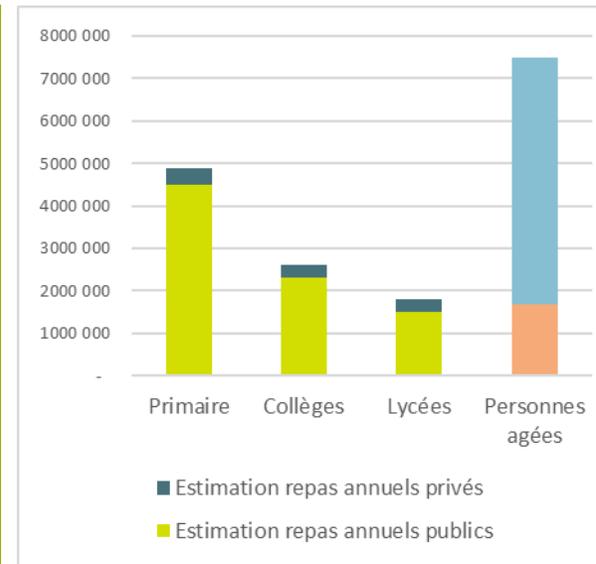


03

**DES ÉLÉMENTS DE
DIAGNOSTIC SUR LA
RESTAURATION
COLLECTIVE**

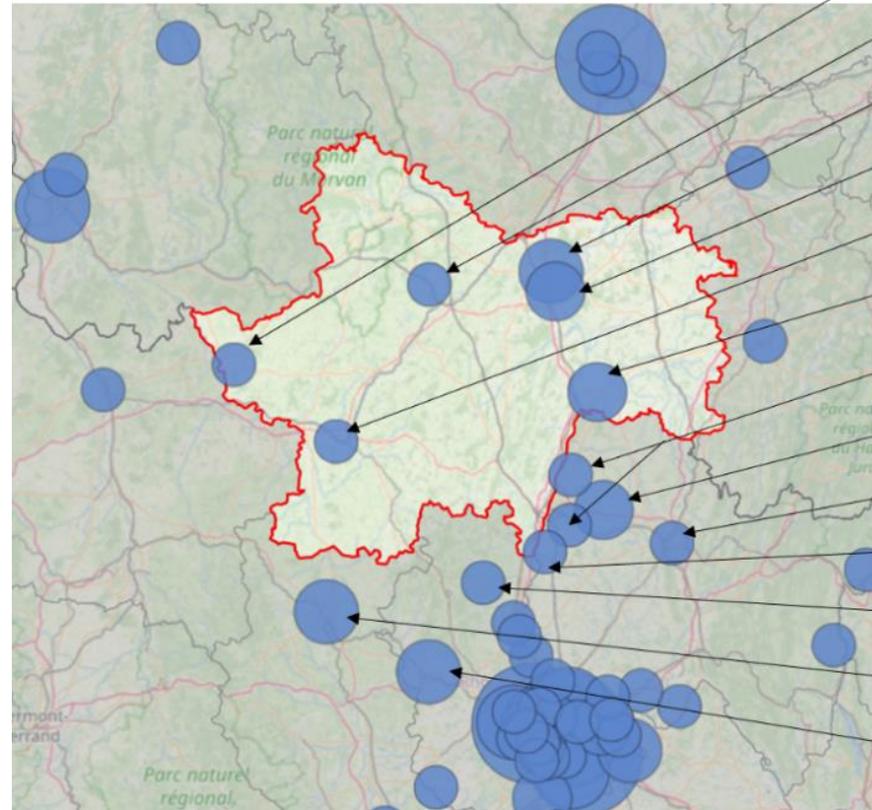
La RHD collective publique en Saône et Loire

- ❑ Une répartition des repas et du nombre d'établissement très impactante pour la logistique
 - ❑ ECOLES : 4,5 millions de repas estimés, pour ~ 1 000 établissements
 - ➔ environ 4 500 repas / établissement / an
 - ❑ COLLEGES : 2,3 millions de repas estimés, pour 50 établissements
 - ➔ environ 46 000 repas / établissement / an
 - ❑ EPHAD : 7,5 millions de repas estimés, pour 130 établissements
 - ➔ environ 50 000 repas / établissement / an
- ❑ Des logiques de bassin à établir, avec des bassins concentrant une plus grande densité d'établissements et de repas ➔ cf plans alimentaires CD71



La RHD collective publique en Saône et Loire

❑ **Les SRC** → des acteurs qui concentrent la logistique, et qui fournissent de nombreux établissements (EPHAD – écoles)



COMPASS GROUP – Bourbon Lancy

COMPASS GROUP – Le Creusot

SOGERES - Cuisine centrale de Chalon - Fragnes

ELIOR RESTAURATION Enseignement - Chalon

SOCIETE FRANCAISE DE RESTAURATION ET SERVICES (SODEXO) – Paray le Monial

BOURGOGNE REPAS PRODUCTION - Cuisery

SUD EST RESTAURATION RPC – Manziat & Laiz

CALITEO - Saint-Genis-sur-Menthon

ELIOR ENTREPRISE – Bourg-en-Bresse

SOCIETE FRANCAISE DE RESTAURATION ET SERVICES (SODEXO) – Collège St Didier sur Chalaronne

L'ORECEPTION – Quincieux

ELIOR RESTAURATION - Roanne

NEWREST RESTAURATION + SOGERES + CIRA – Tarare

Localisation des cuisines des principales SRC - Données INSEE 2021

La RHD collective publique en Saône et Loire

- ❑ **1 700 hectares nécessaires pour un approvisionnement 100% local des collèges, soit 0,4% des surfaces agricoles du département, dont :**
 - ❑ 1 600 hectares pour l'élevage
 - ❑ 100 hectares en alimentation « directe » (blé tendre, fruits et légumes, légumes secs...)

Estimations des volumes (t ou tec) nécessaires à l'approvisionnement des collèges 71

Productions végétales	Volumes de produits agricoles (tonnes)	Productions animales	Volumes de produits agricoles (tonnes)
Légume	349	VA (viande bovine)	106
Fruit	204	VL (lait, yaourts, fromages)	489
Pommes de terre	177	Porc	34
Blé tendre (pain)	173	Agneau	14
Blé dur (pâtes)	55	Volaille	102
Légume sec (lentilles, pois chiche)	8	Poule (Œuf)	23

Estimations des surfaces nécessaires à l'approvisionnement des collèges de Saône et Loire

	Légumes	Fruits	Pommes de terre	Blé tendre (pain)	Blé dur (pâtes)	Légumes secs	Fourrages	Concentrés
Productions végétales								
Surfaces (ha)	16	12	4	27	14	18	1 339	273

Estimations des cheptels nécessaires à l'approvisionnement des collèges de Saône et Loire

	V. aillantes	V. Laitière	Porcs	Agneaux	Volailles	Poules (Œuf)
Productions animales						
Cheptel (têtes)	390	88	182	946	51 682	1 159

COLLEGES 2022	VOLUMES THEO. CONSO. COLL.	VOL. CONSO. AGRILocal	% du potentiel	VOLUMES THEO. PROD. 71.
Légumes	349	6	2%	8 990
Fruits	204	3	1%	1 186
Pommes de terre	177	5	3%	2 082
Blé tendre (pain)	173	1	0%	227 614
Blé dur (pâtes)	55		0%	810
Légume sec (lentille)	8	0,2	2%	43
VA (v.bovine)	106	11	10%	47 598
VL (lait, yaourt, fro)	489	15	3%	114 350
Porc	34	10	29%	1 865
Agneau	14	0,3	2%	516
Volaille	102	14	14%	2 472
Poule (Œuf)	23	0,5	2%	9 140

Impact Agrilocal dans les collèges (pas de traçabilité des origines) :

- ❑ Environ 30% des volumes théoriques de viande porcine, 15% de volailles et 10% de viande bovine → enjeux sur les origines ?
- ❑ Environ 15% des volumes théoriques de produits laitiers
- ❑ Faibles volumes en pain >> quid d'une farine 71 avec les boulangers ?
- ❑ Difficulté à s'approvisionner en légumes (yc secs) >> lien Agrival ?

La RHD collective publique en Saône et Loire

- ❑ **9 000 hectares nécessaires pour un approvisionnement 100% local** des écoles, collèges, lycées et EPAHD du 71, soit environ 2% de la SAU du département, dont :
 - ❑ 8 600 hectares pour l'élevage
 - ❑ 500 hectares en alimentation « directe » (blé tendre, fruits et légumes, légumes secs...)
- ❑ Au maximum, une 100 aine d'hectares à engager collectivement en légumes
 → un marché RHD qui ne pourra rentabiliser le projet Agrival à lui tout seul

Productions végétales	Volumes de produits agricoles (tonnes)	Productions animales	Volumes de produits agricoles (tonnes)
Légume	2 088	VA (viande bovine)	558
Fruit	1 205	VL (lait, yaourts, fromages)	3 513
Pommes de terre	765	Porc	153
Blé tendre (pain)	799	Agneau	78
Blé dur (pâtes)	310	Volaille	405
Légume sec (lentilles, pois chiche)	50	Poule (Œuf)	156

Estimations des surfaces nécessaires à l'approvisionnement « RHD Coll. total » du 71

	Légumes	Fruits	Pommes de terre	Blé tendre (pain)	Blé dur (pâtes)	Légumes secs	Fourrages	Concentrés
Productions végétales								
Surfaces (ha)	93	71	18	125	77	112	7 121	1 457

Estimations des cheptels nécessaires à l'approvisionnement « RHD Coll. total » du 71

	V. aillantes	V. Laitière	Porcs	Agneaux	Volailles	Poules (Œuf)
Productions animales						
Cheptel (têtes)	1 956	633	822	5 104	204 643	7 866

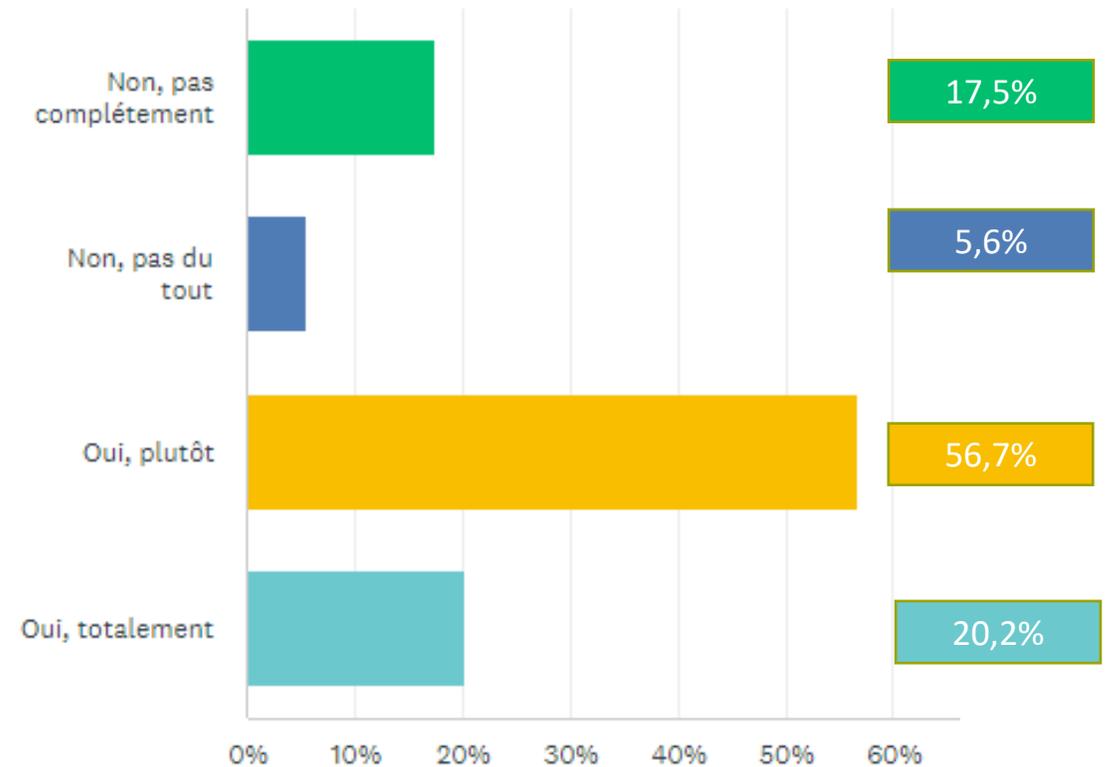
La RHD collective publique en Saône et Loire

Questionnaire sur les comportements d'achats et la restauration dans les collèges

- 3 200 participants

Etes-vous satisfait de la qualité globale des repas servis dans l'établissement ?

Plus de $\frac{3}{4}$ des parents satisfaits de la qualité des repas

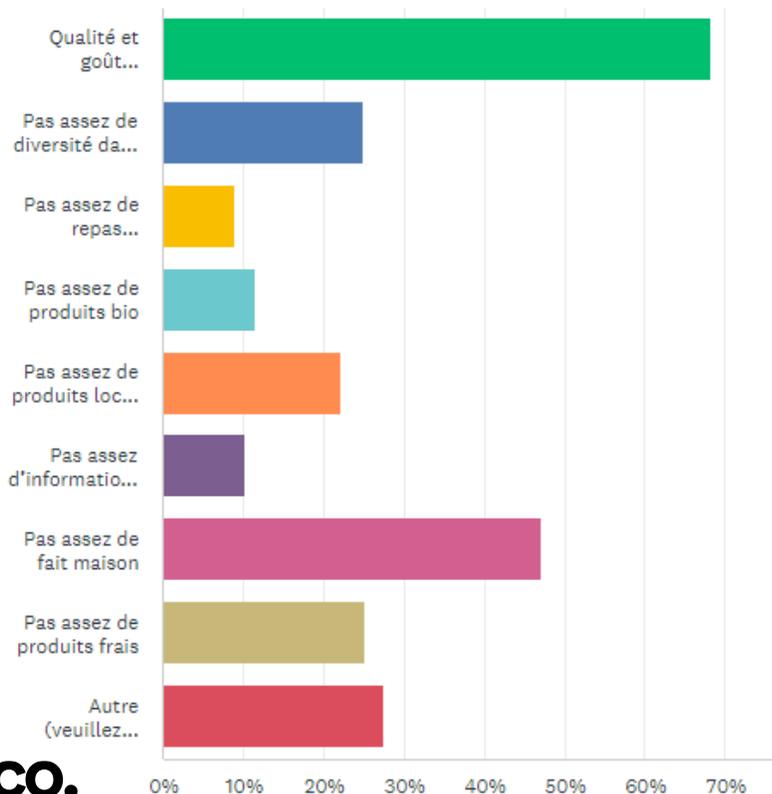


La RHD collective publique en Saône et Loire

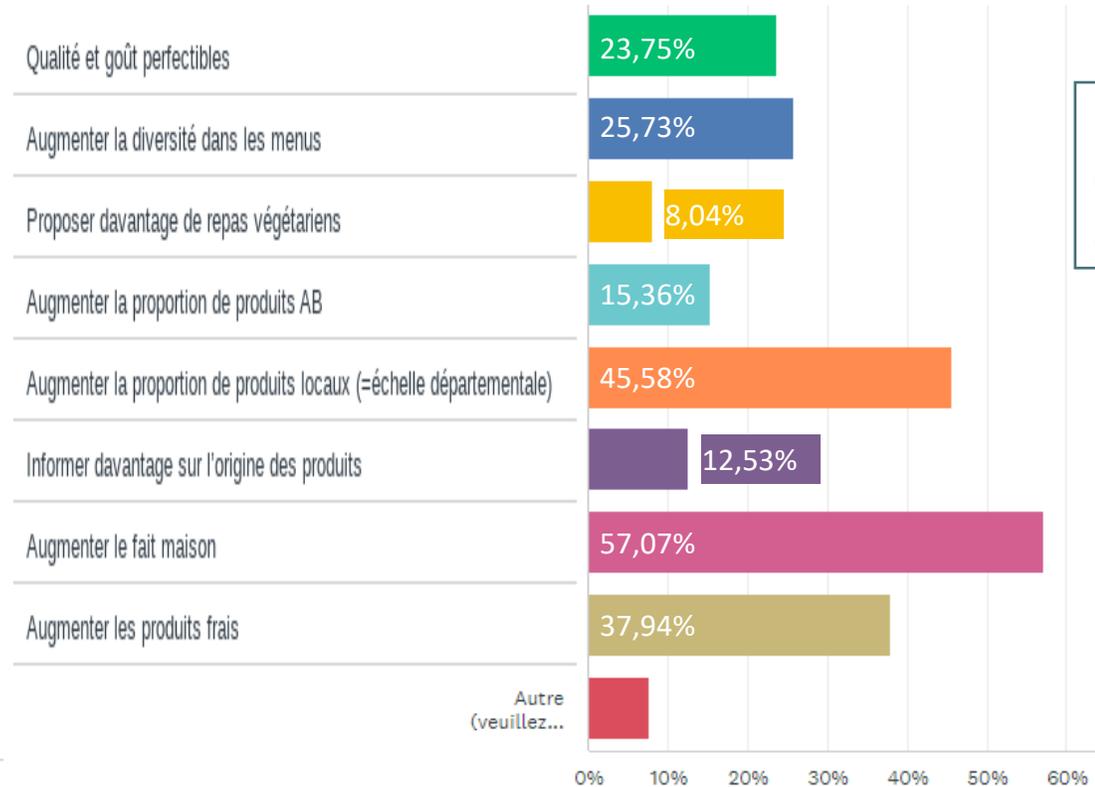
Questionnaire sur les comportements d'achats et la restauration dans les collèges

- 3 200 participants

Pourriez vous nous préciser pourquoi vous n'êtes pas satisfait de la qualité globale des repas servis dans les collèges ? (plusieurs réponses possibles)



Pourriez vous toutefois nous préciser quels seraient les facteurs d'amélioration sur les repas servis dans les collèges ? (plusieurs réponses possibles)



Des enjeux de communication sur les actions du CD71 ?

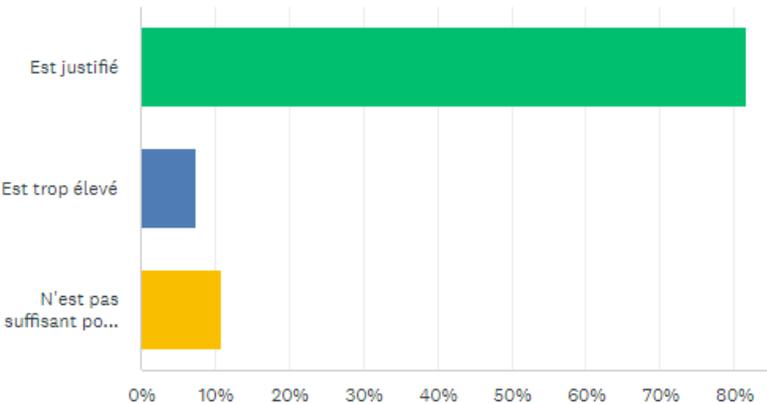


La RHD collective publique en Saône et Loire

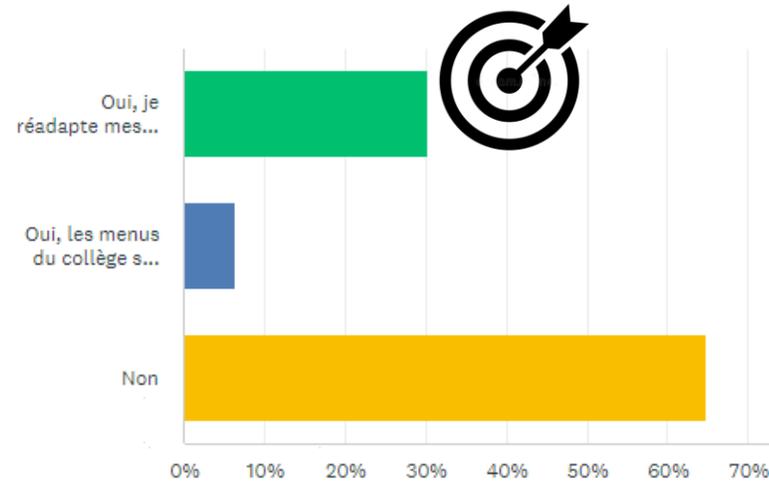
Questionnaire sur les comportements d'achats et la restauration dans les collèges

▪ **3 200 participants**

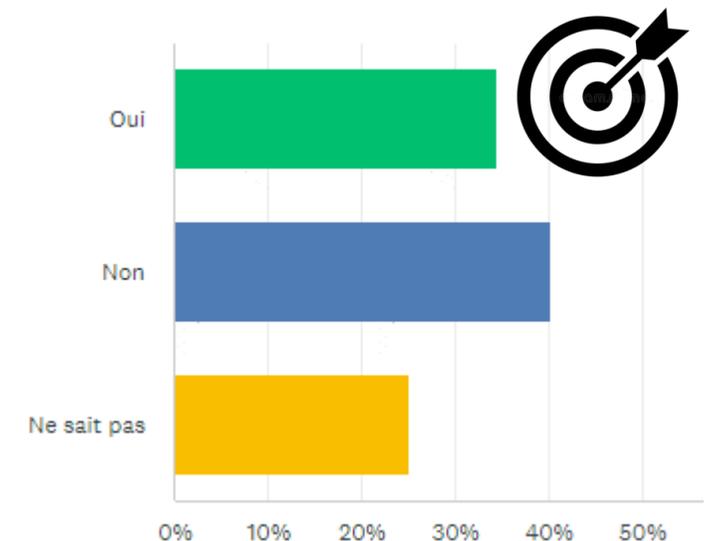
Sachant que le prix d'un repas est de 3,29 € (pour forfait 4 jours) ou 3,75 € (pris au ticket), pensez-vous que ce tarif...



Avez-vous déjà modifié vos habitudes alimentaires à la maison en fonction de ce que vos enfants mangent au collège ?



L'alimentation est un levier très important dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique : à ce titre seriez-vous intéressé par une information sur l'impact carbone des repas servis dans les collèges ?



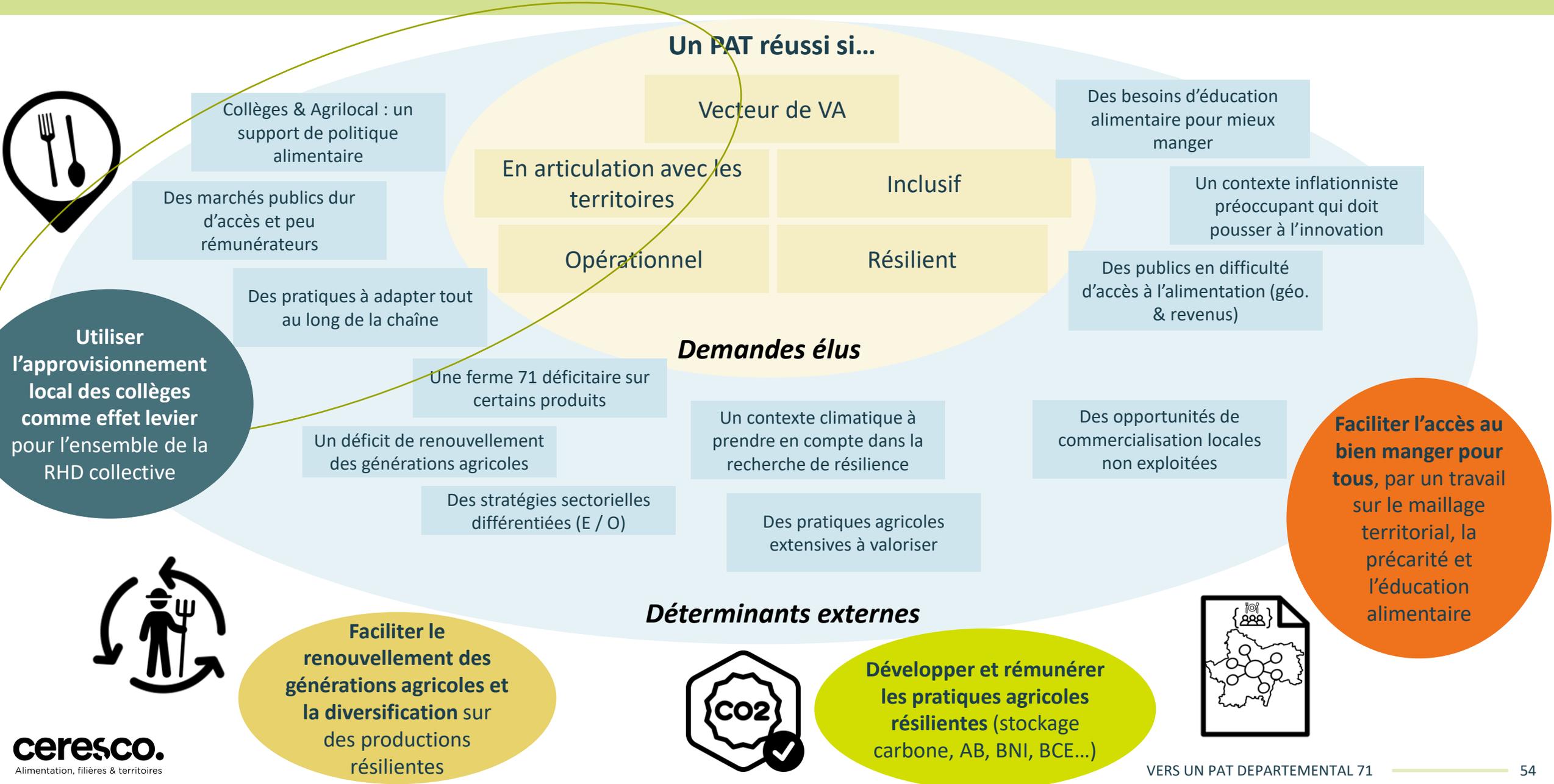
Des enjeux de sensibilisation ?

A RETENIR

- **Des volumes RHD à relativiser au regard des filières agricoles en place, mais des effets leviers à considérer**
 - ➔ *Sur les filières plus confidentielles*
 - ➔ *Pour les équilibres carasses et les maintiens d'outils fragiles*
 - ➔ *Pour sensibiliser et agir sur les habitudes alimentaires*
 - ➔ *Pour poser un socle de coopération avec les acteurs des filières et les territoires (logistique, diversification, maillage territorial, filières équitables...)*

- **De nombreuses actions déjà menées par les services CD**
 - ➔ *Un socle solide pour bâtir des actions complémentaires*

Proposition d'axe en réponse au diagnostic



04

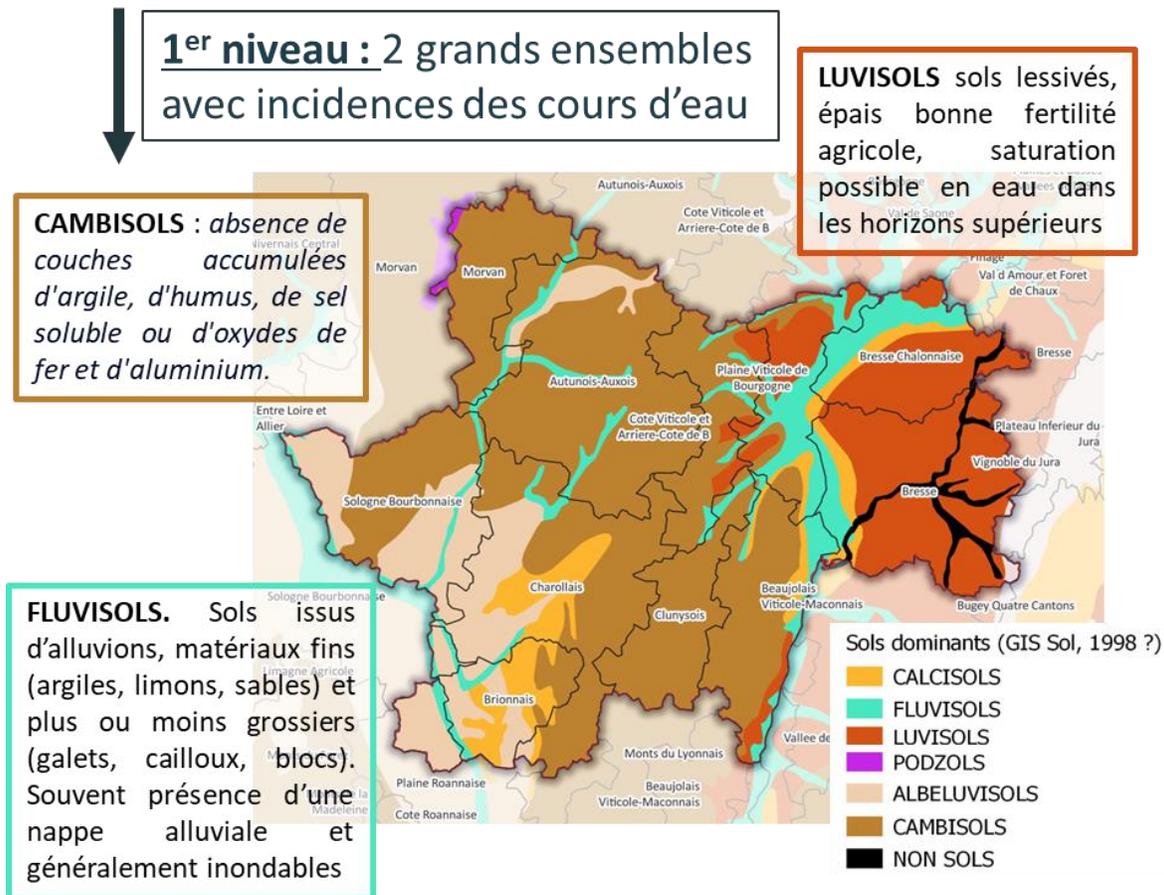
DES ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC SUR LE FONCIER AGRICOLE (TRANSMISSION ET DIVERSIFICATION)

Foncier agricole (transmission et diversification)

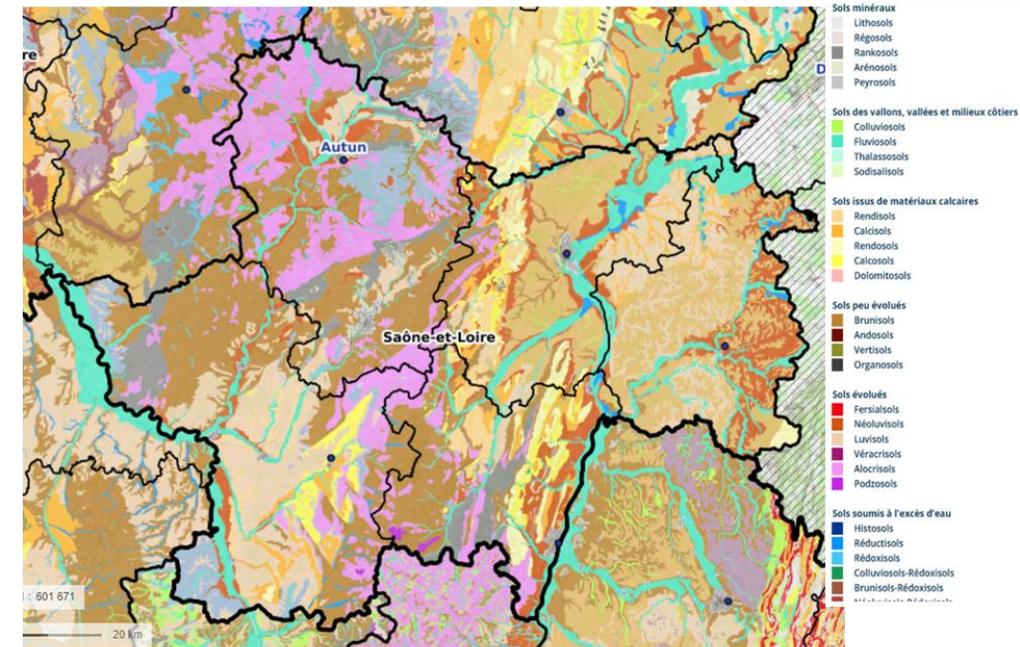
❑ Quelle potentialité des sols agricoles pour la diversification ?

- ❑ Les qualités intrinsèques des terres : types de sols, pentes, réserve utile...
- ❑ Les améliorations anthropiques : irrigation, drainages, pratiques favorisant la vie des sols...

➔ Des sols plus fertiles à l'ouest (Bresse) mais pouvant nécessiter du drainage



➔ **2^e niveau : une complexité à relever notamment sur les terroirs des « côtes »**



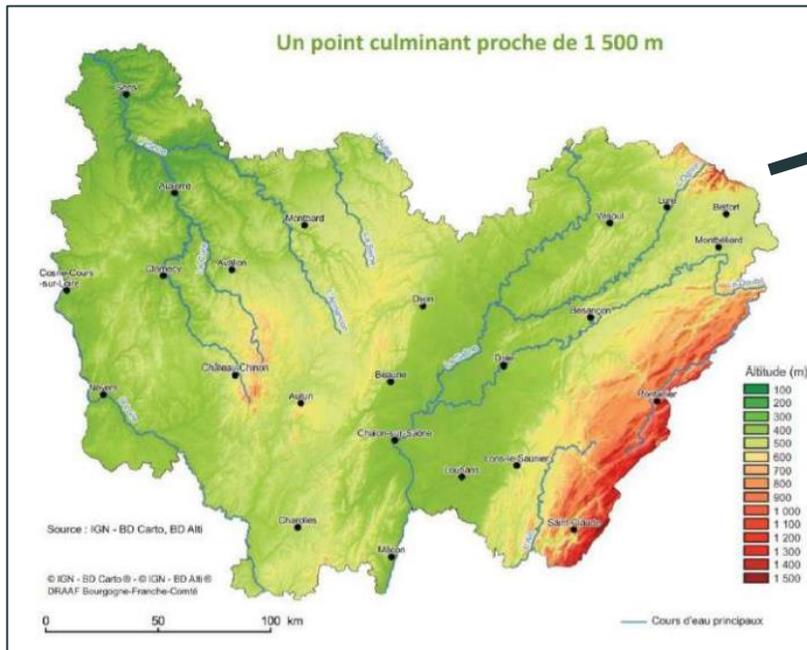
➔ Des sols qui préfigurent les usages dominants (herbager à l'ouest, viticole sur les côtes, cultures dans la Bresse)

Foncier agricole (transmission et diversification)

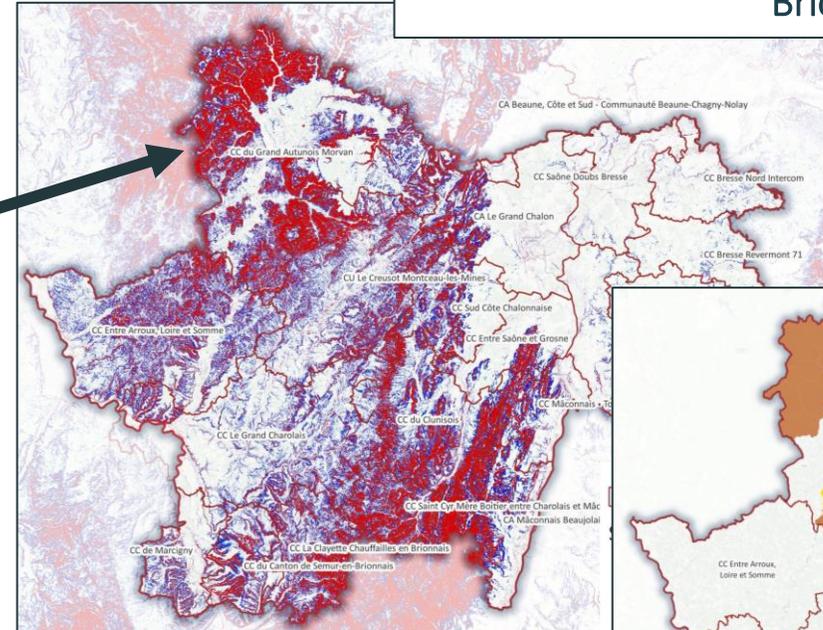
❑ Quelle potentialité des sols agricoles pour la diversification ?

- ❑ Les qualités intrinsèques des terres : types de sols, pentes, réserve utile...
- ❑ Les améliorations anthropiques : irrigation, drainages, pratiques favorisant la vie des sols...

➔ La pente, difficulté reconnue comme « handicap »

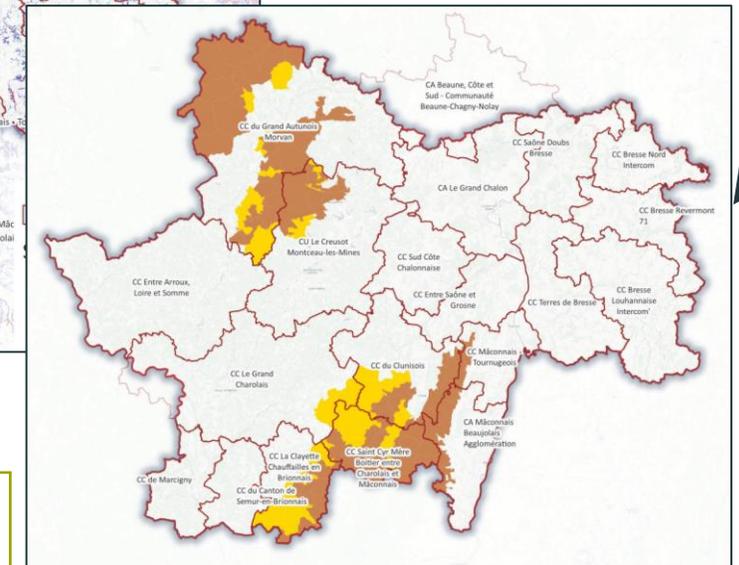


Un département à altitude assez faible (à l'échelle régionale)



Des pentes qui se localisent sur le nord ouest (Morvan), les côtes, et le sud-centre (Charolais, Brionnais)

- Pente comprise entre 7% et 10%
- Pente comprise entre 10% et 15%
- Pente comprise entre 15% et 20%
- Pente supérieure à 20%



Des pentes qui induisent un classement agricole spécifique (ICHN)

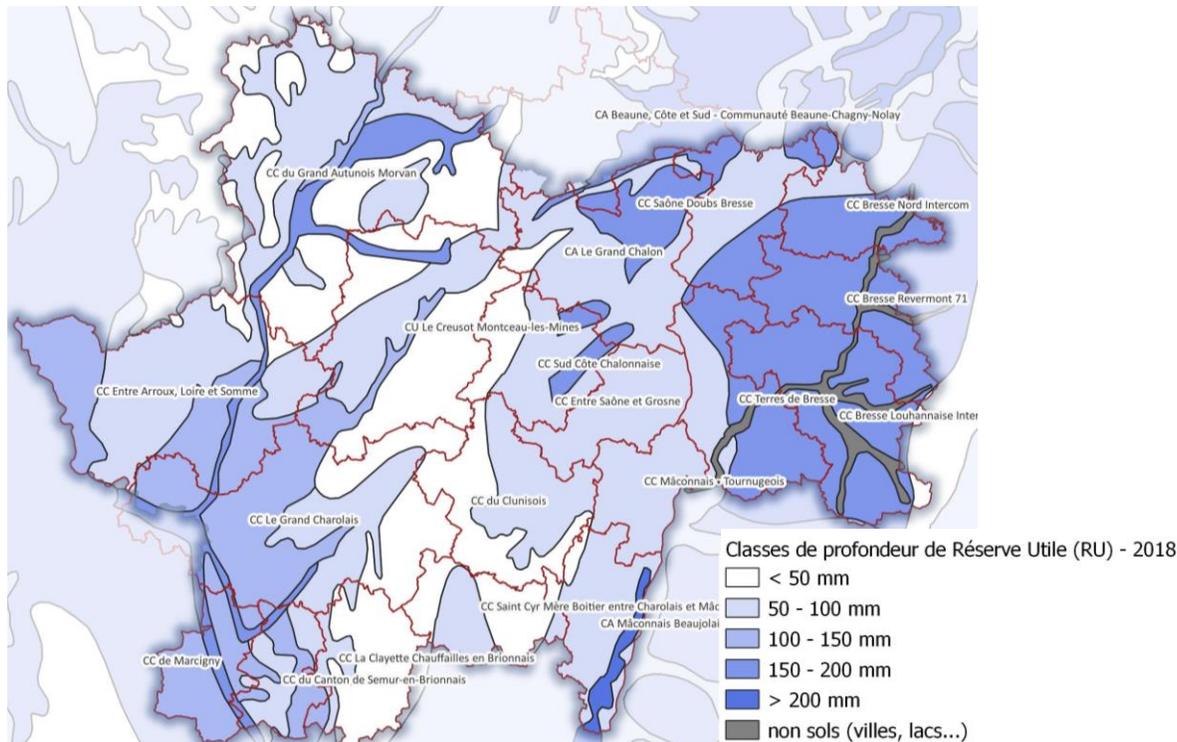
➔ Les secteurs en altitude et en pente sont généralement moins favorables à la culture légumière (mais plutôt favorable à la viticulture selon orientation)

Foncier agricole (transmission et diversification)

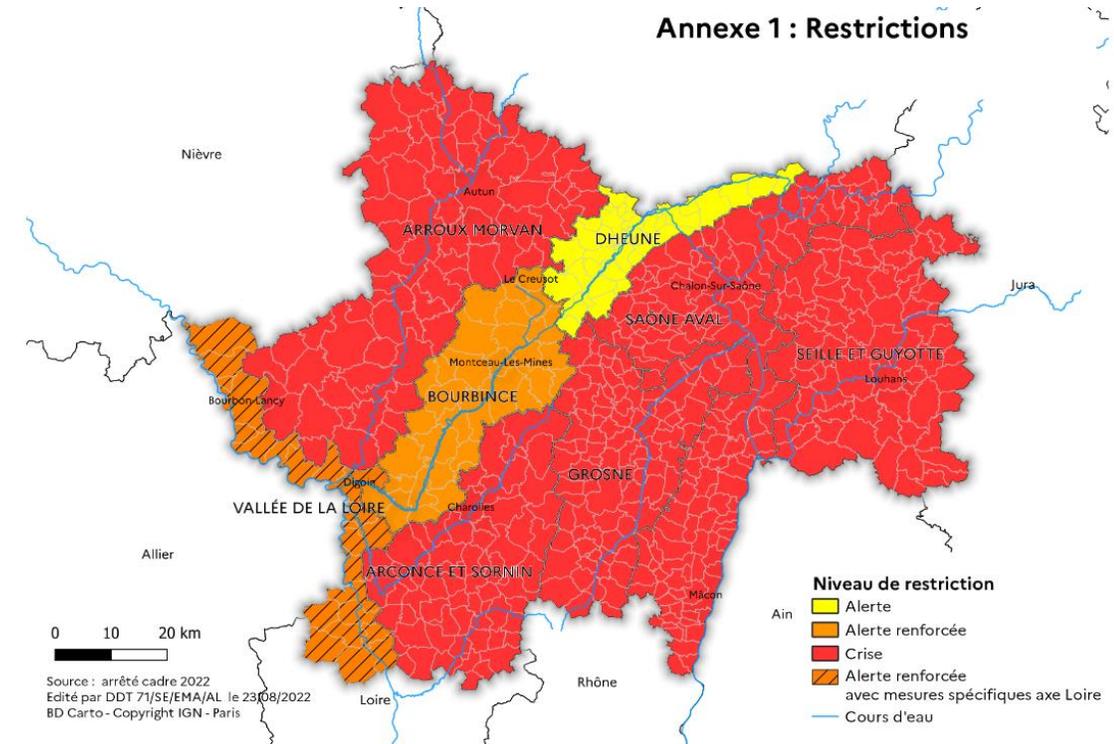
- ❑ Quelle potentialité des sols agricoles pour la diversification ?
 - ❑ Les qualités intrinsèques des terres : types de sols, pentes, réserve utile...
 - ❑ Les améliorations anthropiques : irrigation, drainages, pratiques favorisant la vie des sols...

Depuis 2020, le département subventionne des équipements pour que les agriculteurs récupèrent et conservent les eaux de pluie. Jusqu'en juin 2023.

➔ Une Réserve Utile plus forte sur la Bresse (sols potentiellement saturés d'eau en hiver)



Une réserve utile (RU) globalement faible (axe herbager < 50 mm) sauf dans la Bresse et à proximité des lits des cours d'eau majeurs (150-200 mm)



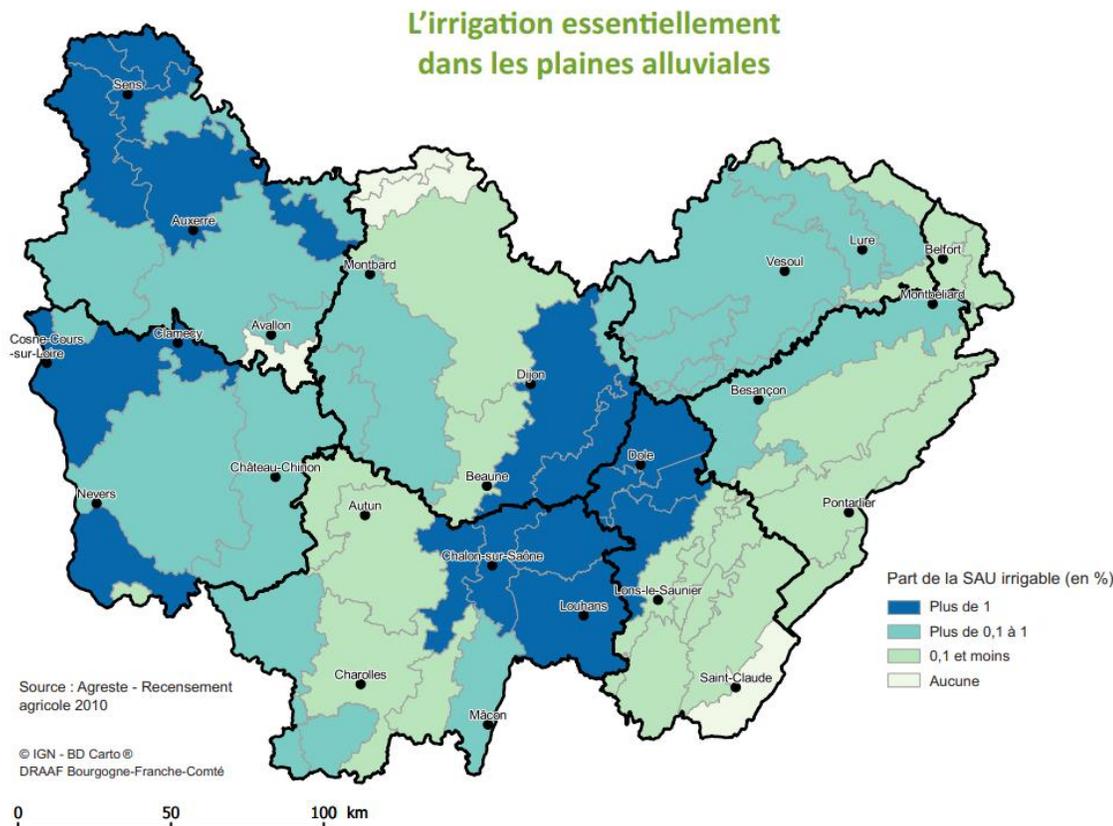
Une exposition croissante aux risques de sécheresse qui encourage à prendre des mesures adaptatives

Foncier agricole (transmission et diversification)

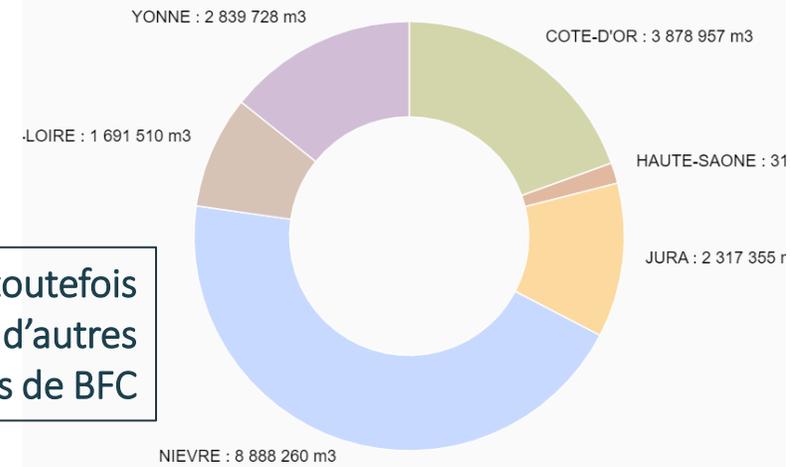
❑ Quelle potentialité des sols agricoles pour la diversification ?

- ❑ Les qualités intrinsèques des terres : types de sols, pentes, réserve utile...
- ❑ Les améliorations anthropiques : irrigation, drainages, pratiques favorisant la vie des sols...

➔ Une irrigation géographiquement localisée sur la moitié est du département (Bresse)



Répartition des volumes d'irrigation par département



Avec des volumes toutefois limités par rapport à d'autres départements de BFC

- ✓ **Surfaces** : ~2 000 hectares soit ~2,5% des surfaces en grandes cultures
- ✓ **Cultures concernées** : maïs, soja, maraîchage, pépinière viticole, maïs semences (irrigation obligatoire par contrat) : des cultures souvent plus exigeantes avec une bonne valorisation économique associée (dont légumes)
- ✓ **Origine** : le plus souvent puisée dans les nappes ➔ quels arbitrages sur la ressource ?

Foncier agricole (transmission et diversification)

❑ Quelle potentialité des sols agricoles pour la diversification ?

- ❑ Les qualités intrinsèques des terres : types de sols, pentes, réserve utile...
- ❑ Les améliorations anthropiques : irrigation, drainages, pratiques favorisant la vie des sols...

➔ Synthèse : 3 secteurs qui se dégagent

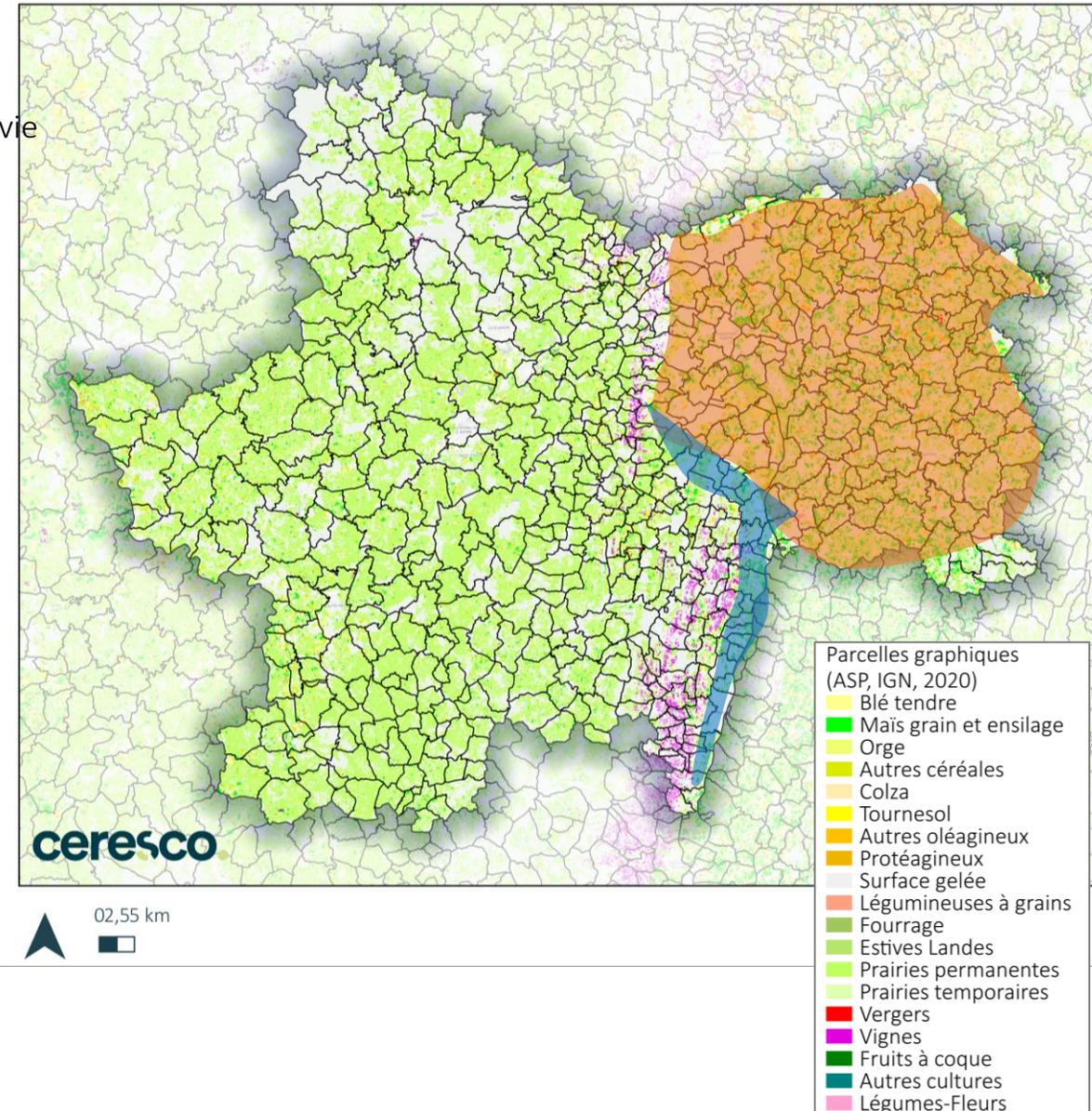
- ✓ L'ouest du territoire, à forte prédominance d'herbe avec quelques cultures essentiellement à vocation fourragère (un peu plus de cultures au sud-ouest, proche fleuve Loire)

➔ Plus faibles potentialités de diversification (nature des sols, pentes, faible RU, pas d'irrigation...) : des poches « localisées » ?

- ✓ L'axe de la Saône et les côtes à l'ouest, Chalonnaises, Maconnaises, Beaujolais, avec une forte présence de la vigne

- ✓ L'est du territoire, la Bresse, plus orientée vers des grandes cultures avec une forte présence du maïs

➔ Plus fortes potentialités de diversification (irrigation, faibles pentes, proximité des axes et des bassins de vie, ...). Des examens plus fin à opérer (surfaces, emplacements, accès à l'irrigations, accessibilités...)



Foncier agricole (transmission et diversification)

❑ Deux grands types de profils pour favoriser la diversification

- ❑ **Les exploitants en place**, qui pourraient diversifier leur assolement :
 - ✓ Diversification des productions avec **allongement des rotations**
 - ✓ **Nouvel atelier sur l'exploitation** dédié à la diversification, parfois en partenariat avec un nouvel associé (intérêt : collectif, complémentarité des productions, des horaires...)

- ❑ **L'installation de nouveaux exploitants**, en lien avec :
 - ✓ La **transmission** d'exploitation sans successeur connu (en lien avec l'enjeu de renouvellement démographique)
 - ✓ Eventuellement installation sur des terres disponibles (cf nouvel atelier)
 - ✓ ... notamment en favorisant **l'installation d'agriculteurs « NIMA »** (non issus du monde agricole) qui ont généralement plus de difficultés à s'installer

À examiner :

- ❑ Le **potentiel de terres à transmettre**
- ❑ Le **marché des terres agricoles**
- ❑ Les **dynamiques de filières** spécifiques
- ❑ Les **interactions avec les usages non agricoles** : artificialisation des terres, tâche urbaine...

Foncier agricole (transmission et diversification)

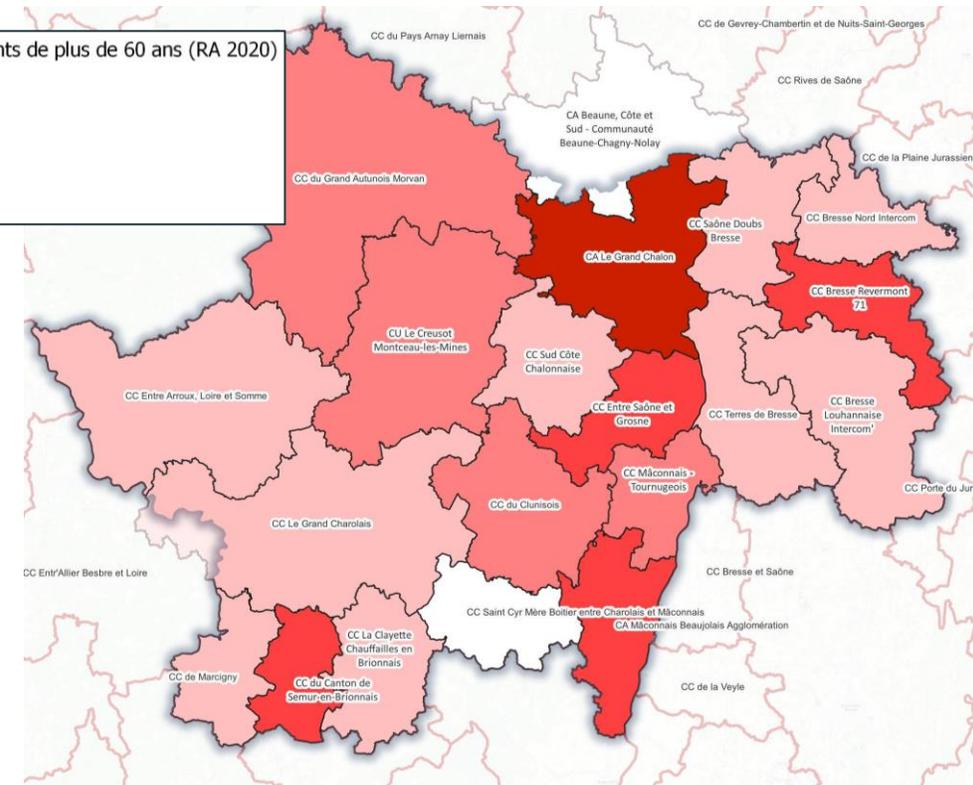
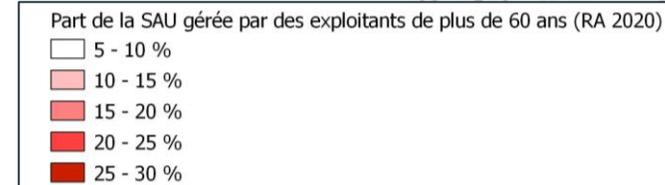
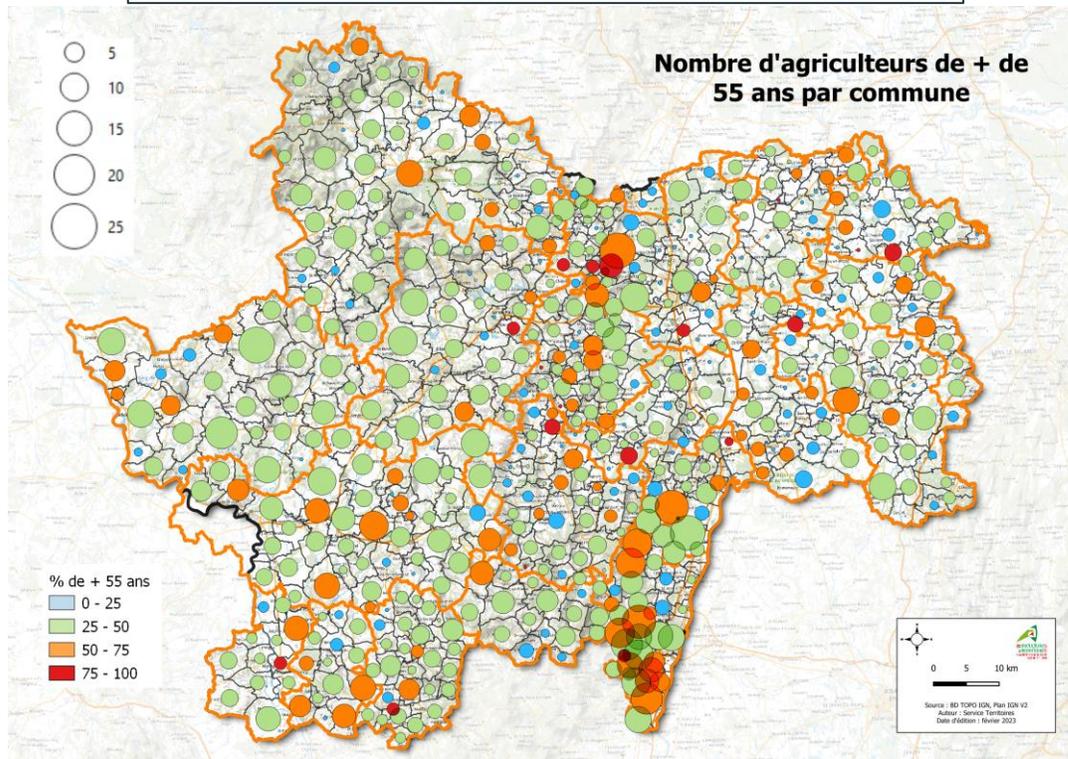
❑ Deux grands types de profils pour favoriser la diversification

- ✓ La **transmission** d'exploitation sans successeur connu (en lien avec l'enjeu de renouvellement démographique)

➔ Estimation des surfaces « à transmettre »

Nombre et localisation des agriculteurs « proches du départ en retraite »

Surfaces concernées : 70 000 ha soit 14 % de terres gérées par des exploitants de plus de 60 ans (RA 2020)



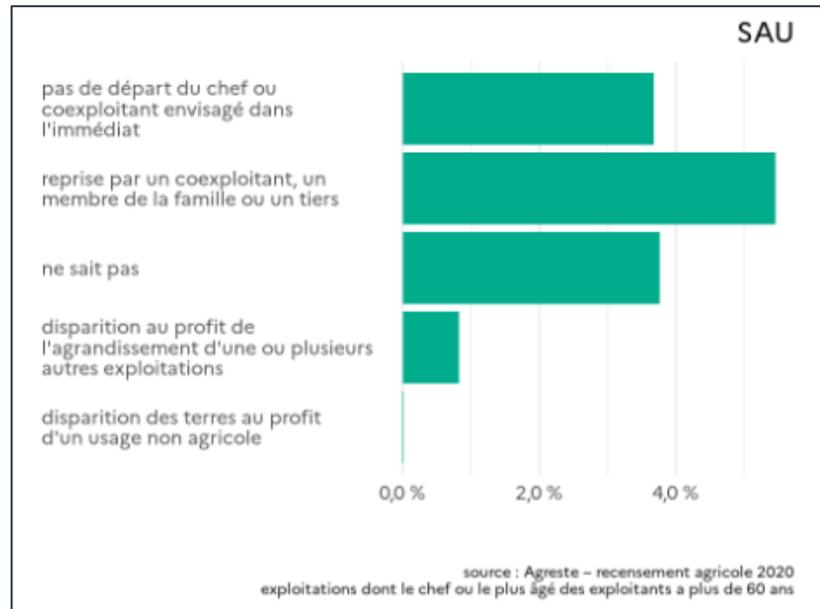
Foncier agricole (transmission et diversification)

❑ Deux grands types de profils pour favoriser la diversification

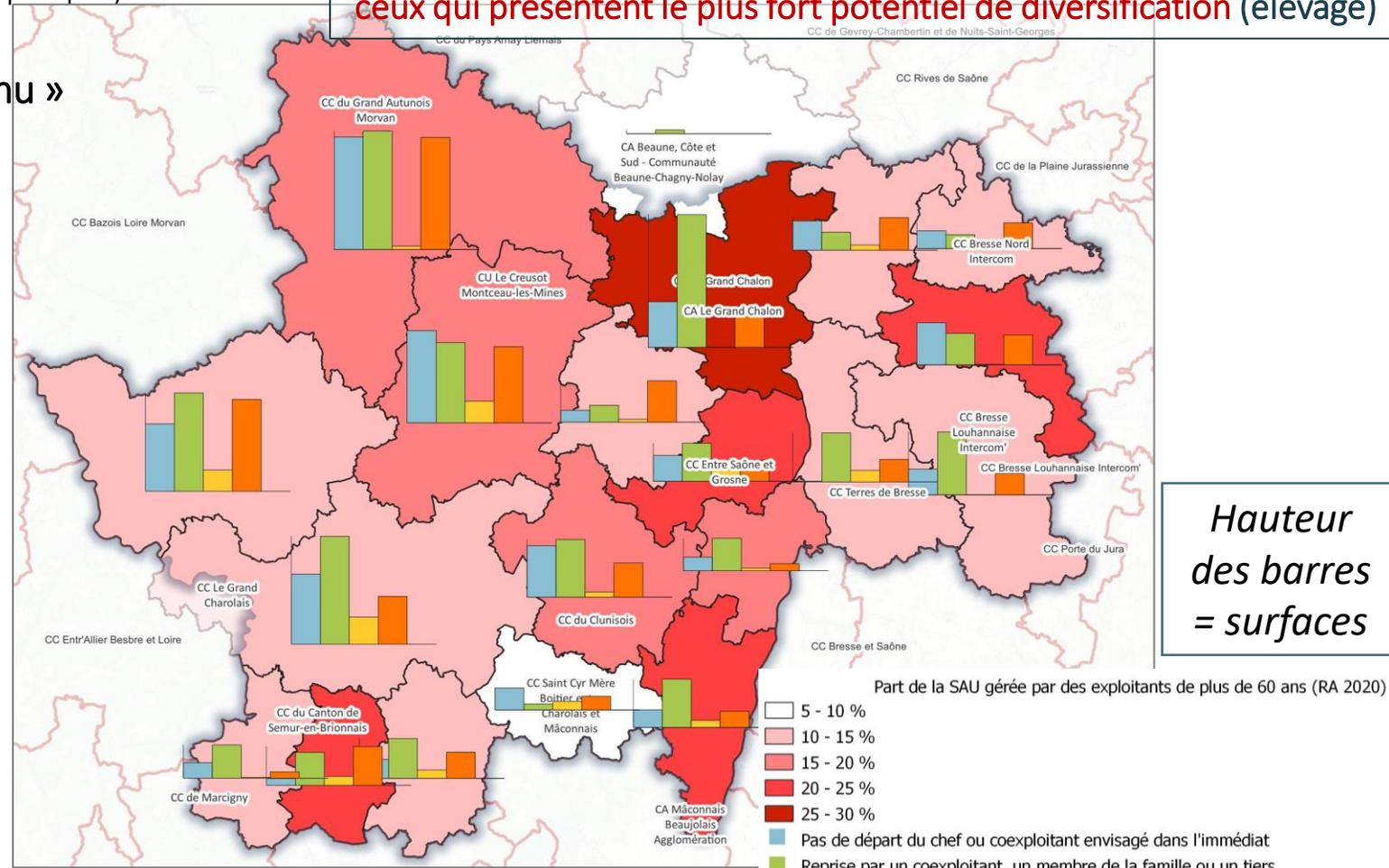
- ✓ La **transmission** d'exploitation sans successeur connu (en lien avec l'enjeu de renouvellement démographique)

Des surfaces « ne sait pas » plus importantes au nord-ouest : les **secteurs à plus forts enjeux transmission ne sont pas forcément ceux qui présentent le plus fort potentiel de diversification (élevage)**

➔ Estimation des surfaces « sans successeur connu »



Déclaration agriculteurs (RA 2020), sur les 70 000 ha de terres gérées par des exploitants de plus de 60 ans, **~2 800 ha de terres à transmettre dans les 5 prochaines années sans destination connue**



Hauteur des barres = surfaces

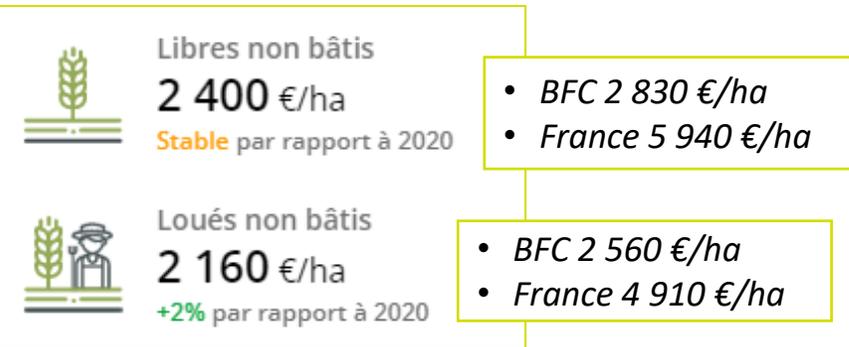
Un enjeu social dans l'ouest, avec des agriculteurs de + de 60 ans qui ne peuvent envisager de cessation d'activité ?

Foncier agricole (transmission et diversification)

❑ Deux grands types de profils pour favoriser la diversification

- ✓ La **transmission** d'exploitation sans successeur connu (en lien avec l'enjeu de renouvellement démographique)

➔ Un prix moyen des terres et des prés 2021, parmi les plus bas de France : reflet des difficultés de l'élevage ?

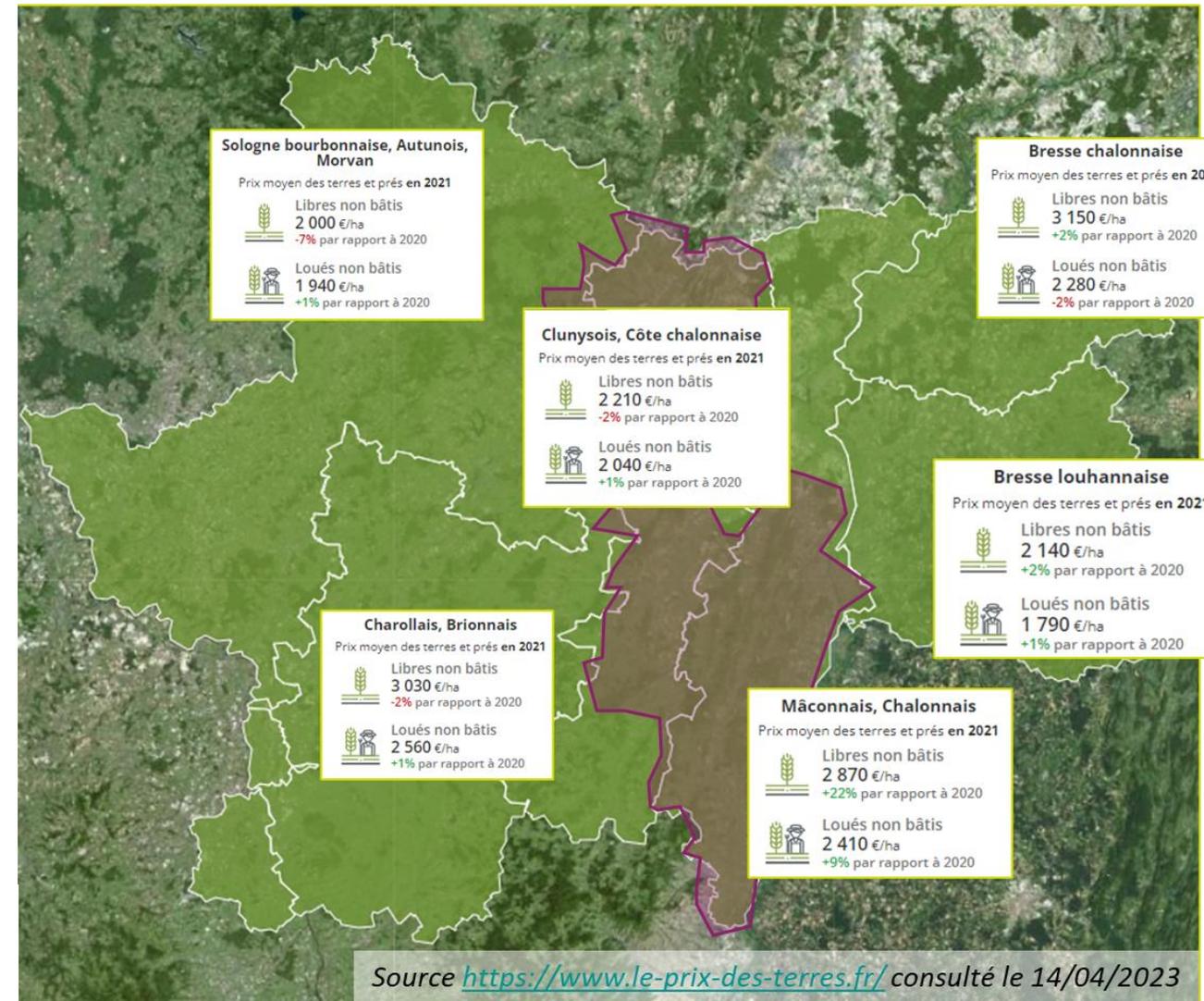


- Des prix bas (< 3 000 €/ha), en recul sur la moitié ouest du département
- Des difficultés de transmission des exploitations d'élevage
- Une plus forte demande sur les terres labourables (nord 71)



Vigne, l'exception :

- Marché fermé, forte demande
- Secteur Beaujolais le plus dynamique



Foncier agricole (transmission et diversification)

2 secteurs clefs avec des stratégies spécifiques

Ouest / élevage :

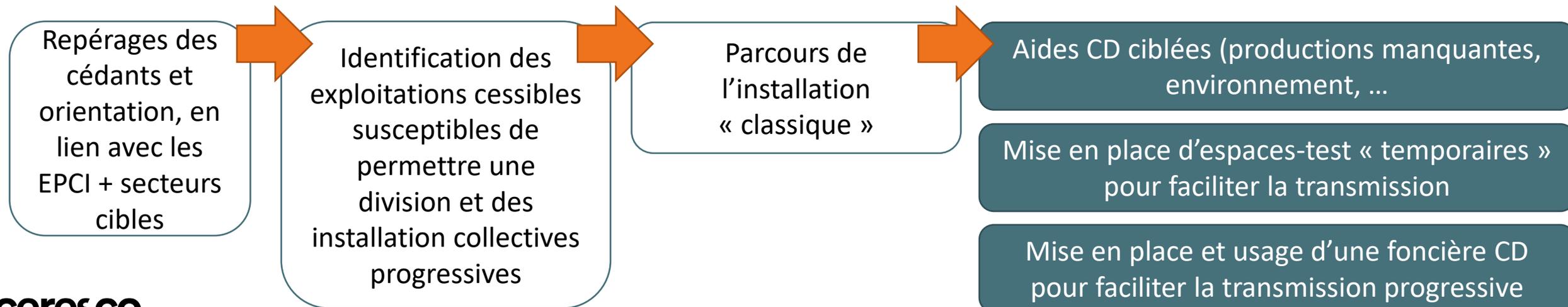
- Des transmissions complexes, nécessitant un fort capital malgré des terres moins chères (bâtiment) & un faible taux de renouvellement
- Un potentiel de diversification plus contraint qui n'encourage pas à la reprise
- Des écarts entre les projets d'installation et les structure en place des exploitations

→ Un travail « au long court » pour identifier les exploitations cessibles susceptibles de permettre une division et des installations collectives ?

→ Travailler à l'attractivité du territoire en communiquant sur ses potentialités (cibles NIMA ?)

Est / centre :

- Des potentiels de diversifications plus attractifs, un renouvellement plus dynamique
- Une proximité des bassins de consommation et des axes logistiques propices au développement de nouvelles filières courtes → lien ZAN, voire vers une protection des secteurs (ZAP / PAEN) ?



Foncier agricole (transmission et diversification)

Actions possibles / SAFER

- **Accompagnement des EPCI sur la maîtrise foncière :**
 - ✓ Encourager les **conventions SAFER** de partenariat avec les collectivités qui sont sensibles à l'installation
 - ✓ Secteurs à fort intérêt : **veille foncière** convention SAFER
 - ✓ **Acquisition ciblée** sur des biens en adéquation avec les projets (ex. maraîchage)
 - ✓ **Stockage foncier** en l'absence de porteur de projet défini, avec un préfinancement par les collectivités ou une garantie de bonne fin
Voir aussi avec la Région BFC. Attention : on ne peut pas décider qui installer sur les terres ensuite
- **Soutien des Espaces-test Agricoles (ETA) :** achat de foncier en sortie de test pour installer les personnes (cf. Semeurs de Possibles)
- **Implication dans les comités techniques** (attribution des biens, sélection du porteur de projet, lien EPCI...)
- Offre de service de la SAFER en réponse à des **marchés publics d'études**

Foncier agricole (transmission et diversification)

Actions possibles / TdL

Plusieurs guides formalisés sur les partenariats possibles avec les collectivités, dont :

- [Agir sur le foncier agricole, un rôle essentiel pour les collectivités locales - Centre de Ressources - Terre de liens](#)

Retour d'expérience : **Domaine de Saint Laurent (Cluny), un modèle collectif emblématique**



- Patrimoine : 130 ha de terres, dont 40 de bois, et bâtis agricoles (étable, fournil, laboratoires de découpe et de transformation)
- Production : Bovin lait, Bovin viande, Maraichage, Porcins, Ovins lait
- Propriétaire : Foncière Terre de Liens depuis 2015
- Exploitants : 4 associés + 6 salariés
- Débouchés : transformation sur place et vente en circuits courts (à la ferme, marchés)

- Partenariats possibles avec le CD71
 - ✓ **Financement** de la structure (via la foncière), d'animations
 - ✓ **Promotion de l'action de TdL auprès des collectivités**, structuration de la **formation des élus** sur la méthodologie de projet (parfois « trop exigeants » sur le profil des porteurs de projet...)
- Attentes exprimées en entretiens
 - ✓ Implication du CD71 pour **favoriser l'accès au foncier pour les porteurs de projets (NIMA « parcours du combattant »)** : aide pour la mise à disposition de foncier, via régie, via TdL, portage de foncier temporaire...
 - ✓ **Objectif** : faire gagner du temps au projet, faciliter des transmissions qui peuvent être trop longues pour un portage foncier classique SAFER, même si cela engage des frais - contribution possible des collectivités

Foncier agricole (transmission et diversification)

Mise en place et usage d'une foncière CD pour faciliter la transmission progressive

Exemple Foncière CD74/73

Zoom sur l'outil foncière >> achat de terres, portage et rétrocession différée dans le temps

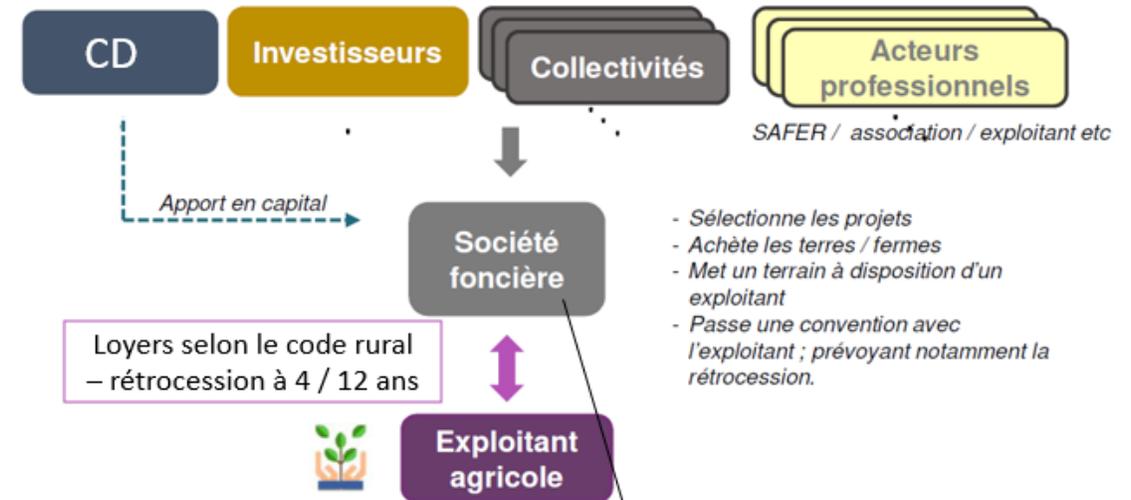
- Eviter un surendettement au lancement des activités
- Favoriser la diversification sur des productions agricoles déficitaires ciblées
- Mutualiser des moyens humains d'expertise et financiers,
- Garantir une gouvernance collégiale

Une foncière doit œuvrer avec les opérateurs fonciers en place et l'écosystème de l'installation agricole. Elle doit également interagir avec d'autres outils complémentaires (prêts d'honneur, dotation SAFER, ...)

Rôle du Département :

- Prise d'initiative de la démarche
- Mobilisation des acteurs parties prenantes pour fixer les objectifs politiques
- Etudie l'opportunité et la faisabilité d'une Foncière
- Mise en place de l'outil défini selon des objectifs et des modalités de fonctionnement partagés : appui sur les acteurs existants pour limiter les charges de fonctionnement

La SAFER veille, préempte, achète et rétrocède → agrandissement / installation / équipement / Foncière
Respect du code rural pour le parcours à l'installation



Le choix de la structure est la résultante des choix stratégiques des partenaires, du périmètre d'intervention de la structure et des parties prenantes identifiées. Plusieurs types de structures peuvent être envisagés (SEM, SCIC, SAS, SCI, GFA...)

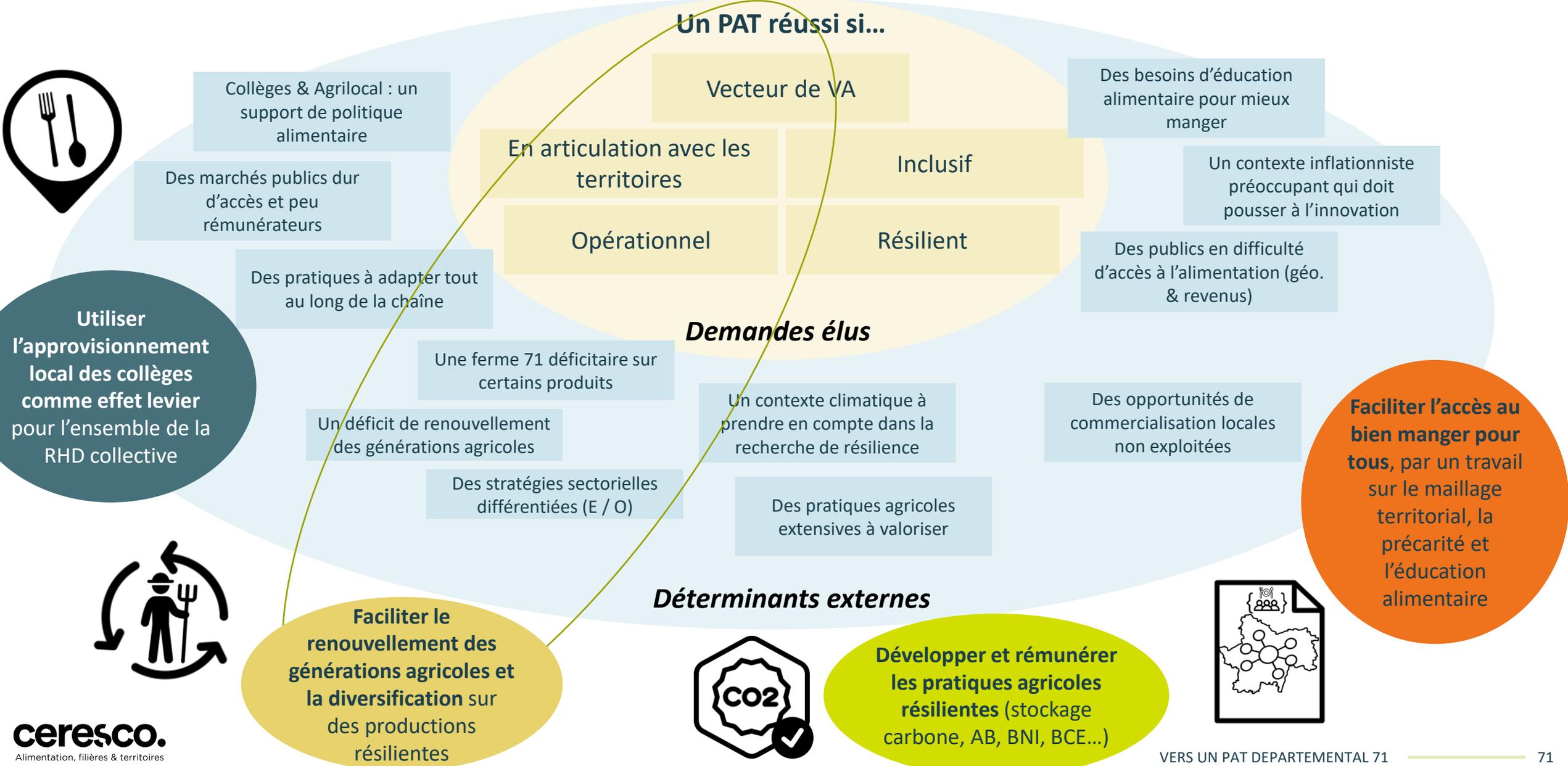
A RETENIR

- ▶ **Des filières alimentaires déficitaires pour certaines productions**
 - ➔ *Des pistes de diversification à explorer ?*

- ▶ **Des caractéristiques pédoclimatiques à considérer**
 - ➔ *Des potentiels de diversification différents selon les secteurs géographiques*
 - ➔ *Des opportunités locales à identifier et à saisir*
 - ➔ *Des « secteurs clefs » à protéger (stratégie foncière ciblée)*

- ▶ **Des exploitations peu transmissibles à accompagner**
 - ➔ *Des cibles à définir en amont*
 - ➔ *Des outils à mettre en place en lien avec les acteurs terrain, pour permettre d'anticiper (temps long + réactivité)*

Proposition d'axe en réponse au diagnostic

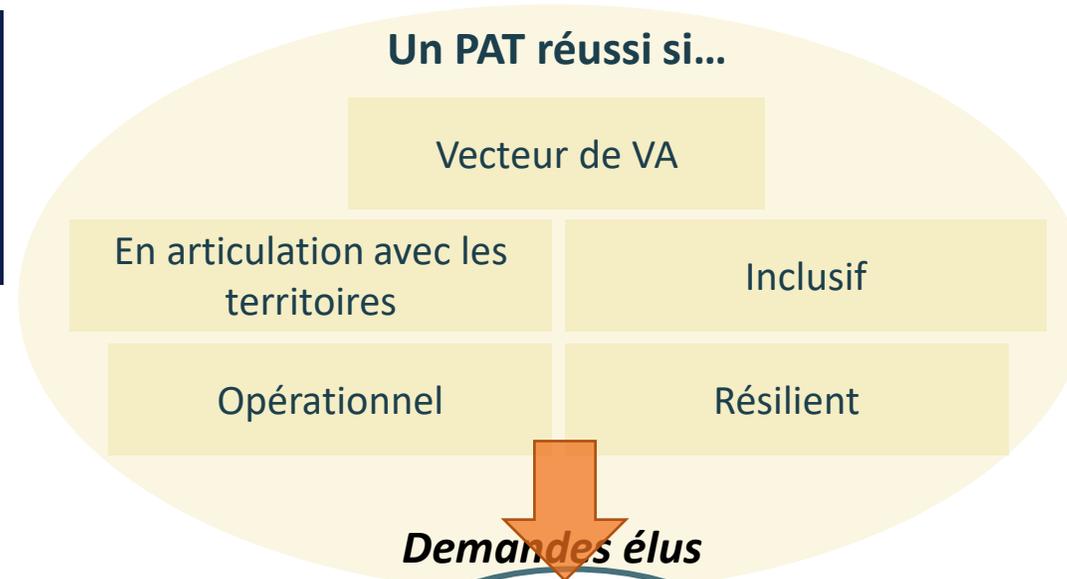


05



**A QUOI POURRAIT
RESSEMBLER
CONCRETEMENT LE PAT 71 ?**

Le cadre de réflexion dans lequel inscrire le PAT



NOTRe
loi pour une Nouvelle Organisation
Territoriale de la République

COMPÉTENCES CD

- Loi Notre > fin compétence éco
- Agri = intervention en accord avec le cadre CR
- Approche « indirecte » : environnement, collèges, social pour l'essentiel

**QUELLES
CIBLES ?**

CADRE PAT

- Diag > concertation > gouvernance et actions
- Crise Covid 19 : approvisionnement de proximité et accès des publics sensibles
- Nouvelles dispositions introduites par la loi Climat et résilience

Exemples non exhaustifs d'actions possibles par axe du PAT 71



Expérimentation bœuf / volaille avec des établissements volontaires

Formation des cuisiniers

Plan alimentaires dans les collèges

Organisation de la commande publique, voire de la production des repas

Vers une restauration « bas carbone » exemplaire ?

Utiliser l'approvisionnement local des collèges comme effet levier pour l'ensemble de la RHD collective

Repérage des cédants dans les zones en tensions (citoyens, élus, professionnels...)

Qualification de l'opportunité pour des installations collectives et/ou ciblées selon politique CD71

Sensibilisation et déploiement d'espaces test temporaires

Accompagnement de la transmission progressive par la mise en place d'une foncière départementale



Faciliter le renouvellement des générations agricoles et la diversification sur des productions résilientes



Développer et rémunérer les pratiques agricoles résilientes (stockage carbone, AB, BNI, BCE...)



Co-Financement des diagnostics d'exploitations

Sensibilisation / formation professionnelle

Plateforme de financement des réductions volontaires

Valorisation des démarches bas carbone en GMS

Sensibilisation / éducation grand public

« Les bonnes formes de ventes au bon endroit »

Etude spécifique pour caractériser les profils et les besoins des personnes en précarité alimentaire

Expérimentation des chèques alimentaires locaux ou de la sécurité sociale de l'alimentation (lien CLS)

Adopter une politique sociale tarifaires dans les collèges

AMI pour financer l'accompagnement de groupes projets + Co-financement si portage EPCI

AMI pour les collèges « tiers lieu alimentaire » (droit à l'expé)

Faciliter l'accès au bien manger pour tous, par un travail sur le maillage territorial, la précarité et l'éducation alimentaire



POUR VOUS
LE DÉPARTEMENT AGIT !



Département de Saône-et-Loire - Mission Politiques Agricoles

Maëlis Pouzet

Chargée de mission PAT

maelis.pouzet@saoneetloire71.fr

0643325855

Véronique Badet

Chargée de projets alimentation durable

v.badet@saoneetloire71.fr

06 17 30 02 59

